



HAL
open science

Les candidats aux élections législatives de 2017 : sociographie et mise en scène de soi

Mahaut Bertu

► **To cite this version:**

Mahaut Bertu. Les candidats aux élections législatives de 2017 : sociographie et mise en scène de soi. Sociologie. 2018. dumas-02170828

HAL Id: dumas-02170828

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02170828>

Submitted on 2 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License



UNIVERSITÉ DE NANTES

UFR de Sociologie

Master 2 Recherche « *Terrains, Enquêtes, Théories* »

Mahaut BERTU

LES CANDIDATS AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE
2017: SOCIOGRAPHIE ET MISE EN SCÈNE DE SOI

Sous la direction de
Fabienne LAURIOUX, MCF, Université de Nantes

Année universitaire 2017/2018

LES CANDIDATS AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE 2017:
SOCIOGRAPHIE ET MISE EN SCÈNE DE SOI

REMERCIEMENTS

Je tiens à adresser mes remerciements les plus sincères aux enseignants avec qui j'ai pu discuter de ma recherche durant cette année. À Fabienne Laurieux, ma directrice de mémoire, pour avoir accepté d'encadrer mon travail pour la seconde fois. À Rémy Le Saout, pour ses nombreux conseils de lecture et ses suggestions d'approches.

Sommaire

INTRODUCTION.....	6
1. Méthodologie.....	8
2. Les professions de foi.....	11
CHAPITRE 1. ÊTRE CANDIDAT : DONNÉES DE CADRAGE ET PROFILS.....	13
1. Candidatures par étiquette.....	13
2. Catégories socio-professionnelles.....	14
3. Âge.....	17
4. Sexe.....	21
5. Des candidats aux élus, « la mesure d’une distorsion ».....	23
CHAPITRE 2. PRÉSENTATION ET MISE EN SCÈNE DE SOI.....	25
1. Identités stratégiques des candidats.....	26
2. Les origines familiales.....	33
3. L’ancrage territorial.....	38
4. La famille : conjoint et enfants.....	42
CHAPITRE 3. UN « RENOUVEAU » POLITIQUE ?.....	50
1. Renouvellement des profils.....	51
2. Le rapport à la politique.....	57
3. La valorisation du renouvellement.....	64
4. Une fausse révolution.....	72
CHAPITRE 4. LA PROFESSION DE FOI : ÉTUDE DE L’OBJET.....	75
1. Analyse des informations présentées dans les documents.....	76
2. Étude de la forme de la propagande électorale.....	78
CONCLUSION.....	91
SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	94
TABLES DES MATIÈRES.....	98
ANNEXES.....	101

INTRODUCTION

À la suite des élections présidentielles de 2017, le paysage politique français a vécu une forte mutation. Cette période aura notamment vu l'explosion du bipartisme entre le Parti Socialiste et Les Républicains (ex-UMP), la montée en puissance d'un Front National qui attire un électorat de plus en plus large, ou encore l'apparition de deux nouveaux partis formés autour d'hommes charismatiques : En Marche d'Emmanuel Macron et la France Insoumise de Jean-Luc Mélenchon. Pour Pascal Perrineau, « un processus de destruction créatrice d'une rare intensité s'est emparé du système politique français lors des élections de 2017. Ouvert par une série de déchéances fulgurantes, il s'est poursuivi par une campagne incapable de se fixer sur de véritables enjeux puis par une explosion de la mobilité électorale »¹. En marge de ces transformations, une thématique est apparue lors de cette campagne et a été reprise par une très grande majorité des candidats : un rejet des élites et une volonté forte de renouvellement. La nécessité de changer le personnel politique français semble avoir fait consensus dans les discours de candidats.

Les élections législatives de 2017 ont également marqué un tournant pour le personnel politique français : l'Assemblée nationale a été renouvelée aux trois quarts, un record. En effet, sur les 577 députés de la nouvelle législature, plus de 420 n'étaient pas élus en 2012 ; les anciens députés qui se présentaient à leur propre réélection étaient au nombre de 354, et seuls 148 ont obtenu les suffrages nécessaires pour être réélus. Avec 312 élus apparentés La République en Marche à l'Assemblée Nationale, soit 54 % des députés, le parti d'Emmanuel Macron s'impose parmi les plus larges groupes majoritaires de la Ve République. Ce dernier s'est notamment distingué par le renouvellement du personnel politique candidat à la députation : on compte en effet 53 % des députés élus sous l'étiquette LREM n'ayant jamais eu de mandat politique – ce qui ne signifie pas qu'ils n'avaient pas d'engagements politiques : c'est la victoire de la « société civile ». Ce phénomène historique soulève de nombreux questionnements sociologiques : qui sont ces nouveaux députés ? Comment en sont-ils arrivés là, quel a été leur parcours ? Les ressorts habituels de militantisme au sein du parti concédant l'investiture s'appliquent-ils dans le cas du très récent parti La République en Marche ?

1 PERRINEAU, P. (2017), Le vote disruptif. Les élections présidentielle et législatives de 2017. *Presses de Sciences Po* (P.F.N.S.P.)

Ces bouleversements de la représentation politique n'étaient pas imprévisibles : le renouvellement politique est un sujet historique. La réforme constitutionnelle de 2008 limitant le nombre de mandats présidentiels à deux mandats successifs, suivie de la loi interdisant le cumul de fonctions exécutives locales avec un mandat de parlementaire, votée en 2014 et effective en 2017, ont été les premiers tournants du renouvellement du personnel politique², signant la fin du cumul dans l'espace et la disparition de la figure du Député ou Sénateur Maire. Suite à la campagne électorale de 2017, une nouvelle question semble avoir été mise à l'agenda, ne s'attaquant plus au cumul dans l'espace, mais cette fois-ci au cumul dans le temps. Le projet de loi sur la moralisation de la vie publique prévoit à ce propos de réduire à trois le nombre de mandats identiques et successifs des élus, qu'il s'agisse des membres d'exécutifs locaux ou des parlementaires. Cette mesure concernant la fin de la rééligibilité infinie était défendue par l'ensemble des candidats de la primaire socialiste, par l'Institut Montaigne (qui défend un encadrement plus strict à deux mandats)³, ou encore par 77 % des Français selon un sondage *Odoxa-Le Parisien-Radio France* publié le 24 janvier 2016. La limitation des mandats serait perçue comme une mesure permettant d'accélérer le renouvellement de la classe politique (en termes d'âge, de féminisation, de diversification des origines et des profils) pour répondre à la crise de la représentation. Ces différentes réformes encadrant les mandats électoraux remettent en question, au-delà de la multiplicité de mandats, la possibilité de monopole électoral et donc la notion de "carrière politique", modifiant radicalement la structure même de la classe politique.

Face aux discours sur le renouvellement de la vie politique, cette recherche mémorante a pour ambition de proposer une sociologie des candidats et d'analyser leurs documents de campagne à travers plusieurs axes d'étude : une présentation des parcours et profils des candidats à la députation, une étude de la mise en scène de leur trajectoire, une analyse comparative de la réalité du renouvellement du personnel politique et des discours tenus sur le renouvellement, ainsi qu'un examen de la profession de foi en tant qu'objet de mise en scène de soi. Ce mémoire se révèle être, au-delà d'une sociologie des candidats à une élection, une sociologie des "nouveaux candidats", dans le cadre de la montée en notoriété de partis très récemment constitués. À l'occasion des élections législatives de 2017, il est pertinent d'analyser les documents officiels de propagande électorale, qui cherchent pour une grande partie à relayer ces messages de nouveau politique.

2 EHRHARD, T. (2016) Penser les politiques électorales. *Gouvernement et action publique* (1): 9–33.

3 BAUDRY, A. (2017) Limiter le cumul des mandats dans le temps : deux ou trois ? *Réforme de l'Etat*.

1. Méthodologie

La sociologie des candidats présentée lors de cette recherche est proposée sous un angle original : l'étude se base principalement sur les éléments biographiques (informations sur les trajectoires ou les données personnelles) que les candidats aux élections législatives de 2017 ont mis en avant dans leurs professions de foi. Le choix a été fait de travailler sur ces documents car, s'ils sont normés par leurs caractéristiques techniques (dimensions, grammage), leurs dispositions (portrait, paysage, recto ou recto-verso) et contenus (textes, photographies, biographies...) sont laissés à la liberté des candidats. Il semble pourtant que de nombreuses thématiques soient communes aux candidats, dessinant une norme de ce type de document. Dès lors, la propagande électorale constitue un élément d'analyse particulièrement riche.

Devant le grand nombre de documents à analyser (sur 7882 candidats, plus de 5298 professions de foi de candidats sont répertoriées sur le site du Ministère de l'Intérieur), une méthodologie d'enquête précise a été mise en place afin d'objectiver statistiquement les données présentées. Le choix a été fait d'une analyse statistique par la méthode d'échantillonnage systématique : avec un pas de sondage de 9, 588 documents étaient initialement prévus. Lors de la constitution de la base de données, plus de professions de foi ont été prises en compte, de manière à s'assurer que chaque département, et au moins une circonscription sur deux, soit représentée dans la base de données – c'est pourquoi la base de données étudiée comporte 620 professions de foi de candidats (soit un surplus de près de 5 %). Il est important de noter que cette méthodologie d'enquête a été préférée à une enquête exhaustive principalement pour des contraintes de temps d'enquête, mais qu'elle comporte des difficultés de représentativité, l'intervalle choisi pouvant biaiser les données. Pour autant, si cet échantillon n'est pas représentatif de la population mère, elle permet de mettre en relief des pratiques significatives des acteurs étudiés. Également, il est important de noter que seules les professions de foi de candidats métropolitains ont été prises en compte (circonscriptions des DOM-TOM et de l'étranger exclues).

La lecture et l'examen des professions de foi ont suivi une procédure précise, basée sur une grille d'analyse préalablement définie. Construire un questionnaire précis a permis une lecture analytique cadrée de chaque document. Cette analyse a rendu possible la collecte et le traitement de différentes informations et thématiques concernant les profils des

candidats, et les informations présentées dans les documents, qu'il s'agisse d'éléments personnels concernant les candidats à l'élection comme de remarques sur la constitution et la forme du document. Les résultats de cette étude, traités dans un logiciel d'analyse de données, permettent de travailler à une objectivation statistique.

Le département et la circonscription, les particularités du binôme candidat/suppléant (notamment le sexe), tout comme l'étiquette et le(s) parti(s) dont ils revendiquent l'appartenance ont été spécifiés. La forme du document a été analysée également, observant les personnalités présentées en photographies ou le degré de personnalisation du document (il peut s'agir d'un document identique pour toutes les circonscriptions, d'une trame commune, ou encore d'un document unique ; sur lequel le nom des candidats peut -ou non- être présenté). Enfin, les présentations de chaque candidat et suppléant ont été observées en détail : âge, diplômes, situations et parcours professionnels, mandats exercés, de même que la situation familiale, le nombre d'enfants, les loisirs ou l'ancrage territorial.

Afin de mener une sociologie des candidats pertinente, un travail bibliographique important sur la sociologie des élus est nécessaire. Plusieurs thématiques sont déjà renseignées et ont été éclairantes pour ma recherche : sur les profils des députés⁴, sur les femmes élues⁵ ou encore sur la professionnalisation du mandat⁶ pour ne citer que quelques sujets. Ces travaux reconnus ont participé aux choix des thématiques analysées et ont servi de point de comparaison lors de l'analyse des profils et parcours des candidats.

D'autres travaux ont été mobilisés, sur des sujets parfois plus invisibilisés : la question de la place des enfants des élues a par exemple été abordée par Nathalie Reis ITABORAÍ⁷. Ce sujet me semblait d'autant plus important qu'il est souvent abordé sous un angle féminin, comme c'est le cas dans cet article. Lors de l'analyse des professions de foi, j'ai attaché une importance particulière à un traitement égal pour tous les candidats, de façon à analyser les différences, ou similitudes, qui pouvaient apparaître dans la manière de présenter sa vie familiale. L'ajout d'une section sur les décorations honorifiques et prix éventuels reçus par les candidats et suppléants est également directement lié à la lecture de l'article d'Annie

4 COSTA, O. KERROUCHE, É. (2007) Qui sont les députés français ? Enquête sur des élites inconnues. *Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.)*

5 ACHIN, C, LÉVÈQUE, S. (2006) Femmes en politique, La Découverte, pp. 60-90

6 BOELAERT, J., MICHON, S., OLLION, É. (2017) Métier député : enquête sur la professionnalisation de la politique en France. Paris, France: *Raisons d'agir éditions*.

7 ITABORAÍ, N. (2017), Between the Private and the Public: Paradoxes of Motherhood and Politics in Brazil. Mothers in Public and Political Life, *Demeter Press, Bradford, ON*, pp. 167–192.

COLLOVALD sur les "Identités Stratégiques"⁸ du personnel politique. Elle y démontre en effet que certains élus attachent une grande importance à signifier dans leurs notices biographiques ou divers portraits, à l'exemple du Who's Who⁹, qu'ils ont été décorés. Une question a donc été ajoutée à la grille de lecture afin d'observer si cette mention était faite dans les documents de propagande électorale officiels.

D'autres méthodologies ont également été mobilisées. Une extraction de données, à partir de la base de données du Ministère de l'Intérieur concernant l'intégralité des candidats à cette élection, a permis de développer un travail d'objectivation statistique. Cette étude avait deux objets principaux : obtenir un cadre de référence et analyser dans le détail certains candidats. Le premier objet, en travaillant sur l'intégralité de la base de données, a permis d'instituer une comparaison de l'échantillon sélectionné avec la population mère. Le second, en sélectionnant chaque candidat dont la profession de foi avait été analysée, a permis de comparer les informations que le candidat délivrait volontairement aux électeurs, en le mettant en perspective avec son profil.

Cette analyse des professions de foi a également été menée avec un regard socio-historique. Il a été choisi de dresser un parallèle avec des documents de propagande électorale de la campagne législative de 1988, soit près de 30 ans plus tôt. Le Cevipof et la bibliothèque de Sciences-Po ont numérisé des documents sur la période complète de la Cinquième République. Vingt-six documents ont été recueillis : il s'agit de documents représentant 5 circonscriptions, rurales comme urbaines, et diverses sensibilités politiques. Cette étude a permis d'analyser les ressorts du document de propagande électorale, dans ses persistances historiques comme dans ses modifications, ajouts ou suppressions, de fond comme de forme.

8 COLLOVALD, A. (1988), Identité(s) stratégique(s), *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol 73, pp.29-40.

9 Le Who's Who est un dictionnaire biographique. Les individus qui y sont mis à l'honneur doivent posséder les qualités suivantes : « *la notoriété, l'honorabilité, le mérite et le talent [qui] contribuent à l'activité et au rayonnement de la France* » (Antoine Hébrard, président du Who's Who France)

2. Les professions de foi

À l'occasion des élections législatives de 2017, les candidats ont pu faire parvenir à l'ensemble des électeurs de leur circonscription une profession de foi – document normé, cette propagande électorale est prévue et régie par le code électoral. L'unique document devait répondre à un certain nombre de critères : « *un grammage compris entre 60 et 80 grammes au mètre carré et d'un format de 210 x 297 millimètres. La combinaison des trois couleurs - bleu, blanc et rouge - à l'exception de la reproduction de l'emblème d'un parti ou groupement politique est interdite* »¹⁰. Le ministère de l'Intérieur a, pour l'occasion de cette élection, reconduit un dispositif de publication sur internet des professions de foi des candidats. L'objectif de cette numérisation est de favoriser la participation électorale et d'améliorer l'information des électeurs.

Les professions de foi ont été choisies comme matériau pour cette enquête car elles sont distribuées à l'ensemble des électeurs avant le scrutin. L'intégralité des professions de foi des candidats d'une circonscription est imprimée et distribuée dans une enveloppe unique. Pour Marc BONHOMME, ce matériau est particulièrement intéressant : « *ayant pour but de diffuser à l'adresse des citoyens l'argumentaire des candidats à une élection, les professions de foi constituent un micro-genre proche des messages publicitaires. Comme pour la publicité, on a en effet affaire à du discours qui comporte une dimension épideictique (mise en valeur du candidat) et persuasive (incitation à voter pour lui).* »¹¹. Étudier la propagande électorale est une entrée judicieuse pour étudier la mise en scène de soi des candidats à une élection, en ce que ces documents sont considérés comme des *biographies d'institution*¹².

Selon une enquête de l'Institut CSA en date de mars 2012, 62 % des personnes interrogées estiment que les professions de foi sont utiles dans le choix du candidat au moment d'une élection. Leur rôle démocratique est donc important - pour autant, à chaque élection, de nombreuses polémiques ont lieu suite à des perturbations dans l'envoi des documents. Lors des élections législatives de 2017, la distribution a été affectée par des dysfonctionnements dans une quinzaine de départements, au point de lancer des recours

10 Ministère de l'Intérieur, « Dossier de presse des élections législatives 2017 », Archives, [En ligne] <https://www.interieur.gouv.fr/Archives> (consulté le 12/04/2018)

11 BONHOMME, M. (2016), Les professions de foi à l'occasion des élections présidentielles françaises », Mots. Les langages du politique, vol. 112, no. 3, 2016, p21

12 L'expression est empruntée à Eric Agrikoliansky. AGRIKOLIANSKY E., (1994), Biographies d'institution et mise en scène de l'intellectuel. Les candidats au comité central de la Ligue des droits de l'homme entre 1945 et 1975, *Politix*, 27, p. 94-110.

juridiques contre le prestataire chargé de mettre sous pli les professions de foi¹³. Quand les distributions ne sont pas affectées dans leur ensemble, de nombreuses polémiques ont lieu : distribuées très tardivement, oubliés de parti... Des problèmes dénoncés par de nombreux candidats, allant même jusqu'à parler de « *déni démocratique* » pour la France Insoumise, dans un communiqué de presse du 9 juin 2017. Ainsi, la potentialité pour les professions de foi d'être lues par un grand nombre d'électeurs est remise en cause par ces difficultés de transmission, mais également par des questionnements plus sociologiques : si les électeurs semblent souligner lors d'enquêtes l'importance des professions de foi, les lisent-ils pour autant ? Ou plus encore, qui, parmi eux, en fait la lecture ?

De nombreux chercheurs ont étudié ce qu'ils nomment « l'effet candidat », l'idée que les électeurs ne votent pas uniquement pour un parti politique. L'hypothèse avancée était qu'un « *effet candidat* » pourrait expliquer les différences dans le comportement électoral d'une élection à l'autre¹⁴; hypothèse infirmée par d'autres recherches. En France, des chercheurs postulent que l'effet candidat existe peu lors des législatives¹⁵ - « *le vote pour un député serait principalement motivé par l'identification partisane, l'idéologie et l'élection présidentielle* »¹⁶. L'existence des professions de foi peut-elle alors venir bouleverser les habitudes de vote « par étiquette » de certains électeurs ?

Les documents de propagande électorale ont en partie pour mission de présenter le candidat aux électeurs, au sens d'une présentation de l'individu. Cette *personnalisation de la politique*¹⁷ était-elle déjà présente il y a plusieurs décennies, ou la propagande électorale a-t-elle évolué dernièrement, au même titre que la communication politique actuelle aurait tendance à voir le projet politique s'effacer au profit de l'individualité qui le représente ?

13 Note : Les prestataires sont choisis par les préfetures à l'issue d'un appel d'offres.

14 Voir BLAIS A., GIDENGIL E., DOBRZYNSKA A., NEVITTE N., NADEAU R. (2003) « Does the Local Candidates Matter ? Candidate effects in the Canadian Election of 2000 », Canadian Journal of Political Science, 36 (3), pp.657-664

ou WATTENBERG M., (1991) The Rise of Candidate-centered politics. Presidential Elections of the 1980s, Cambridge, Harvard University Press.

15 BELANGER E., CAUTRES B., FOUCAULT M., LEWIS-BECK M., NADEAU R., (2011) Le vote des Français de Mitterrand à Sarkozy, Paris, Presses de Sciences Po.

16 BROUARD, S., KERROUCHE É. (2013) L'effet candidat lors des élections parlementaires. L'exemple des élections législatives 2012 en France, Revue française de science politique, 63(6), p1114

17 McALLISTER I., (2007) The Personalization of Politics, dans DALTON R., KLINGERMANN H., The Handbook of Political Behavior, Oxford, Oxford University Press, pp.571-588

CHAPITRE 1. ÊTRE CANDIDAT : DONNÉES DE CADRAGE ET PROFILS

Les élections législatives de 2017 ont été le lieu de nombreux discours sur le renouvellement du personnel politique. Il s'agit alors d'étudier la structure du groupe des postulants à la députation, afin de mieux appréhender les profils de ces nouveaux candidats et les spécificités dont ces derniers sont porteurs. Ce chapitre a pour objectif de constituer les données de cadrage nécessaires à une étude approfondie.

1. Candidatures par étiquette

Les élections législatives de 2017 sont l'occasion d'étudier de plus près les étiquettes, représentant les sensibilités politiques des candidats. Les différents binômes sont classés par le Ministère de l'Intérieur selon leur positionnement dans le paysage politique (illustration 1). Une étiquette peut représenter un parti, ou regrouper plusieurs partis et des candidats indépendants - c'est le cas des « divers droite/gauche » (DVG, DVD), « écologistes » (ECO), « régionalistes » (REG), ou encore « extrême droite/gauche » (EXD, EXG). Sur ce graphique, les étiquettes de partis sont représentées en couleur uniforme et les regroupements du Ministère sont hachurés. Le cas des « écologistes » est représentatif de ces regroupements: étiquette la plus mobilisée par les candidats, elle rassemble les candidats affiliés à Europe Écologie Les Verts, mais également de nombreux micro-partis.

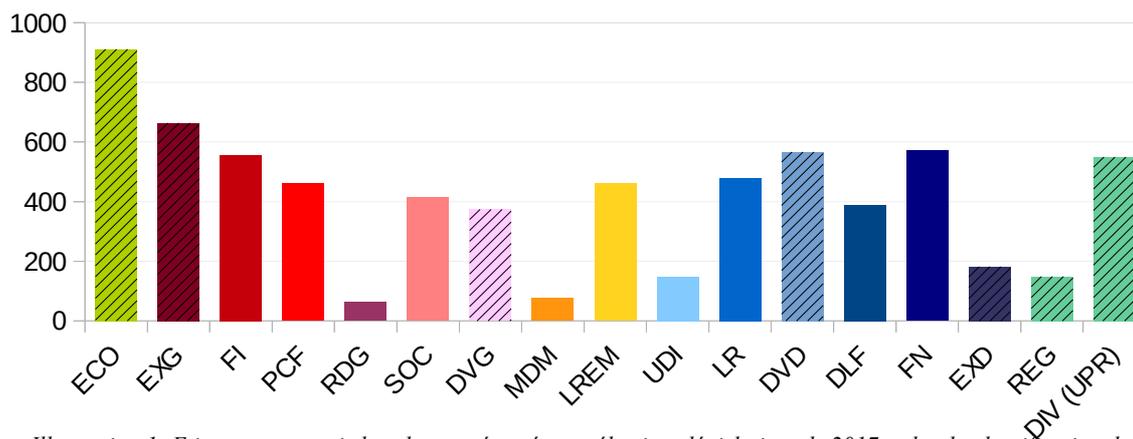


Illustration 1: Étiquettes et partis les plus représentés aux élections législatives de 2017 selon la classification du Ministère de l'Intérieur

Le parti le plus représenté aurait pu être l'UPR de François Asselineau (qui affirme avoir présenté 574 candidats sur les 577 circonscriptions), si le ministère ne l'avait pas classé sous l'étiquette « divers ». Le premier parti se trouve donc finalement être le Front National, avec

un total de 571 candidats. Il est suivi par la France Insoumise (556 candidats) et les Républicains (480 candidats), souvent alliés avec l'Union des Démocrates et Indépendants (UDI, 148). On notera également que La République en Marche (LREM) a présenté 461 candidats seulement, ce qui peut sembler étonnant pour le parti créé par le Président de la République nouvellement élu, et alors même que Richard Ferrand, secrétaire général du mouvement, avait annoncé un mois avant les élections que les 577 circonscriptions seraient investies. Pour autant, si le mouvement d'Emmanuel Macron n'a présenté de candidats que sur 80 % des circonscriptions, cela peut s'expliquer par les accords passés avec le Modem (76 circonscriptions réservées pour les candidats du parti de François Bayrou), ou encore par les 40 circonscriptions laissées délibérément libres, à l'image de la dix-huitième de Paris, où La République en Marche a renoncé à présenter un candidat contre Myriam El Khomri. Les circonscriptions où un responsable politique issu du Parti Socialiste ou des Républicains était jugé par les responsables du parti compatible avec le projet présidentiel n'ont ainsi pas trouvé de concurrent issu directement des rangs de La République en Marche.

2. Catégories socio-professionnelles

Le Ministère de l'Intérieur a publié, après les élections législatives de 2017, comme après celles de 2012, les données concernant les candidats à la députation (relatives à leur état civil, noms, prénoms, dates et lieux de naissance, professions, mais également les organes parlementaires dont ils sont membres). En adoptant un nouveau codage pour les professions selon les catégories socio-professionnelles, il est possible d'étudier en détail le profil de ces individus et de dresser une analyse comparative entre les deux échéances (illustration 2).

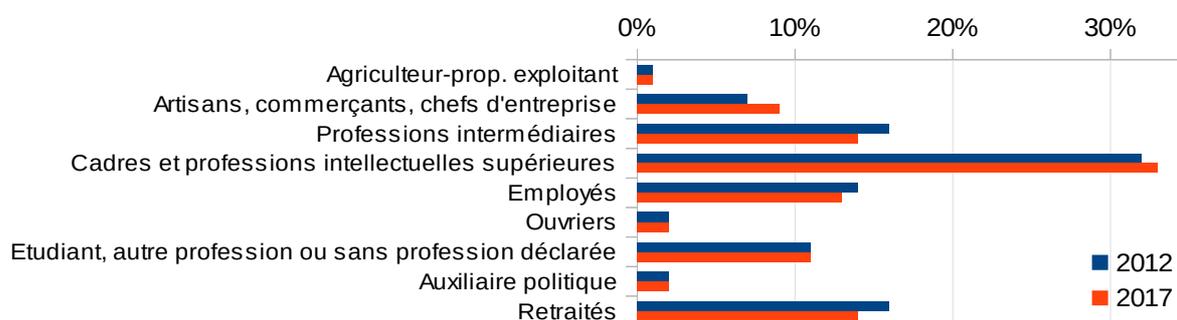


Illustration 2: Catégories socio-professionnelles des candidats à la députation, 2012 - 2017, Source : Ministère de l'Intérieur

Les situations des candidats semblent proches entre les deux échéances : les profils des postulants à la députation sont finalement assez similaires d'une élection à l'autre. Une

évolution importante est tout de même notable : entre 2012 et 2017, le nombre de candidats retraités, employés ou de professions intermédiaires a diminué au profit des cadres et des artisans, commerçants, chefs d'entreprise.

Il s'agit ensuite de s'arrêter sur les profils des candidats selon leur étiquette, afin d'analyser plus finement les représentations de chaque catégorie socio-professionnelle au sein des prétendants investis de chaque parti. L'étude de la part des cadres et professions

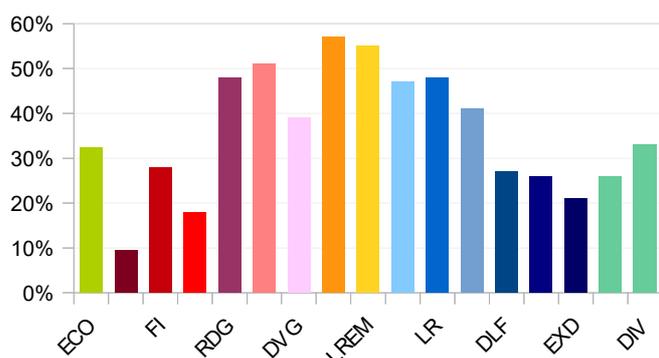


Illustration 3: part des cadres et professions intellectuelles supérieures parmi les candidats à la députation, selon l'étiquette

intellectuelles supérieures parmi les candidats à la députation (illustration 3) permet de prendre la mesure de différences importantes entre les partis. Il apparaît que plus d'un candidat sur deux fait partie de cette catégorie socio-professionnelle pour trois partis (le MoDem, La République en Marche, le

Parti Socialiste), quand ils représentent moins de 10 % des candidats d'extrême-gauche et moins de 20 % des candidats communistes. Pour Mariette SINEAU et Vincent TIBERJ, « l'aristocratie de l'administration¹⁸ pèse beaucoup plus dans les investitures que son poids démographique réel »¹⁹. Ces derniers sont en effet privilégiés lors des investitures – les deux auteurs ont démontré que « parmi les 20 % de fonctionnaires proposés par le PS aux suffrages des électeurs, 5 % relèvent des grands corps de l'État, 13 % sont des cadres de la fonction publique (catégorie A), tandis que seuls 2 % appartiennent à la catégorie B ».

À l'opposé, l'étude de la part des candidats employés et ouvriers sur l'ensemble des prétendants de chaque étiquette (illustration 4, ci-dessous) permet également de visualiser de grandes disparités entre les partis. Ainsi, si 10 % des candidats d'extrême gauche sont ouvriers, ils ne représentent que 2 % des candidats communistes, divers gauche, ou d'extrême droite. Notons également qu'aucun prétendant sous l'étiquette Radical de Gauche, Parti Socialiste, Modem, La République en Marche, Les Républicains ou divers droite n'est ouvrier – une constante pour les candidats de droite.

On retrouve plus de 20 % d'employés sous les trois étiquettes suivantes : extrême gauche, Parti Communiste et extrême droite. À l'inverse, quatre étiquettes ont présenté moins de 5 %

18 Il faut comprendre par « aristocratie de l'administration » les cadres de la fonction publique et membres des grands corps de l'État (Inspection des Finances, Conseil d'État, Cour des Comptes)

19 SINEAU, M., TIBERJ, V., (2007) « Candidats et députés français en 2002. Une approche sociale de la représentation », *Revue française de science politique*, vol. 57, no. 2, p.171

de candidats employés : le Parti Socialiste, La République en Marche, l'UDI et Les Républicains – soit les partis qui ont investi le plus de cadres parmi leurs candidats.

Si la sociologie des candidats ne semble pas forcément représentative de la réalité sociologie des électeurs, la

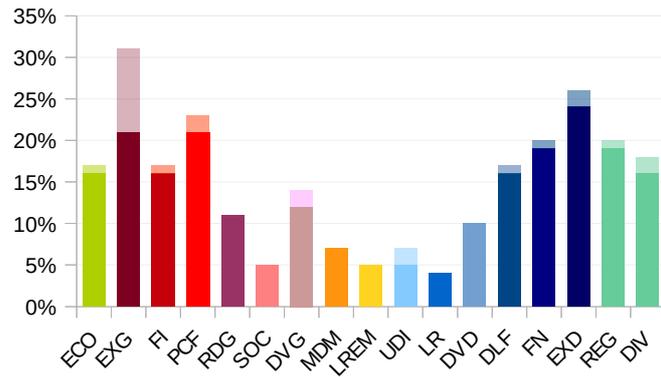


Illustration 4: part des employés (couleur) et ouvriers (transparence) parmi les candidats à la députation, selon l'étiquette

situation empire au sein des partis les plus représentés à l'Assemblée Nationale. L'exemple des candidats ouvriers et employés est à ce titre très parlant : s'ils représentent 14 % de l'ensemble des candidats, leur part tombe à 4 % pour Les Républicains, et 5 % pour La République en Marche ou le Parti Socialiste. De leur côté, le Parti Communiste français, la France Insoumise ainsi que le Front National présentent respectivement 23 %, 17 % et 20 % de candidats employés ou ouvriers. Notons que les ouvriers sont très largement laissés de côté des partis ayant rapporté assez de suffrages pour avoir des députés, y compris des partis historiquement liés à cette catégorie, comme le PCF, ou encore des candidatures de « la force du peuple » (La France Insoumise). Mariette SINEAU et Vincent TIBERJ ont démontré que la moitié des candidats présentés en 2002 par le Parti Socialiste issu des catégories populaires, était en réalité déjà élue en 1997 – pour les auteurs, dans ce cas « *la profession mentionnée dénote plus un ancrage symbolique qu'une appartenance qui n'est plus* ». Cette notion de profession symbolique est d'autant plus intéressante que les partis peuvent mobiliser dans ce cadre différentes catégories socio-professionnelles, en fonction de leur intérêt électoral et de la sociologie de leur électoral. Notons que la base de données constituée par l'Assemblée Nationale ne saurait être analysée sans recul. Constituée à partir d'éléments déclaratifs, elle peut refléter plutôt une présentation stratégique des candidats que la réalité socio-professionnelle de leur parcours²⁰. Ainsi, professions exercées et secteurs d'activités sont mêlés aux dernières professions exercées par les députés sortants. Les auteurs ont dénombré, parmi les candidats aux élections législatives de 2002, 211 candidats sortants déjà élus en 1988 - autant de prétendants dont la profession déclarée n'était pas forcément la profession exercée.

²⁰ À ce propos, voir *Les catégories socio-professionnelles*, Chap 2. Présentation et mise en scène de soi, p.28

3. Âge

La base de données du Ministère de l'Intérieur permet également d'étudier les âges des candidats. La moyenne d'âge des prétendants à la députation se situe à 48,5 ans. Cette donnée démontre un rajeunissement des candidats : la moyenne d'âge était de 50 ans en 2012 et 51 ans en 2007. Pour autant, ce rajeunissement reste relatif, car la moyenne était à 48 ans en 2002 et 42 ans en 1997.

L'âge médian se situe à 50 ans, et ce sont les partis de gauche qui présentent les profils les plus âgés (54 ans pour les communistes, l'extrême gauche ou la France insoumise ; 47 ans pour le Front National et La République En Marche, 42 ans pour les candidats de l'UPR).

À partir des dates de naissance des prétendants, il est possible de constituer une échelle des âges des candidats, présentant les âges minimum, maximum, et la moyenne d'âge par étiquette politique (illustration 5).

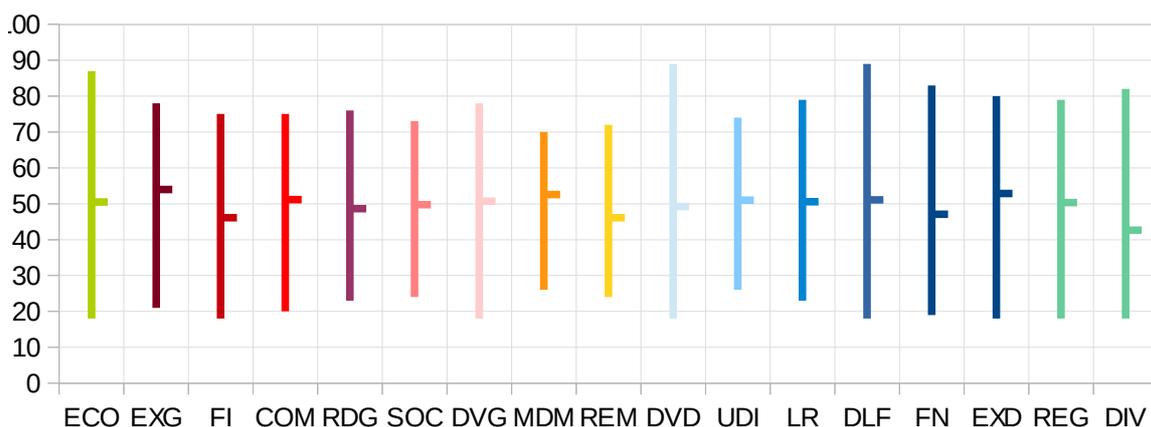


Illustration 5: Échelle des âges des candidats (minimum à maximum, moyenne). Source Ministère de l'Intérieur

Le différentiel des moyennes entre les partis est peu élevé : elle est d'environ 50 ans pour onze étiquettes sur les dix-sept présentées. L'extrême gauche présente la moyenne la plus élevée, à plus de 55 ans, quand la France Insoumise, La République en Marche et l'UPR présentent les candidats les plus jeunes, avec une moyenne autour de 45ans. Il est à ce titre intéressant de lire que les partis présentant les candidats les plus jeunes sont les partis les plus récents (FI, LREM). Notons tout de même un écart pour la France Insoumise entre la moyenne (parmi les plus basses) et la médiane (parmi les plus hautes) - cet écart s'explique par un nombre important de candidats âgés de plus de 60 ans. Il est envisageable que ces candidats plus âgés soient des candidats traditionnels des partis de gauche plus anciens, séduits par un nouveau parti. Il est alors pertinent d'étudier la part de sexagénaires parmi les

candidats, en gardant en tête qu'au 1^{er} janvier 2017, 24 % de la population française est âgée de 60 ans ou plus selon le bilan démographique de l'INSEE. Deux étiquettes présentent une sous-représentation des sexagénaires, La République en Marche et les candidats divers ; à l'inverse, il existe une sur-représentation de cette tranche d'âge au sein des candidats se présentant sous les étiquettes « extrême gauche » et « extrême droite ».

Il s'agit de s'arrêter plus précisément sur la structure d'âge des candidats investis par les grandes familles politiques (illustration 6). Des regroupements ont été réalisés sur la base de la proximité politique et de la récurrence des alliances. Les candidats du Parti Communiste français, de la France Insoumise et d'extrême gauche ont été regroupés dans la famille « extrême gauche » ; les candidats écologistes, du Parti Socialiste, du Parti Radical de Gauche et divers gauche dans la famille « gauche plurielle » ; La République En Marche et le Modem ont été classés ensemble ; Les Républicains, l'UDI, les candidats divers droite ont été regroupés dans la famille « Droite » ; le Front National, Debout la France et les candidats d'extrême droite sous « extrême droite ».

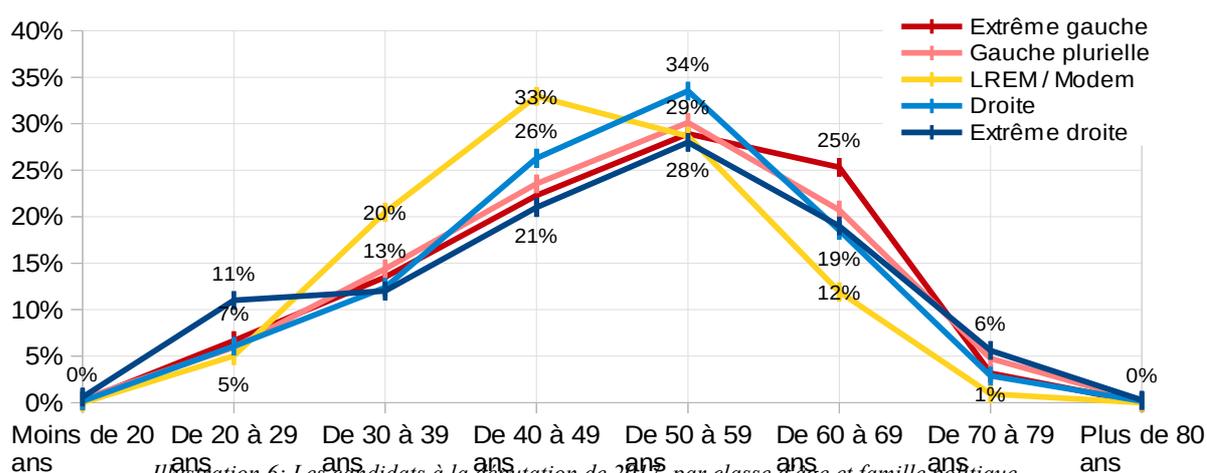


Illustration 6: Les candidats à la députation de 2017, par classe d'âge et famille politique

Cette mise en graphique permet de réaliser la similitude dans la structure d'âge des candidats des partis d'extrême gauche, de gauche, de droite et d'extrême droite. Quelques exceptions sont tout de même notables : une part plus importante des moins de 29 ans pour l'extrême droite (11 %, contre 6 ou 7 % pour les autres partis), de même pour les 60 - 69 ans en ce qui concerne l'extrême gauche (25 %, contre 19 à 21% pour les autres formations), ainsi qu'une part plus importante des 40-59 ans pour les candidats de droite (entre 3 et 5 % de plus de que les autres étiquettes). Ces spécificités par étiquette peuvent s'expliquer par des facteurs intrinsèques aux objectifs de chaque mouvement ou à la structuration de son électorat. Ces différences restent pour autant minimes et ne permettent pas de distinguer des stratégies

particulières entre ces quatre familles politiques.

Il en va autrement pour les candidats représentant le parti d'Emmanuel Macron : les candidats de 30 à 49 ans y sont beaucoup plus nombreux que dans les autres formations politiques. Les candidats de 40 à 49 ans représentent par exemple 33 % des candidats de La République en Marche et du Modem, alors même qu'ils ne représentent que 21 % des candidats d'extrême droite. Cette dynamique se poursuit avec un faible pourcentage de candidats âgés de 60 à 69 ans : 12 %, soit moitié moins que les candidats d'extrême gauche (25%), un chiffre bien inférieur également aux candidats de gauche (21%).

Il apparaît pertinent d'observer si la structuration des classes d'âge des candidats évolue au long des élections – une mise en graphique de ces structururations a été réalisée, en s'appuyant sur les travaux de Mariette SINEAU et Vincent TIBERJ sur l'élection de 2002²¹.

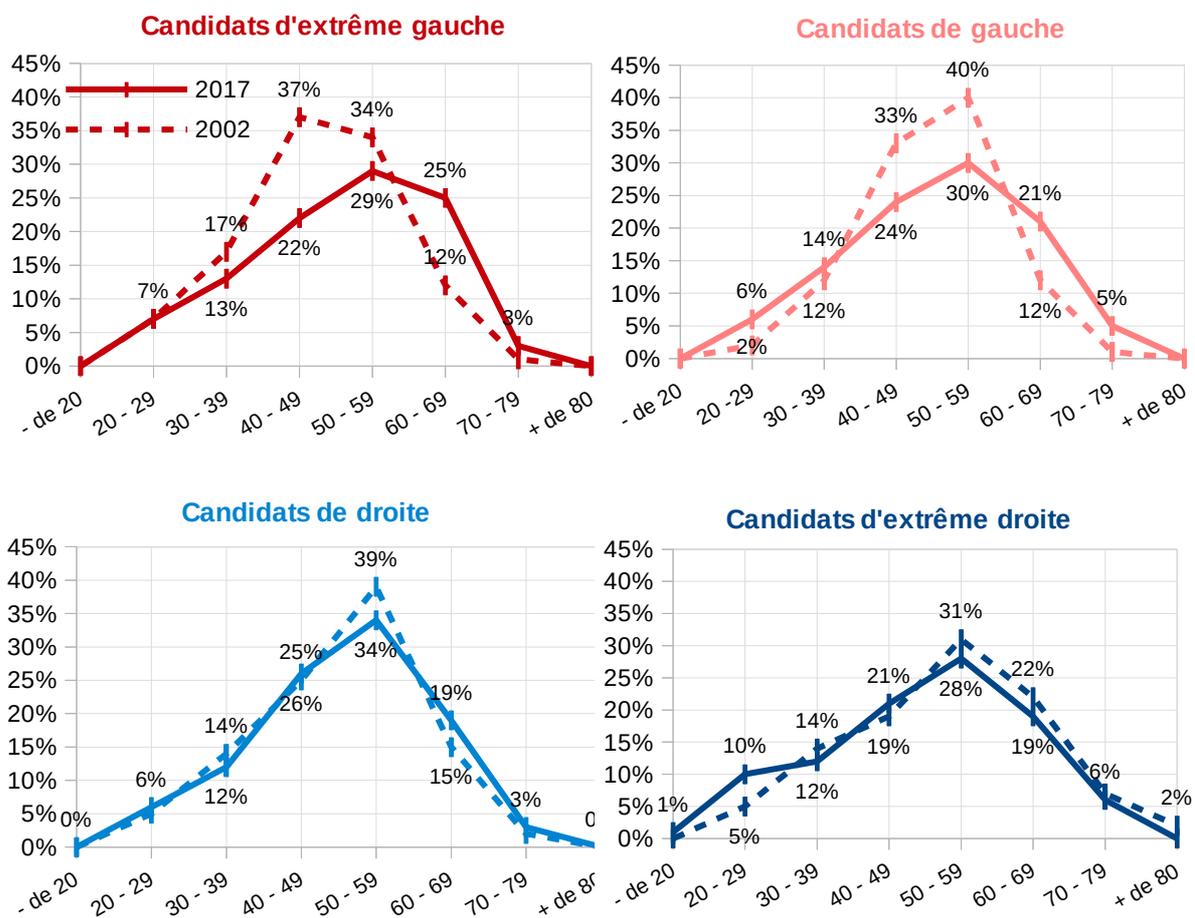


Illustration 7: Candidats par classe d'âge (2002-2017)

21 SINEAU, M., TIBERJ, V., (2007) « Candidats et députés français en 2002. Une approche sociale de la représentation », *Revue française de science politique*, vol. vol. 57, no. 2, p.171

Cette illustration permet de mettre en valeur une structuration quasiment identique à 15 ans d'intervalle pour les candidats de droite et d'extrême droite. En effet, pour chaque famille politique, une seule légère évolution est notable – les candidats de droite sont répartis plus également entre les différentes tranches d'âge qu'en 2002, où les 50-59 ans représentaient 39 % de l'ensemble des prétendants, et les candidats d'extrême-droite se sont rajeunis.

Cette prise en compte de la représentation électorale de la jeunesse, notamment au sein du Front National, est particulièrement intéressante : en 2007, Mariette SINEAU et Vincent TIBERJ disaient à propos des élections législatives de 2002 que l'extrême droite « *se distingue par la sélection d'une grande proportion de candidats seniors (65 ans et plus). Doit-on y voir le signe d'un vieillissement de ses militants ou une adaptation de l'offre à une clientèle électorale qui suit la même tendance ?* »²². Cette analyse est à relativiser : depuis 2015, de nombreux discours, appuyés par des sondages et études d'opinion, avancent que le Front National serait le premier parti auprès de la jeunesse. Malgré le nombre important de travaux concernant ce parti, la question du rapport que les jeunes entretiennent avec lui n'a pas été étudiée précisément.

La structuration des classes d'âge des candidats selon leur famille politique (illustration 7) permet de valoriser une évolution majeure au sein des partis de gauche et d'extrême gauche, avec une tendance importante au vieillissement des candidats. Les candidats d'extrême gauche étaient, en 2002, les plus jeunes à se présenter aux suffrages des électeurs - 61 % des candidats avaient alors moins de 49ans, contre 42 % en 2017. La part des candidats de 60 à 69 a évolué de manière considérable entre les deux élections, passant de 12 % en 2002 à 25 % lors des dernières élections.

Une dynamique similaire se présente aux candidats de gauche : quand en 2002, 73 % des prétendants à la députation étaient âgés de 40 à 59 ans, ils ne sont plus que 54 % en 2017. Ces 20 % de candidats ne se sont pas répartis équitablement entre les différentes tranches d'âge : si une faible augmentation des jeunes candidats est notable, elle n'efface pas le vieillissement des candidats, la part de candidats âgés de 60 à 69 ans ayant quasiment doublé entre les deux échéances.

22 SINEAU, M., TIBERJ, V., (2007) idem, p.171

4. Sexe

La représentation politique française, spécifiquement du point de vue des parlementaires, est loin d'être paritaire. Pour autant, de nombreuses lois encadrent et soutiennent la parité dans l'accès aux postes de pouvoir, à l'exemple de la loi du 6 juin 2000, dite loi sur la parité, qui prévoit des sanctions financières pour les partis présentant moins de 48 % de candidates. D'autres lois ont depuis vu le jour, et l'évolution de la parité se fait à pas de velours, à l'exemple de la mise en place pour la première fois de l'élection d'un binôme paritaire pour les élections départementales de 2015 (loi de 2013).

La loi sur la parité de 2000 a eu pour effet de féminiser, si ce n'est l'Assemblée Nationale (12 % d'éluës en 2002, contre 11 % en 1997), au moins les candidatures : on décomptait 39 % de candidates en 2002, contre 23 % en 1997. L'étude historique de la

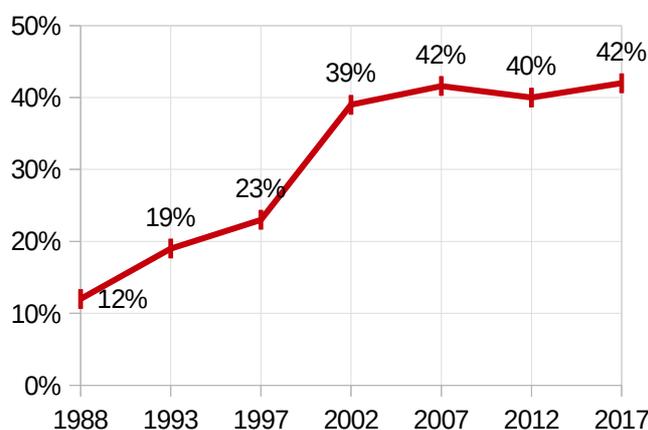


Illustration 8: Taux de candidates lors des élections législatives

féménisation des candidatures permet d'observer cette dynamique sur le temps long (illustration 8)²³. L'évolution du taux de candidates est éloquent sur l'effet de la loi sur la parité : les élections de 2002 ont été un accélérateur dans la féminisation des prétendants à la députation. Pour autant, ce taux de femmes candidates n'a quasiment pas

évolué depuis, et semble stagner autour des 40 %, sans jamais avoir dépassé les 42 %.

L'étude du genre des binômes est également pertinente (illustration 9). En 2017, le binôme le plus représenté était un binôme candidat-suppléante, suivi de près par son opposé, candidate-suppléante. Les binômes non paritaires, qu'il s'agisse de binômes masculins ou féminins, sont minoritaires - notons tout de même que les candidats-suppléants représentent 19 % des candidatures, quand les binômes exclusivement féminins n'en représentent que 8 %. Cette répartition peut être lue avec

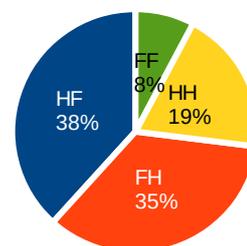


Illustration 9: Composition des binômes

23 Données de 1988 à 1997 : MOSSUZ-LAVAU J., (1997) La percée des femmes aux élections législatives de 1997, *Revue française de science politique*, pp. 454-461
Données 2002 : SINEAU, M., TIBERJ, V., (2007) « Candidats et députés français en 2002. Une approche sociale de la représentation », *Revue française de science politique*, vol. 57, no. 2, p.165.
Données 2007 à 2017 : Ministère de l'Intérieur

un autre regard : lors des élections législatives de 2017, un homme était présent dans 92 % des binômes candidats, et une femme dans 81 % d'entre eux.

Pour Mariette SINEAU et Vincent TIBERJ, la féminisation relative de 2002 s'explique par le fait que les petites formations, d'extrême droite comme d'extrême-gauche, aient été « beaucoup plus respectueuses de la parité des candidatures que les partis parlementaires » (notamment pour des raisons financières, ces partis n'ayant pas les moyens de se permettre les amendes pour non-respect de la parité), quand les partis parlementaires, les plus à même d'accéder aux postes de pouvoir, sont restés en deçà de la barre de 50 % de candidates. L'étude du taux de candidates par famille politique en 2017 permet d'observer que cette

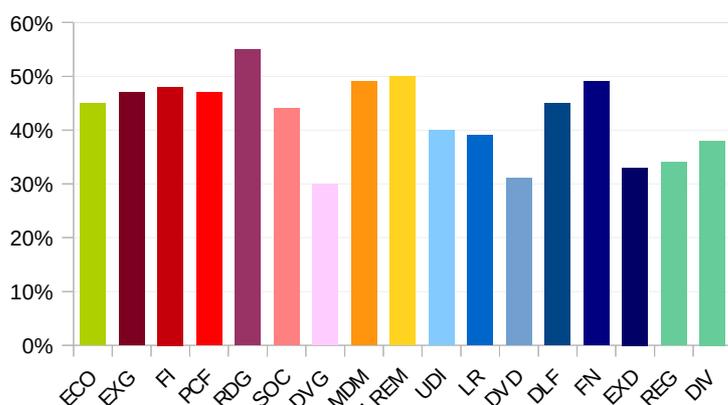


Illustration 10: Taux de candidates lors des élections législatives

dynamique n'était pas identique lors des deux échéances (illustration 10).

On peut ainsi constituer trois catégories d'étiquettes : celles qui ont présenté plus de 50 % de femmes (dans l'ordre, La

République en Marche, le MoDem, le Front National, la France Insoumise, le Parti Communiste français, l'extrême gauche (LO, NPA), le Parti Socialiste, l'UDI), et enfin les partis les moins paritaires, présentant moins de 40 % de femmes (Les Républicains, les candidats divers, principalement UPR, les régionalistes, et enfin les divers droite et divers gauche). Si le parti où le plus de femmes étaient candidates est effectivement un petit parti, le Parti Radical de Gauche (RDG), les plus gros partis sont loin d'être ceux qui ont le moins respecté la loi sur la parité. Il est également intéressant de voir que les candidats « divers droite » et « divers gauche », souvent non rattachés à un parti, respectent le moins la parité.

En 2006, Catherine ACHIN et Sandrine LÉVÈQUE analysaient les facteurs de la sous-représentation politique des femmes en France (la difficile conjugaison entre carrière politique – comme la vie professionnelle – et la vie familiale, les processus de sélection des candidats investis en interne des partis)²⁴. Elles dressaient à ce titre un bilan contrasté des effets de la loi sur la parité sur le champ politique.

24 ACHIN, C, LÉVÈQUE, S. (2006) Femmes en politique, La Découverte, pp. 60-90.

5. Des candidats aux élus, « la mesure d'une distorsion »

Mariette SINEAU et Vincent TIBERJ ont étudié les candidats et députés français de 2002, menant une « approche sociale de la représentation ». Pour eux, « *Si les candidats retenus à l'issue des investitures partisans reflètent déjà, à ce premier stade, une image déformée de la réalité sociologique du pays, la distorsion va s'accroître tout au long du processus électoral, qui va de l'investiture à la qualification pour le second tour, puis à l'élection proprement dite* »²⁵. Les deux chercheurs ont construit un tableau synthétique de ces évolutions entre les candidats investis, ceux qui passent le premier tour et les députés finalement élus en 2002 (ci-dessous) - un tableau similaire a été construit avec les données des élections législatives de 2017, concernant les candidats et les députés élus uniquement (illustration 11).

	Candidats aux législatives	Qualifiés au second tour	Élus
Nombre	8 455	1 017	572
Genre			
Homme	61	77	87,5
Femme	39	23	12,5
Âge			
18-39 ans	21,5	9,5	6
40-49 ans	29	22,5	21,5
50-59 ans	33,5	47,5	49,5
60 ans et plus	16	20,5	23
Statut ¹			
Libéral	10	20	21
Public	29,5	31	28,5
Privé	28,5	22,5	23,5
Autre/indéterminé	24,5	22	21
Employeur ou indépendant	7	4,5	6
Classe sociale			
Supérieure	27	47	49
Populaire	15,5	2	2,5
Autre	26,5	27,5	26,5
Moyenne	31	23,5	22,5

Source : Ministère de l'Intérieur (France métropolitaine)

	Candidats	Élus
Nombre	7877	577
Genre		
Hommes	58%	61%
Femmes	42%	39%
Âge		
18-39 ans	25%	22%
40-49 ans	24%	30%
50-59 ans	28%	31%
plus de 60 ans	22%	16%
Profession		
Ouvriers, employés	16%	1%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	33%	43%

Illustration 11: Profil socio-démographique comparé des candidats et des élus (en %)

Si les deux auteurs avaient noté une importante distorsion de genre (de 39 % des investis, les femmes ne représentaient plus que 12,5 % des élus), celle-ci est moindre en 2017 (de 42 % des candidats, elles sont 39 % des élus). Pour autant, des évolutions dans la structure au niveau de l'âge et de la profession sont notables. La moyenne d'âge a ainsi évolué au long du processus électoral : la part des 40-49 ans a augmenté, passant de 24 % chez les candidats à 30 % chez les députés, de même que les 50-59ans, quand la part des plus de 60 ans est passée de 22 % à 16 %, et celle des moins de 40 ans de 25 à 22 %.

L'évolution majeure dans la structuration de la population concerne les professions exercées. Si la part des ouvriers ou employés est notable au sein du groupe des candidats

25 SINEAU, M., TIBERJ, V., (2007) « Candidats et députés français en 2002. Une approche sociale de la représentation », *Revue française de science politique*, vol. vol. 57, no. 2, p.165.

(16%), elle chute à 1 % chez les députés élus. À l'inverse, si un tiers des candidats était cadre ou de profession intellectuelle supérieure, ce taux a augmenté de 50 %, pour atteindre les 43 % des députés élus.

La réglementation des mandats a évolué dès le XIXe siècle, afin d'accorder un revenu aux élus - l'objectif de cette pratique était de permettre à des catégories de population variées, ne disposant pas forcément des moyens financiers suffisants pour se consacrer à un mandat, de vivre de cette activité. Si, contrairement à d'autres espaces de travail, l'accès au milieu politique semble peu contrôlé, cela ne signifie pas que tout individu peut y accéder. Didier DEMAZIÈRE et Rémy LE SAOUT ont étudié la corrélation entre la structuration du marché du travail politique et la rémunération des élus - selon eux, « *cette "ouverture" favorise les prétendants qui peuvent mobiliser leurs ressources privées pour se consacrer pleinement à l'activité politique* »²⁶. Le comparatif des catégories socio-professionnelles des candidats et des données INSEE de 2012 illustre à ce propos la distorsion entre les profils des candidats à une élection et l'ensemble de la société (illustration 12).

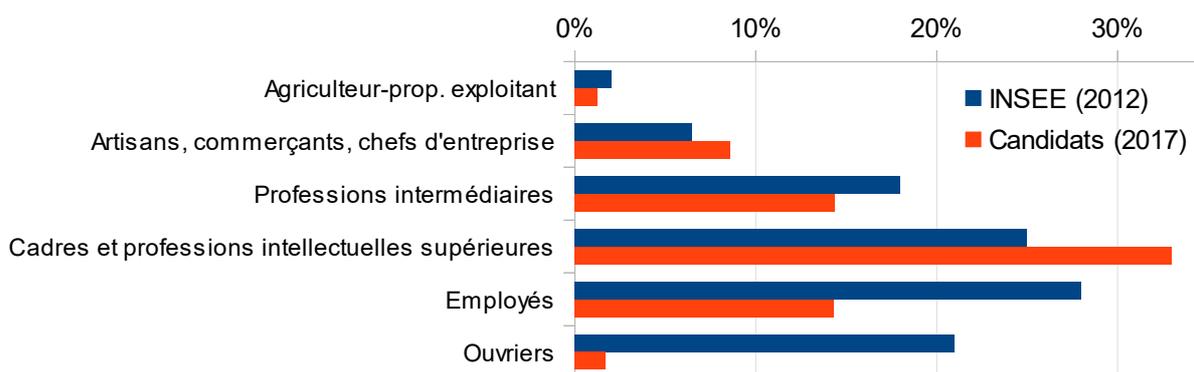


Illustration 12: Catégories socio-professionnelles des candidats à la députation (source Ministère de l'Intérieur) et de la société Française (données INSEE)

*

Au terme de ce chapitre, nous sommes enclin à relever une distorsion importante entre les profils des candidats et la sociologie de la société française. Cette remarque soulève un certain nombre de questions touchant à la représentativité des responsables politiques. Il serait à ce titre pertinent de reprendre le modèle d'analyse développé par Mariette SINEAU et Vincent TIBERJ autour des élections législatives de 2002, et de l'appliquer aux élections de 2007, 2012 et 2017, afin d'étudier l'évolution possible de cette distorsion.

26 DEMAZIERE D., LE SAOUT, R. (2017) Présentation de la section thématique 34 : « Les élus et l'argent. Normes et usages ». Congrès de l'Association Française de Science Politique, 2017, Montpellier. [en ligne]. <http://www.afsp.info/congres/> [Consulté le 22/04/2017]

CHAPITRE 2. PRÉSENTATION ET MISE EN SCÈNE DE SOI

Les documents de propagande électorale tels que les professions de foi sont un lieu important pour que les candidats à la députation se fassent connaître des électeurs. Au-delà d'une présentation d'informations classiques, comme l'âge ou l'étiquette politique, ces documents deviennent un espace d'auto-mise en scène de soi où les candidats livrent des informations intimes précisément sélectionnées.

Lors du dernier Congrès de l'Association Française de Science Politique, en 2017, l'une des sections thématiques portait sur « La politique saisie par la transparence ». Cette section a abordé ce qui s'apparente à une nouvelle norme démocratique, valorisée par des acteurs divers, de l'OCDE à des observatoires militants, comme par certains élus. Hélène MICHEL et Stéphanie YATES avancent ainsi que « *Pour l'ensemble de ces observateurs, s'efforcer de promouvoir la transparence permettrait de remédier aux différents maux dont souffrirait la démocratie (HOOD et HEALD, 2006) : enrichissement des élus, financement occulte des partis politiques, abus de biens sociaux, trafic d'influence, lobbying, pots de vin, corruption et fraude fiscale, autant de phénomènes qui contribueraient à nourrir la méfiance des citoyens à l'égard du pouvoir et à alimenter « la crise de représentation »*²⁷.

La transparence se traduit par des droits d'accès aux documents et un droit de regard sur ceux qui sont en charge des affaires publiques. Dans cette perspective, le vote de lois sur « la transparence de la vie publique » avec la publicisation d'informations sur les élus et leurs entourages, comme l'installation d'institutions censées contrôler les conflits d'intérêts (Haute Autorité sur la Transparence, Déontologue de l'Assemblée nationale, Commissaire au lobbying) participent de cette volonté politique de « faire la lumière » sur des zones d'ombre.

La transparence s'affirme donc peu à peu comme gage d'exemplarité de l'homme politique. « *Qui ne serait irréprochable dans sa sphère familiale et intime ne saurait en effet*

27 MICHEL Hélène, YATES Stéphanie. (2017) Présentation de la section thématique 24 : « La politique saisie par la transparence. Sociologie des pratiques et des dispositifs publics ». Congrès de l'Association Française de Science Politique, Montpellier. [en ligne]. <http://www.afsp.info/congres/> [Consulté le 22/04/2017]

exercer des responsabilités politiques »²⁸ : c'est sur cette pensée que va peu à peu s'aligner la société française au début des années 2000. Dès ce moment, la publicisation d'informations privées, relevant de la sphère la plus intime, deviennent les preuves nécessaires de la droiture des hommes - en 2006 par exemple, François Bayrou se pliera au jeu de la peopolisation, dans Paris Match et à la télévision, en déclarant n'avoir « *aucun inconvénient à montrer ce qui est vrai* ».

Si les hommes et les femmes politiques se dévoilent autant, c'est qu'ils ont conscience de la plus-value électorale potentielle. Montrer une image plus intime permet d'instaurer une relation de confiance, un sentiment de connaissance des histoires individuelles. Au-delà d'apparaître sous leur meilleur profil, les candidats cherchent en effet à donner une image proche du mode de vie de leur électorat, afin de créer un sentiment de reconnaissance, de proximité. Cette idée d'identification est d'autant plus importante qu'elle touche des personnalités politiques, régulièrement accusées d'être des élites loin du peuple et n'ayant aucune conscience de la réalité du quotidien de leurs concitoyens - image régulièrement confirmée par certains responsables politiques nationaux (quand Nathalie Kosciusko-Morizet avance qu'un ticket de métro coûte 4€, ou que Jean-François Copé compte 10 centimes pour un pain au chocolat²⁹ par exemple). Pour Anne MUXEL, « *au prétexte d'une recherche de proximité, et donc d'une supposée démocratisation du pouvoir, il organise un semblant de porosité, une équivalence possible, entre les espaces de la vie privée des gouvernants et ceux des citoyens ordinaires* »³⁰ ; ce chapitre a pour ambition de mettre en exergue les différentes stratégies de mise en scène de soi et de dévoilement déployées par les candidats à la députation.

1. Identités stratégiques des candidats

1.1. Les catégories socio-professionnelles

Certains candidats ont fait le choix de préciser sur leur profession de foi leur métier ou ancien métier. Ils sont ainsi près de 60 % des candidats étudiés à avoir explicité cette

28 DAKHLIA J., (2007) « People et politique : un mariage contre nature ? Critères et enjeux de la peopolisation », Questions de communication, pp. 259-278

29 France TV info, (2016) « Pain au chocolat à 10 centimes, ticket de métro à 4 euros. Quand les politiques vivent dans un autre monde », [En ligne] <http://www.francetvinfo.fr> (consulté le 25/02/2018)

30 MUXEL A., (2017) « Chapitre 7 - L'expérience démocratique au prisme de l'intime » in *La démocratie de l'entre-soi*. Paris: Presses de Sciences Po, pp. 103-117

information aux électeurs (361 sur les 620 candidats). En comparant ces données livrées aux électeurs à la base de données constituée par le Ministère de l'Intérieur (en ne sélectionnant que les candidats dont les professions de foi ont été étudiées), il est possible de mettre en valeur des tendances différenciées à valoriser sa profession (illustration 13, ci-dessous).

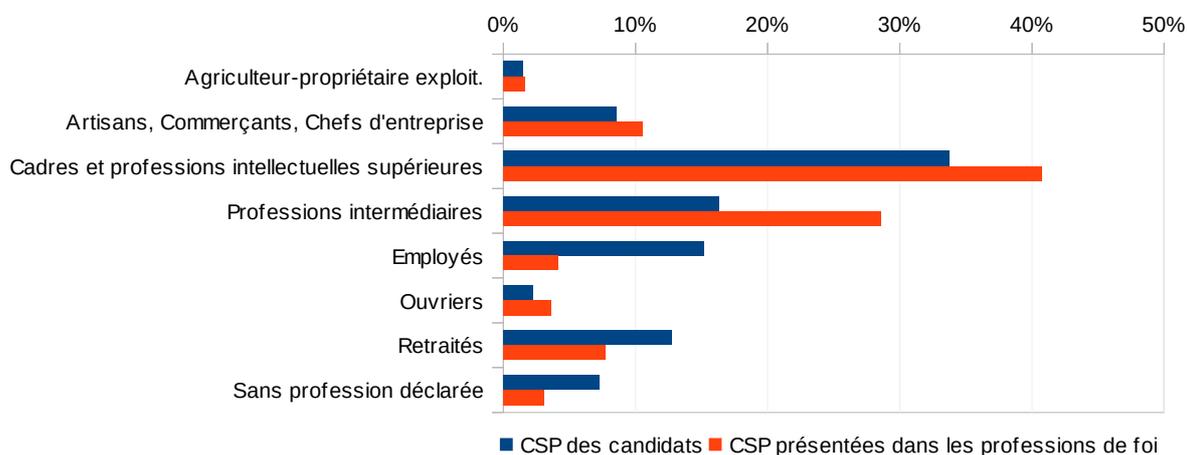
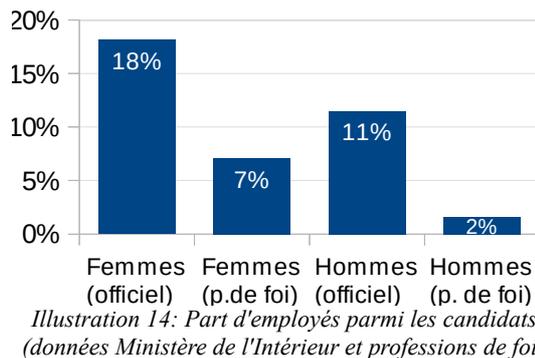


Illustration 13: Comparatif entre les catégories socio-professionnelles des candidats et la mise en avant de ces dernières

Si la valorisation de leur métier par les agriculteurs-propriétaires exploitants, les artisans, commerçants et chefs d'entreprise, ou encore les ouvriers, reflète approximativement leur part dans la population étudiée, certaines catégories socio-professionnelles se détachent par des stratégies différentes. Notons une survalorisation des cadres et professions intellectuelles supérieures (41 % dans les professions de foi, 34 % dans la population totale), ou encore, plus importante, des professions intermédiaires (ils représentent 29 % des candidats explicitant leur profession, alors même que ces métiers représentent 16 % de la population totale étudiée). Cette illustration permet également de mettre en exergue une autre information : il existe une importante sous-valorisation des employés (quatre fois moins de candidats mettant en avant leur profession que d'individus de cette catégorie socio-professionnelle décomptés dans la population totale étudiée), des candidats qui n'ont pas déclaré de profession (deux fois moins), des retraités (un tiers de moins).

Étudier dans le détail ce phénomène permet d'observer des dynamiques genrées dans la sous-valorisation de certaines catégories socio-professionnelles. La catégorie des employés est composée en grande majorité de femmes (selon les données INSEE 2017, elles représentent plus de 75 % des employés de cette catégorie). Si leur représentation parmi les candidats à la députation renvoie à cette réalité féminine, observer en parallèle la

valorisation de cette donnée dans les professions de foi (illustration 14) permet d'éclairer cet objet sous un autre angle. Près de 40 % des candidates employées ont spécifié leur catégorie socio-professionnelle dans leur profession de foi, quand moins de 20 % des hommes en ont fait de même. Cette différence importante peut s'expliquer par la nature de ces métiers : cette catégorie, fortement féminisée, est perçue comme telle dans la société, ce qui peut expliquer une sous-valorisation des hommes.



Les différentiels entre réalité et valorisation sont intéressants car ils soulignent que, lorsque de nombreux candidats font le choix de ne pas expliciter leurs professions, des sous-représentations comme des sur-représentations apparaissent dans les catégories sociales explicitées. Tirer une analyse de ce phénomène, en regardant quelle catégorie socio-professionnelle est plus facilement mise en avant par ses représentants, pourrait pour autant s'avérer périlleux. En effet, certains partis ont choisi une profession de foi « unique » ou « commune »³¹, où la place de la présentation des candidats est minime voire inexistante, et où les professions peuvent ne pas être mentionnées. L'intégralité des candidats de l'UPR, comme une grande partie des candidats de Debout la France ou du Front National se retrouvent par exemple invisibilisés dans cette étude de la valorisation des catégories socio-professionnelles – ce qui n'est pas tant dû à leur profession qu'à leur étiquette politique.

La base de données constituée par l'Assemblée Nationale, tout comme les informations présentées dans les professions de foi, est constituée à partir des déclarations de professions des élus. Elle reflète donc plus une présentation stratégique que la réalité socio-professionnelle de leur parcours. Julien BOELAERT, Sébastien MICHON et Étienne OLLION ont étudié dans leur ouvrage "*Métier : Député*" le paradoxe entre le nombre conséquent de professionnels de la politique (dont on peut se rendre compte en étudiant les discours de leurs opposants ou des journalistes), et leur invisibilisation dans les statistiques du parlement. Pour eux, il existe « une mise à distance permanente de la politique comme métier »³², ainsi que, plus largement, une réécriture des parcours professionnels des élus. Les

31 Les typologies des professions de foi sont analysées dans le Chapitre 4. La profession de foi : étude de l'objet, page 78

32 BOELAERT, J., MICHON, S., OLLION, É. (2017) *Métier député : enquête sur la professionnalisation de la politique en France*. Paris, France: *Raisons d'agir éditions*, p31

auteurs ont mis en avant que seuls 30 député.e.s sur 577 indiquent avoir vécu de la politique (cinq « permanents politiques », huit « collaborateurs parlementaires » et dix « anciens » professionnels de la politique). Une partie de leur étude a eu pour objectif de retrouver quelle profession était alors revendiquée dans les biographies et bases de données de l'Assemblée Nationale : « *Soucieux d'occulter cette qualité qu'ils perçoivent comme étant stigmatisée par leurs électeurs, les professionnels de la politique se cherchent et se déclarent une autre identité, parfois assez fantaisiste.* ». Certains députés se retrouvent à valoriser toute activité extérieure exercée, même de courte durée et il y a parfois plus d'une dizaine d'années. Les chercheurs s'appuient sur des cas précis, à l'exemple d'un député, militant dès l'adolescence, devenu collaborateur parlementaire puis permanent politique avant d'être élu, et qui indique être cadre supérieur du privé – poste occupé quelques années, plus de quinze ans avant la déclaration faite pour l'Assemblée.

Plus que d'apporter des informations sur les parcours socio-professionnels des candidats et élus, « *l'étude des biographies apporte donc des informations précises sur les manières dont les élus veulent être perçus, sur les aspects valorisés ou non dans un état donné du champ politique* »³³. Ainsi, concernant les députés élus en 2017, il semblerait que plus d'un tiers des biographies disponibles sur le site de l'Assemblée Nationale présente ces derniers sous une profession qui ne correspondrait pas à la profession qu'ils exerçaient réellement avant leur élection.

1.2. Les prix, médailles, légions

L'article d'Annie COLLOVALD sur les "Identités Stratégiques" du personnel politique soulève une question assez inattendue sur la présentation des élus: elle y démontre en effet la propension de certains à valoriser dans leurs notices biographiques qu'ils ont été décorés de prix prestigieux. Cette étude a été le lieu d'observer si cette mention aux décorations honorifiques et prix éventuels, reçus par les candidats comme les suppléants, était faite dans les documents de propagande électorale officiels. Après analyse des 620 documents sélectionnés, il se trouve que moins de 1 % des candidats et suppléants font mention d'un prix, une médaille ou une légion. Ainsi, on dénombre parmi les candidats étudiés deux Chevaliers de l'Ordre National du Mérite, deux Chevaliers du Mérite Agricole, un ancien combattant détenteur de la Croix de la valeur militaire. Deux candidats valorisent également

33 BOELAERT, J., MICHON, S., OLLION, É. (2017) idem, p34

des prix professionnels, qui se trouvent tous deux être dans le domaine agroalimentaire. Pour Annie COLLOVALD les prix et médailles font partie d'un ensemble « *d'indicateurs publics constitutifs de la "personnalité publique"* ». Elle analyse la présence de ces informations dans les biographies comme étant une valorisation des qualités sociales « *qui en font un membre de la "bonne société"* »³⁴.

1.3. Les diplômes

Certains candidats et suppléants choisissent de mettre en avant leur niveau de diplôme – on retrouve en conséquence, dans les professions de foi étudiées, 7 % des candidats et 4 % des suppléants explicitant leurs qualifications et parcours d'études. Parmi eux, près de 70 % mettent en avant des formations socialement très valorisées : ils sont détenteurs de masters, de doctorats, ou encore sont diplômés de l'ENS, d'Instituts d'Études Politiques ou de grandes écoles (sont notamment citées Polytechnique ou l'ESSEC). Peu de candidats spécifient leur niveau de diplôme, mais on peut noter que ceux qui choisissent de le faire sont issus de parcours très ciblés, leur conférant un capital symbolique fort.

L'étude des parcours des députés élus permet de mettre en perspective ces informations: plus de 20 % d'entre eux ont suivi et valorisent des études de niveau master en droit, 18 % en économie (écoles de commerce et de gestion incluses) ou encore en ingénierie.

C'est ensuite sur les profils des candidats qui mettent en avant ce type d'informations qu'il s'agit de s'arrêter (illustration 15).

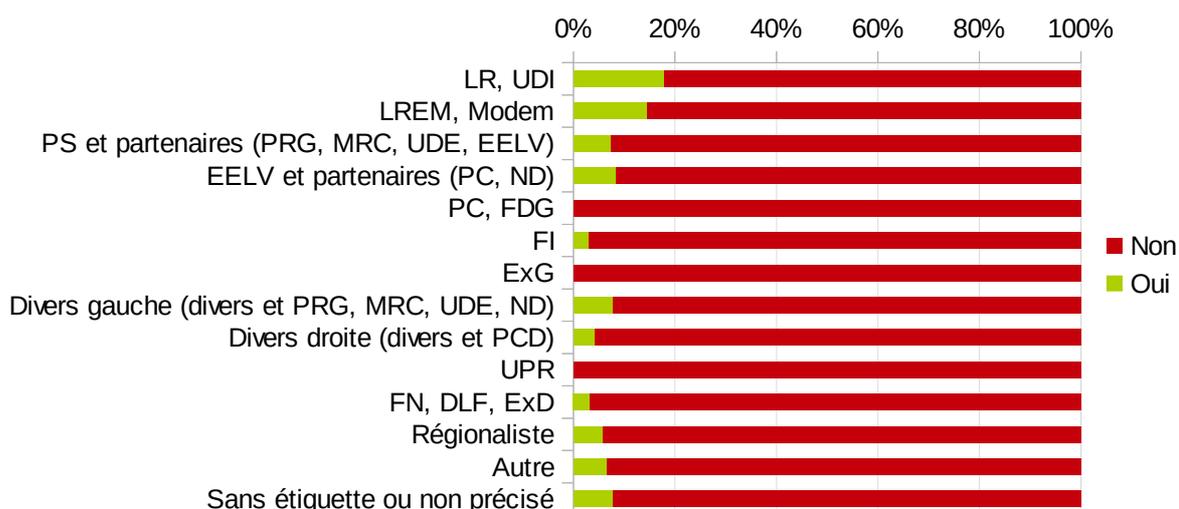


Illustration 15: Valoriser son niveau de diplôme selon l'étiquette

34 COLLOVALD, A. (1988) Identité(s) stratégique(s), *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol 73, p30

Une stratégie de mise en scène du parcours scolaire semble se détacher pour deux groupes de candidats : ceux ayant une étiquette Les Républicains ou UDI, et ceux ayant l'investiture de La République en Marche ou du Modem. Cette étude démontre que près de 20 % des candidats Les Républicains-UDI, et plus de 15 % de ceux du parti d'Emmanuel Macron ont spécifié leur niveau de diplôme dans leur profession de foi. À l'inverse, aucun candidat d'extrême gauche (NPA, LO) ou du Parti Communiste français étudié n'a indiqué cette information.

1.4. Engagement politique, associatif et syndical

Dans leurs professions de foi, un certain nombre de candidats font mention de leurs engagements. Ainsi, 22,4 % des candidats et suppléants étudiés disent avoir un engagement associatif – près de 80 % d'entre eux en précisent la thématique, leurs responsabilités ou le nom de l'association. De la même façon, 7 % des candidats et suppléants mettent en avant une expérience dans le syndicalisme. La valorisation de ces différents engagements s'inscrit dans une stratégie de reconversion militante : Sylvie TISSOT avance à ce propos que « *Les ressources accumulées au cours des expériences militantes passées et mobilisées au cours de nouvelles activités frappent par leur diversité : « prestige moral » que procure l'engagement auprès des plus défavorisés ; réseaux sociaux constitués au fil des engagements* », mais également « *l'habitus politicien constitué d'un ensemble de savoir-faire : de l'habitude d'animer des groupes et d'organiser les réunions à la capacité de les manipuler* »³⁵.

Notons également que 8 % des candidats précisent être sympathisant, adhérent, militant, ou avoir des responsabilités dans une organisation politique (du responsable de section locale au secrétaire national d'un parti important dans le paysage politique), et qu'un tiers des candidats précise dans sa profession de foi être élu ou avoir déjà eu un mandat politique, tout comme 20 % des suppléants. En mettant en avant leur expérience politique, ces candidats cherchent à se légitimer aux yeux des électeurs. L'analyse des mandats exercés par les candidats permet d'approfondir cette question (illustration 16).

35 TISSOT S. et al. (2005) *Reconversions Militantes*. Limoges: Pulim, p12

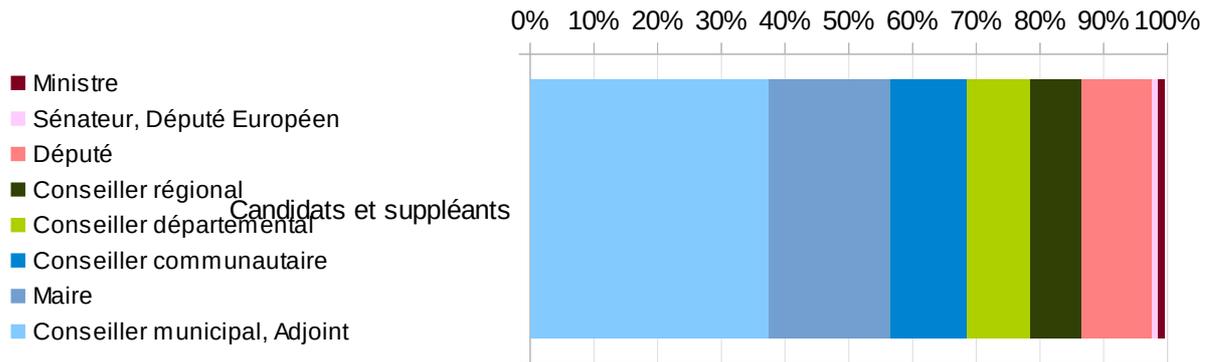


Illustration 16: Responsabilités politiques déjà exercées par les candidats et suppléants

Cette illustration permet de visualiser que les mandats locaux sont davantage valorisés dans les professions de foi (près de 70 % des candidats et suppléants ont déjà exercé des responsabilités locales, en bleu sur le graphique). Un peu plus de 10 % des candidats et suppléants mettent en avant une expérience de mandat parlementaire, ou des responsabilités nationales. Ces données sont déclaratives, donc biaisées par le choix d'un candidat et de son équipe de campagne de préciser ou non les responsabilités exercées, de les sélectionner et de ne valoriser que celles qu'il juge les plus opportunes, notamment dans une période où la carrière politique longue et le cumul, dans les fonctions comme dans le temps, sont fortement critiquées. Il serait opportun d'approfondir cette analyse en comparant le potentiel différentiel entre ce que les candidats déclarent et les postes qu'ils ont exercés. Cette étude permettrait entre autres de saisir si les données présentées par les candidats sont représentatives de la réalité, ou si certains mandats, notamment les mandats locaux, sont survalorisés par ces derniers.

La valorisation de l'expérience de mandat et du capital politique est un ressort important de différenciation : Pierre BOURDIEU souligne à ce titre que faire du temps un critère décisif est un des moyens les plus sûrs de ramener les prétendants à un poste à une place de « nouveaux venus » : « Placer l'effort d'assimilation sous le signe du passé, de l'ancien et de l'ordre établi dont les plus "anciens" sont les garants et les gardiens, c'est mettre un obstacle infranchissable à l'impatience des nouveaux venus. Il n'est pas de barrière plus insurmontable que le temps [...] et tous les corps sociaux en usent pour maintenir l'ordre des successions [...] c'est-à-dire les distances qu'il faut tenir, comme on dit, parce qu'elles sont constitutives de l'ordre social, celles qui séparent tenants et

prétendants, pères et fils, possesseurs et héritiers, maîtres et disciples, prédécesseurs et successeurs, autant de statuts sociaux que rien ne distingue, bien souvent, sinon du temps »³⁶. Les députés sortants sont à ce propos nombreux à présenter les points forts de leur mandat, qu'ils sont les seuls sur la circonscription à pouvoir mobiliser : « *Député de l'année en 2013 pour son travail* », « *Un député au travail parmi les plus assidus à l'Assemblée nationale : 3ème député / 577 le plus assidu selon nosdéputés.fr* », « *Classée 46è députée sur 577 (classement des députés les plus influents)* », « *Classée 45ème sur 577 députés par le magazine Capital* », « *Seul député de la Loire à faire un bilan de mandat ouvert à tous chaque année* ». Cette idée est d'autant plus importante que, lors des élections législatives de 2017, de nombreux candidats se sont présentés au suffrage des électeurs en revendiquant n'avoir jamais eu de mandat.

Il est important de signifier que certains candidats, notamment des députés sortants, ne parlent pas de leur mandat. Une part d'entre eux s'appuie alors sur un discours de proximité (« *Vous le savez* », « *Vous me connaissez* »), comme si leur légitimité ne faisait aucun doute, et qu'aucun des électeurs de la circonscription ne pouvait les méconnaître.

2. Les origines familiales

L'étude des professions de foi des candidats aux élections législatives a été le lieu de questionner les informations personnelles qui y sont dévoilées. Après lecture de quelques documents, il a semblé pertinent de rajouter à la grille d'analyse les mentions faites aux parents et à la famille des candidats. Peu d'entre eux en font état (moins de 10 %), mais le fait que cette thématique ait été abordée par plusieurs candidats, de diverses étiquettes politiques et dans des territoires différents, démontre une certaine stratégie de communication. Une analyse thématique a été menée afin de répertorier les différents sujets touchant à la famille abordés par les candidats. (illustration 17).

36 BOURDIEU P. (1989) La Noblesse d'État, *Les Éditions de Minuit, Collection Le sens commun*, p.477

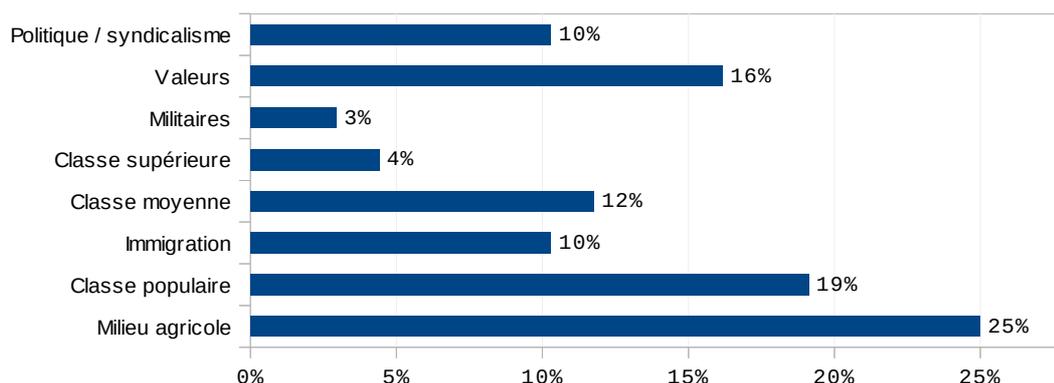


Illustration 17: Candidats et suppléants parlent de leur famille (plusieurs thématiques possibles)

De cette étude ressortent plusieurs objets mis en valeur par les intéressés : des mentions faites au milieu agricole en premier lieu (25 %), à leur origine sociale (19 % se rapportent à une origine populaire, en ces termes ou en citant le métier d'un de leur parent – ouvrier le plus souvent, 12 % à la classe moyenne et 4 % à la classe supérieure), aux valeurs transmises par leurs parents ou grands-parents (16 %), à un engagement politique ou syndical familial ou encore à une histoire familiale d'immigration (10 %).

2.1. L'importance de l'appartenance au milieu agricole

La thématique la plus représentée dans cette nouvelle codification de la question concernant les origines familiales est celle du milieu agricole. Ainsi, un candidat ou suppléant sur quatre qui évoque ses origines familiales y fait mention dans des termes divers, allant de « *l'agriculture* » à la « *paysannerie* », en passant même par des détails territoriaux (« *parents agriculteurs du plateau de Saclay* »). Il semble surprenant qu'un quart des réponses concernant les origines familiales soient liées à cette thématique. Le croisement de données avec les catégories socio-professionnelles des candidats et suppléants n'a pas montré de corrélation ; aucun d'entre-eux n'est agriculteur, et une grande diversité de situations y est représentée. De la même façon, il pourrait avoir du sens que les candidats évoquant le milieu agricole viennent de circonscriptions rurales, où l'agriculture prend une place importante dans l'économie locale ; ils s'inscriraient alors dans la perspective d'un discours ancré dans le territoire, correspondant à la réalité de leur région. L'étude croisée des discours des candidats et des circonscriptions dans lesquelles ils se présentaient a permis de démontrer que cette explication peut s'appliquer à certains territoires : en Loire-Atlantique par exemple, la députée sortante et candidate sur la 4ème

circonscription, Karine Daniel, évoque des grands-parents agriculteurs. Cette circonscription comporte le cœur de la métropole, avec des cantons de Nantes et Saint-Herblain, mais également les communes de Couëron ou encore Saint-Étienne-de-Montluc, Cordemais, Le Temple-de-Bretagne et Vigneux-de-Bretagne, petites communes ayant une part non négligeable d'activité agricole. Plus largement, en région des Pays de la Loire, parmi les territoires les plus agricoles de France, 10 % des candidats étudiés évoquent le monde rural en parlant de leurs origines familiales agricoles. Pour autant, l'étude croisée de ces données démontre un manque flagrant de corrélation entre les deux objets. Ainsi, des candidats évoquent des origines familiales agricoles dans des régions parmi les moins agricoles de France (Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie), et aucun d'entre eux ne fait de même dans les régions les plus agricoles (Hauts-de-France, Normandie). Comment alors expliquer cette valorisation importante de l'agriculture dans les présentations des candidats ?

Si les candidats à la députation évoquent des origines familiales agricoles, sans que cela soit lié à leur domaine professionnel, et sans forcément que cela ait un lien avec la structure du territoire, d'autres ressorts peuvent être étudiés. En effet, l'agriculture renvoie dans l'imaginaire collectif au terroir, au local, à un ancrage au territoire ; ce qu'Arnaud MABILEAU nomme « l'enracinement »³⁷. Il dessine dans « *À la recherche du "local"* » le portrait d'une France très attachée à son territoire d'origine : en 1990, 70 % des Français vivaient dans leur région de naissance, et en 1986, 61 % des Français habitaient dans leur département d'origine. Mais c'est son analyse sur l'ancrage territorial des élus qui est particulièrement éclairante pour cette recherche : « *77 % des élus régionaux de 1986, 73 % des conseillers généraux en 1991 (OIP) sont élus dans leur département d'origine. Élus et électeurs communient dans le localisme.* ». Pour Arnaud MABILEAU, « *les Français ont deux patries, l'une proche, intime pourrait-on dire, leur commune, l'autre lointaine, chargée de toutes les marques de l'histoire, la France. Une comparaison sur les cinq dernières années laisse même apparaître un affaiblissement du sentiment national (-7 points) au profit des attachements locaux.* »

37 MABILEAU A. et Association française de science politique Groupe Local et politique (1993) « À la recherche du "local" »: [actes Du Colloque, Paris, 30-31 Mai 1991]. Paris: l'Harmattan.

2.2. La dynastie politique

Une autre thématique abordée par les candidats est celle de l'engagement, politique ou syndical, de leurs proches, parents ou grands-parents. En effet, un candidat sur dix qui évoque ses aînés dans sa profession de foi met en avant cet héritage politique ou syndical.

Un certain nombre de candidats et suppléants évoquent semblablement un passé familial historique : des parents ou grands-parents « *héros de la France libre, Compagnon de la Libération* », « *résistants* », ou qui ont décidé de répondre à l'appel du Général de Gaulle en 1940 ». La stratégie de ces candidats, peu nombreux, peut se lire dans une dynamique de valorisation d'un passé glorieux, qui les rend fiers de leur héritage, comme dans une stratégie pour s'inscrire aux yeux des électeurs dans l'Histoire de France. La valorisation dans un document officiel de ces ascendants "illustres" est un ressort de légitimation de la candidature d'un individu.

D'autres candidats valorisent un engagement citoyen familial : un héritage syndical ou politique. Ces derniers s'inscrivent dans la lignée d'anciens députés ou acteurs locaux, potentiellement connus des électeurs : « *maire d'Olley pendant 18 ans* », « *Maire de Laragne, président du Conseil général* ». Certains acteurs mobilisent des engagements qui prennent des tournures historiques, à l'exemple de la grand-mère d'une candidate, « *l'une des premières femmes élues conseillères municipales en 1946* ». Une suppléante précise quant à elle les raisons de son engagement dans cette campagne législative : « *le partage et la connaissance du travail de parlementaire de mon époux Bernard PIRAS (ancien Sénateur-Maire de Bourglès-Valence) ont déterminé les raisons de mon engagement aux côtés de Pierre-Jean VEYRET en tant que suppléante* ».

Au-delà des études s'intéressant à la transmission des valeurs ou encore du capital militant, certains auteurs se sont penchés sur la question de la « *dynastie politique* » : c'est le cas de Marie BROSSIER et Gilles DORRONSORO, qui ont animé une section thématique lors d'un congrès sur le « *phénomène héréditaire de transmission du pouvoir politique notamment du point de vue des mandats électifs et nominatifs, des fonctions, des stratégies, des positionnements politiques et des reconfigurations partisans* »³⁸. Ils étudient la famille

38 BROSSIER M, DORRONSORO G. (2013) Présentation de la section thématique 25 : « Hérédité et compétition politique : Le paradoxe de la transmission familiale du pouvoir politique dans les systèmes politiques concurrentiels ». Congrès de l'Association Française de Science Politique, Paris. [en ligne]. <http://www.afsp.info/archives/congres> [Consulté le 25/04/2017]

comme lien de transmission d'un capital et de compétences spécifiques dans un système démocratique et concurrentiel. Notons que les auteurs soulignent que certains capitaux non politiques (le charisme, le capital économique par exemple) ont une transmission conditionnée au sein des familles (au genre, au nombre d'enfants, aux règles particulières de transmission), et sont des particularités investies en politique, favorisant l'accès à des positions de pouvoir dans le champ. Ces phénomènes de dynastie politique soulèvent de nombreux questionnements sociologiques, notamment vis-à-vis de la perception publique de ce processus. Les auteurs se posent ainsi la question : « *Est-ce qu'on peut être élu en étant le fils de son père ? Les registres familialistes (qui justifie la transmission) et républicains (qui l'invalide) entrent-ils en compétition lors des moments électoraux ?* »³⁹

Les chercheurs Marie Brossier et Gilles Dorronsoro ont également mis en avant l'existence de « *stratégies de socialisation et de formation des nouvelles générations* » : les héritages, dynasties politiques qui ne suivent pas forcément les liens familiaux directs. C'est le cas de nombreux candidats qui mobilisent une relation particulière à un élu, dont la notoriété, locale ou nationale, est importante, dans un processus « *d'invention et de légitimation d'une descendance politique* ». Citons parmi les nombreux exemples l'apparition sur les professions de foi d'un message de soutien, ou encore les mentions faites à des responsables politiques (illustration 18).



Illustration 18: Extraits des professions de foi de Gérard Manuel (10,LR), Karine Daniel (44,PS), Olivier Falorni (17,DVG)

Ces quelques exemples soulèvent un certain nombre de questions majeures quant à l'utilisation de la dynastie familiale politique comme outil de justification, de légitimation d'une candidature. En effet, la mobilisation intensive de l'histoire familiale et l'inscription des candidats dans les traces de leurs aïeux, ou de responsables politiques les ayant

39 BROSSIER M, DORRONSORO G. (2013) idem

précédés, est gage de la légitimité électorale telle que se la représentent les candidats – pour Sandrine LÉVÊQUE, le soutien d'un élu démontre « le « bon » élu reste finalement soutenu par une entreprise collective »⁴⁰.

3. L'ancrage territorial

L'analyse des discours concernant la valorisation d'un ancrage familial agricole amène à envisager que les candidats survalorisent cette particularité. L'étude des professions de foi a permis de mettre en valeur les thématiques mobilisées dans les discours sur le rapport au territoire (illustrations 19 et 20). Notons que plus de 70 % des candidats ne laissent transparaître aucune information sur leur lien au territoire dans ces documents.

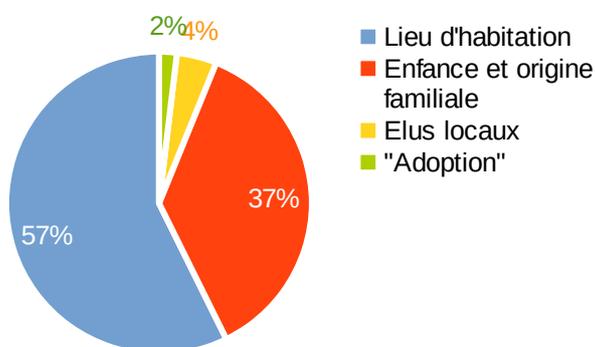


Illustration 19: Candidats parlent de leur rapport au territoire (plusieurs thématiques possibles)

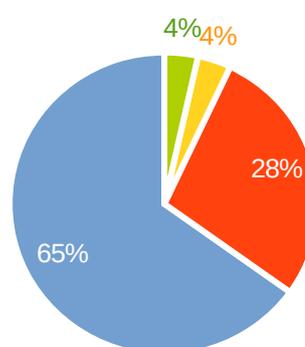


Illustration 20: Suppléants parlent de leur rapport au territoire (plusieurs thématiques possibles)

La mise en graphique de ces données permet de visualiser deux tendances importantes : la première, majoritaire, consiste à mettre en exergue dans les documents de campagne officiels des informations prouvant aux électeurs que le candidat habite, vit, travaille, sur la circonscription actuellement, voire depuis longtemps. La seconde peut se diviser en plusieurs réponses (enfance et origine familiale, mandat local), mais a pour but commun de démontrer un lien au territoire, un ancrage. Notons également les faibles pourcentages réunis sous la mention « adoption », concernant les néo-habitants, sur laquelle nous reviendrons.

40 LÉVÊQUE, S., 2005, « La féminité « dépassée » ? Usages et non-usages du genre dans les professions de foi des candidat(e)s parisien(ne)s aux élections législatives de 2002 », *Revue française de science politique*, vol. 55, no. 3, p. 504.

3.1. « Habiter, vivre, travailler » : un quotidien local

Une partie des candidats et suppléants évoquant leur rapport au territoire use d'un lexique et de rhétoriques touchant à la vie quotidienne sur un territoire : ils représentent un candidat sur huit (12,4 % de l'ensemble des candidats), et 57 % des candidats qui explicitent leur lien au territoire. Il en va de même pour les suppléants ; les deux tiers de ceux qui évoquent leur lien au territoire parlent principalement de leur lieu de vie ou de travail. Il existe pour autant différentes approches dans la mobilisation de cette objet. Certains candidats usent de neutralité, en citant le nom d'une commune à la suite d'une présentation : « *Aurélie Trombetta, 37 ans, Rédactrice technique, salariée du privé, Citoyenne de Saint-Orens* », quand d'autres donnent à voir leurs choix de vie de manière très personnelle : « *J'ai construit ma vie à Valence, dans cette Drôme que j'aime tant* », « *Résidant à Dieue-sur-Meuse avec sa famille. La Meuse est mon territoire, la terre où ma femme travaille et mes enfants grandissent* ». S'ils ne disent pas être originaires de la commune ou circonscription sur laquelle ils se présentent, ces candidats cherchent à démontrer un engagement sincère envers le territoire et ses habitants.

3.2. « Un gars du coin » : valoriser l'autochtonie

Plus d'un tiers des candidats (37 %) et 28 % des suppléants qui mettent en avant leur rapport au territoire parlent plus spécifiquement de leur origine locale. Sur l'ensemble des candidats dont les professions de foi ont été étudiées, près de 8 % déclarent être nés sur le territoire : « *Je vis à Saint-Menoux, village où je suis né en 1958* », « *la ville qui m'a vu naître* », « *j'aime ce territoire ou je suis né, ou je travaille* ».

La sociologie a montré dans diverses recherches l'importance pour l'individu de son rapport à la localité. Michel BOZON et Jean-Claude CHAMBOREDON ont étudié comment des individus des classes populaires, originaires de la campagne et s'étant installé en ville, mobilisaient leur statut d'originaire du « pays » pour accéder à des places concurrentielles (l'accès aux réserves de chasse)⁴¹. Cette réflexion sur la mobilisation d'une telle ressource dans l'accès à des espaces restreints, appliquée à la concurrence politique, permet de mettre en exergue la place centrale que peut avoir l'ancrage local. De son côté, Jean-Noël RETIÈRE ne parle pas de ressource, mais de « capital d'autochtonie », qu'il définit comme étant « *la*

41 BOZON M. CHAMBOREDON J-C. (1980) L'organisation sociale de la chasse en France et la signification de la pratique », *Ethnologie française*, 1.

place centrale que revêtent, pour les classes populaires, le fait et/ou le sentiment d'appartenir à l'espace local dans la participation à la vie publique »⁴². Pour lui, le capital d'autochtonie « agit comme un sésame des réseaux de sociabilité » : une idée particulièrement attirante pour qui cherche à capter les suffrages de ses semblables. On retrouve ainsi de nombreux discours « d'autochtones » dans les professions de foi étudiées : « Pas parachuté, un gars du coin... », « Je suis aussi candidat parce que je suis né sur le Ponthieu-Marquenterre et que je suis un gars d'ici. », « Niçois authentique au service de Nice et des niçois », « fille de Brière et de Saint-Nazaire » ou encore dans les termes très mobilisés d'« enfants du pays ».

Jean-Noël RETIÈRE ajoute à sa définition du capital d'autochtonie la notion du « réseau souche » : « on ne dit pas de tout le monde « Untel, c'est une vieille famille lanestérienne ! » Cette expression récurrente trahit le souci de nommer l'estime dont jouit toute personne repérée par sa lignée » - cette dernière phrase donne du sens au phénomène démultiplié de valorisation de son ancrage, son histoire familiale locale. Le capital d'autochtonie comme le voit Jean-Noël RETIÈRE, valorisé dans les milieux populaires pour accéder à des réseaux de sociabilité, prend une autre forme lorsqu'il est appliqué aux situations de concurrence politique. Il s'agit alors d'étudier une autochtonie proclamée comme objet de légitimation de la candidature.

L'étude du rapport entre les mentions faites à la politique locale et l'ancrage territorial valorisé des candidats (illustration 21) permet d'appuyer cette hypothèse. Cette analyse

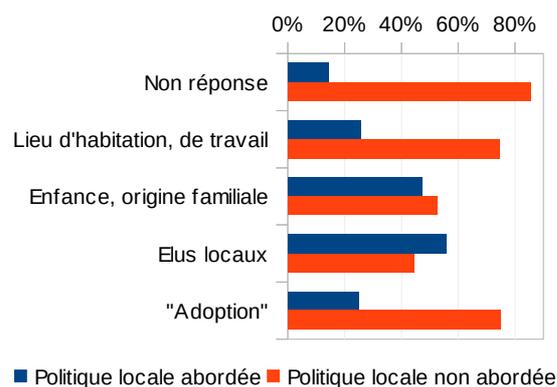


Illustration 21: Politique locale abordée selon les précisions sur l'ancrage local

croisée, appuyée par un test du χ^2 , démontre que l'effectif réel est nettement supérieur à l'effectif théorique en ce qui concerne les candidats qui valorisent être originaires du territoire, tout comme ceux qui mettent en avant un mandat local. Il existe donc bien une dépendance entre l'ancrage sur un territoire, qu'il soit familial ou par le biais d'un mandat, et la mise en avant d'enjeux politiques locaux.

Il est intéressant de rapprocher ces réflexions sur l'autochtonie d'autres travaux

42 RETIÈRE J-N. (2003) Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire, Politix, vol 16, n°63, pp. 121-143.

traitant du sujet. À ce titre, l'article de Lucie BARGEL sur les « originaires en politique », ces votants qui n'habitent plus la commune⁴³, est particulièrement éclairant. Pour elle, la mobilité des électeurs remet en question le concept d'autochtonie mobilisé en sociologie. Elle considère qu'il est possible de voir à travers cette dynamique « *le signe d'un attachement à la commune, entretenu par des liens entre résidents permanents et occasionnels, et notamment avec les élus* ». La propriété immobilière apparaît alors comme un point particulièrement saillant à ses yeux dans la mobilisation d'une appartenance locale : la propriété, même sans résidence, serait « *centrale dans l'affirmation de son autochtonie et atteste souvent de l'appartenance à une lignée locale* ». Elle rapproche également le phénomène d'affiliation électorale à sa commune d'origine à des traditions, comme le fait de se marier ou d'être enterré dans cette commune, des pratiques qui feraient foi « *d'un attachement moral au lieu* ».

3.3. Le local contre le parachutage

Une part minimale des candidats et suppléants explicitent une position au territoire assez inattendue : celle de nouveaux venus, ou d'extérieurs. Ainsi, différents discours illustrent cette position : « *Ariégeois d'adoption depuis 50 ans* », ou encore, plus directement, « *Nouvellement installé en Sarthe* ». En explicitant cette différence, notamment à travers l'utilisation du terme « adoption », les candidats se protègent de critiques qui pourraient leur être faites par des adversaires politiques. Non originaires du territoire, ils y sont pour autant attachés - en témoigne la présentation d'un candidat : « *Chalamont, ma ville d'adoption : la Bombes est devenue mon point d'ancrage et c'est là où j'ai fondé ma famille* ». De nombreux candidats mettent en avant le fait d'avoir choisi de s'installer sur la circonscription avec leur conjoint-e et enfant(s), d'y « fonder [leur] famille ».

Les discours tenus par les candidats et suppléants sur leur lien au territoire mettent en exergue « *l'extraordinaire prégnance en France des valeurs de territorialité* »⁴⁴. Cette valorisation du local répond en effet à une nécessité, pour tout candidat à un scrutin, d'avoir une certaine connaissance, proximité avec le territoire. Cette importance de l'ancrage local vient s'opposer à d'autres candidatures : celles des extérieurs, des « parachutés ». À ce titre,

43 BARGEL, L. (2016) « Les « originaires » en politique. Migration, attachement local et mobilisation électorale de montagnards », *Politix*, vol. 113, no. 1, pp. 171-199.

44 ABÉLÈS, M., (1989) *Jours tranquilles en 89. Ethnologie politique d'un département français*, Paris, Odile Jacob, p.235

l'ouvrage collectif sur le parachutage politique, coordonné par Bernard DOLEZ et Michel HASTINGS⁴⁵, s'avère éclairant. Ils définissent le parachutage politique comme étant « *la candidature à une élection d'un acteur politique dans une circonscription où il fait figure d'étranger* » : la notion d'extériorité géographique, réelle ou perçue, y est primordiale. Michel HASTINGS avance dans le prologue que « *Le parachuté sera donc celui qui vient de loin et sollicite le droit de devenir le porte-parole d'une communauté territoriale à laquelle il n'appartient pas ou dont il n'est pas originaire* ». Cette spécificité de figure étrangère peut se révéler bénéfique comme néfaste pour le candidat, selon les spécificités du territoire.

Pour Bernard DOLEZ et Michel HASTINGS, cette situation pousse les candidats "parachutés" à mettre en scène, à surjouer une appartenance locale et un lien au territoire : il est selon eux « *souvent contraint de présenter ses brevets de localisme* ». On pourrait prolonger cette analyse en regardant l'influence que l'arrivée des parachutages politiques a pu avoir sur les candidats locaux, eux-mêmes amenés également à survaloriser un ancrage, un héritage local, afin de légitimer leur candidature et délégitimer celle de leurs concurrents. L'existence du parachutage politique dérange car il rappelle qu'une légitimité politique n'est jamais naturelle, « *mais toujours à construire dans l'artifice des croyances et des discours de légitimation.* » - discours dans lesquels la légitimité par l'ancrage local est centrale.

4. La famille : conjoint et enfants

Lors de la lecture des professions de foi, des informations concernant l'état matrimonial ou encore les enfants des candidats à la députation ont semblé être présentées de manière récurrente. En effet, 15 % des candidats explicitent leur état matrimonial, et 21 % parlent de leur(s) enfant(s). La question a donc été étudiée de manière spécifique : quelles informations précises sont données sur ces thématiques pourtant très privées, qui sont les individus qui les donnent à voir et pour quelles raisons ?

4.1. Survalorisation d'une situation « traditionnelle »

L'analyse des déclarations faites sur l'état matrimonial des candidats permet d'objectiver statistiquement les différentes situations présentées. Il est alors intéressant de mettre ces données déclarées en relation avec les données INSEE de 2012, les plus récentes

45 DOLEZ B, HASTINGS M (dir), (2003), Le Parachutage politique, L'Harmattan, 302p

sur ce sujet (illustration 22). Notons tout de même que certaines situations ont été rassemblées dans l'enquête INSEE sous une même étiquette : ainsi, pas de distinction dans l'enquête officielle entre les célibataires, les pacsés et les situations de concubinage. Les mêmes rassemblements ont été effectués avec les données issues du traitement des professions de foi des candidats à la députation afin de dresser des comparaisons.

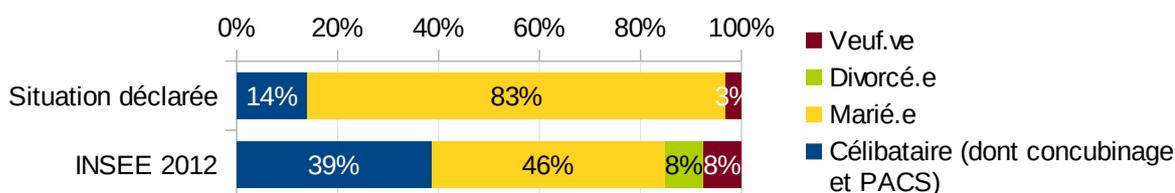


Illustration 22: État matrimonial légal, déclaré par les candidats, ou données INSEE 2012

Une très large majorité de candidats met en avant un mariage (83 %), quand en 2012 cet état matrimonial légal concernait 46 % de la population française de plus de 15ans ; l'effectif déclaré d'individus mariés est donc quasiment doublé par rapport à l'effectif théorique de cette catégorie. D'autres états matrimoniaux attirent également l'attention : les situations de célibat, de concubinage et de PACS (rassemblées par l'INSEE), dont l'effectif présenté par les candidats (14 %) représente un tiers de l'effectif théorique (39 %). Il en va de même pour la question des individus divorcés, qui représentent 8 % de la population française de plus de 15ans : ils ne sont pas représentés, ou sont invisibilisés, dans la population étudiée (aucune mention faite au divorce).

Cette lecture statistique permet de mettre en exergue une notion majeure : une situation matrimoniale, le mariage, est largement survalorisée à la défaveur des autres (célibat, concubinage, PACS, divorce, ou veuvage). Cette situation est d'ailleurs particulièrement paradoxale à une époque où le mariage est en déclin : « En 1975, 96 % des personnes en couple cohabitant étaient mariées ; en 1990, c'était le cas de 87 % d'entre elles et en 2011, de 76 % » d'après l'INSEE⁴⁶. Pour autant, les familles de parents mariés représentent encore plus d'une famille avec enfants mineurs sur deux, ce qui en fait le type de famille le plus répandu, et que l'INSEE appelle les familles « traditionnelles ».

46 INSEE Références, *Couples et familles*, édition 2015

4.2. Entrer dans le détail de sa vie intime

Marginalement, certains candidats donnent également des détails plus précis sur leurs relations : plusieurs indiquent les prénoms de leurs conjoints, et un candidat indique ne plus vivre avec la mère de son enfant, une manière détournée d'explicitier qu'il a construit une famille.

Luc Carvounas, candidat dans le Val-de-Marne indique lui être « marié à Stéphane ». Il est le seul, sur les 620 candidats étudiés, à mettre en avant dans sa profession de foi son homosexualité. L'ancien sénateur, présenté comme « ouvertement gay » par le magazine Têtu⁴⁷, a été le premier parlementaire à se marier avec son conjoint en 2015 – le maire d'Alfortville disait alors à l'AFP : « *À Alfortville, tous les habitants savent qui est mon compagnon, de la petite mamie au commerçant. Il participe à mes côtés, quand il est disponible, parce que nous sommes un couple* ».

Peu de responsables politiques ont assumé avec autant de transparence ce qui reste encore aujourd'hui une situation parfois taboue, d'autant plus que « *le monde politique renvoie très largement l'image d'une hétérosexualité implicite* »⁴⁸. Jean-Yves LE TALEC a amorcé une réflexion sur la visibilité homosexuelle masculine dans le monde politique sous la Ve République. Selon lui, « *À partir de 1998, quelques hommes politiques adoptent une stratégie de révélation publique de leur homosexualité, jusqu'alors discrète, en médiatisant des discours soigneusement préparés. En évitant les écueils de l'affirmation identitaire et de l'engagement « communautariste », ils se présentent comme des citoyens « normaux », attachés au principe d'égalité, dont la sexualité relève avant tout d'une sphère privée rendue inaccessible à la curiosité des médias.* »⁴⁹. Bertrand Delanoë, trois ans avant son élection à la mairie de Paris en 1998, avait fait son "coming out" public en revendiquant justement un "droit à l'indifférence".

4.3. Les enfants

De nombreux candidats font également mention de leurs enfants : 23 % des

47 TETU, (2017) « Le député Parti Socialiste Luc Carvounas pose dans Paris Match avec son mari », [En ligne] <http://tetu.com/> (consulté le 12/02/2018)

48 Le Talec, J-Y. (2013) « Sortir des placards de la République : Visages de l'homosexualité dans le monde politique français », *L'Homme & la société*, vol. 189-190, no. 3, p. 134.

49 Le Talec, J-Y. (2013) idem, p. 124.

candidats, soit près du quart, et 14 % des suppléants. En comparant, là encore, les situations déclarées par les candidats et les données 2014 de l'INSEE, il est possible d'étudier des écarts intéressants (illustration 23). Ainsi, si plus de 46 % des Français sont parents d'un enfant unique, seuls 10 % des candidats mettent en avant cette situation. En revanche, les parents de 3 enfants représentent un peu plus de 10 % de la population, et les parents de plus de 4 enfants moins de 5 % ; ces situations sont pourtant déclarées par respectivement plus de 30 % et 15 % des candidats, soit une surreprésentation égale à trois fois l'effectif théorique.

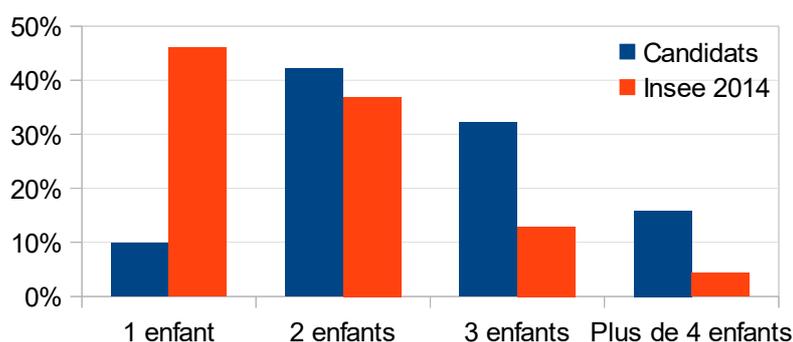


Illustration 23: Nombre d'enfants

Des hypothèses peuvent être avancées sur les raisons qui poussent ces candidats à évoquer leurs enfants - Letizia MENCARINI et Maria Letizia TANTURRI justifient le déclin des familles nombreuses en Italie par l'idée que le mariage et la famille ne sont plus les seuls éléments participants à fonder une « identité sociale » aux individus, et notamment aux femmes.⁵⁰ La survalorisation de ces situations de familles nombreuses pourrait s'expliquer par cette identité sociale que le foyer familial, les enfants, créent chez les parents. Cela renvoie au cercle le plus intime et peut pousser les électeurs, lecteurs des professions de foi, à une identification forte – même si le nombre d'enfants n'est pas le plus représentatif, une valorisation de famille nombreuse met automatiquement les enfants au centre du propos.

Une étude du lexique mobilisé dans les professions de foi a ensuite été menée. En effet, si un certain nombre de candidats parlent de leurs enfants à la suite d'informations diverses (« 43 ans, mariée, un enfant », 10 % des candidats étudiés font le choix de recourir à des formulations ou un vocabulaire plus volontaristes, qui marque avec plus de puissance cette thématique. Ainsi, trois situations ont été répertoriées (illustration 24, ci-dessous) : l'utilisation de « mère » ou « père » (bleu), celle de la notion de « mère, père de famille », ou

50 MENCARINI, L, TANTURRI M. (2006) « Familles nombreuses et couples sans enfant. Les déterminants individuels des comportements reproductifs en Italie », *Population*, vol. 61, no. 4, pp. 463-491.

de « chef/cheffe de famille » (orange) et enfin la mobilisation du très personnel « maman » (jaune). L'utilisation la plus fréquente est également la plus neutre, qui renvoie à une situation de fait : les termes « mère » ou « père ».

L'utilisation des termes « Chef de famille », ou encore « Père/Mère de famille » semble, elle, très marquée. Pour Rémy LENOIR, les « formules du sens commun, comme celles de bon père de famille, de fils de bonne famille, sans parler de la sainte famille, il ressort une valorisation éthico-sociale de cette manière d'être ensemble. (...) Bref la notion de famille désigne tacitement un ensemble cohérent, structuré, en un mot, uni. »⁵¹

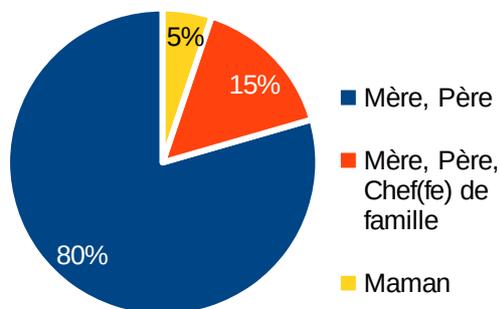


Illustration 24: Qualifier sa place

Quant à l'utilisation du terme « maman », il mobilise un imaginaire collectif fort : celui de la famille au sens le plus intime. Ce terme ne définit plus une situation, mais laisse les individus rentrer dans la sphère privée.

Cette survalorisation de la transparence n'est pas pour autant contemporaine. En 1965 déjà, Jean Lecanuet, candidat à l'élection présidentielle, apparaissait dans sa propagande électorale aux côtés de sa femme et ses filles. C'était alors pour lui un gage de transparence et de modernité – celui qui se présentait comme le « Kennedy français » voyait en ces symboles une nécessaire transformation de la vision du Président de la République. Cinquante ans plus tard, ce choix semble s'être répandu, des candidats à la Présidence de la République (en témoigne l'émission *Une Ambition Intime*, présentée par Karine Le Marchand en 2016, où les candidats présentent leur parcours et leur sphère privée, photographies à l'appui), jusqu'aux candidats à la députation.

4.4. Analyse genrée dans les discours touchant à la famille

De nombreuses analyses concernant la famille et les enfants des élus sont étudiées par le prisme du genre, et centrées sur les femmes élues. Si un individu sur deux est une femme, rares sont les pays où elles occupent une place similaire dans la vie publique –

51 LENOIR R. (1991) Politique familiale et construction sociale de la famille. In: *Revue française de science politique*, 41^e année, n°6, p. 782

Nathalie Reis ITABORAÍ étudie par exemple spécifiquement la position des femmes élues⁵². Pour elle, un élément les prive de carrières politiques prospères : le temps, qu'elles dispensent statistiquement plus à leur famille que les hommes. Pour autant, Nathalie Reis ITABORAÍ considère que sous une autre perspective, la maternité et la connaissance de la famille permettent aux femmes de se prévaloir d'une expertise sur les domaines larges que ces thématiques couvrent – la maternité, l'enfance et la petite-enfance, ainsi que des politiques publiques plus larges concernant l'éducation, la santé, l'assistance sociale.

À partir de cette lecture, il semble pertinent d'analyser si les discours tenus dans les professions de foi par les candidats et suppléants connaissent des différences genrées. Certaines thématiques apparaissent n'avoir pas de corrélation avec le sexe de l'individu, à l'exemple de la mention faite, ou non, à la situation maritale (illustration 25). Près de 20 % des candidats, quel que soit leur sexe, abordent leur situation. Pour autant, notons qu'hommes et femmes, s'ils sont le même pourcentage à expliciter cette information personnelle, ne donnent pas à voir les mêmes situations (illustration 26)

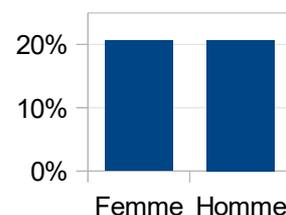


Illustration 25: Candidats qui parlent de leur situation maritale, selon le sexe

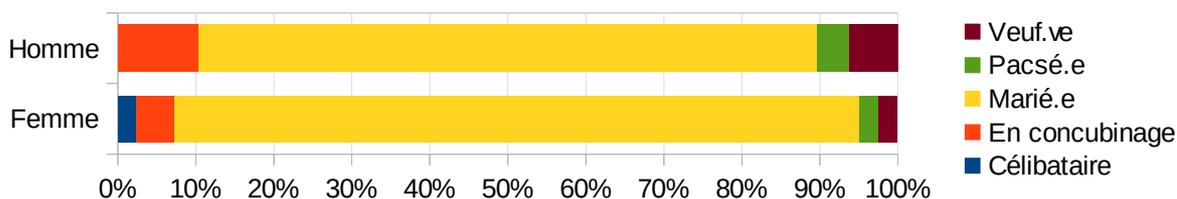


Illustration 26: Situation des candidats

Ainsi, les femmes déclarent plus souvent que les hommes qu'elles sont mariées (88 %, contre 79 % pour les hommes) et elles présentent moins de situations de couples non mariés (concubinage, PACS). Notons tout de même que certaines candidates indiquent une situation de célibat, ce qu'aucun candidat ne fait par ailleurs. Dès 1984, Mariette SINEAU a pu étudier lors d'entretiens à quel point les jugements portés sur les femmes élues, souvent intériorisés par les premières intéressées, pouvaient les définir avant tout dans des rôles féminins, comme celui de mères ou de compagnes⁵³.

La situation diverge quand il s'agit d'évoquer les enfants des candidats et candidates. À ce sujet, un léger

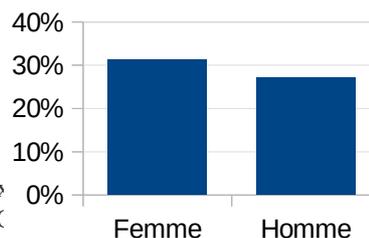


Illustration 27: Parler des enfants (candidats)

52 ITABORAÍ, N. (2017) *Between the Private and the Public: Paradox Brazil. Mothers in Public and Political Life*, Demeter Press, Bradford, (

53 SINEAU, M., (1988) *Des femmes en politique*, Paris, Economica, 240p

décalage apparaît entre femmes et hommes politiques candidats à la députation (illustration 27) : les premières sont 31 % à préciser un certain nombre d'informations concernant leurs enfants (nombre, âge, prénom), quand les hommes sont 27 %. Les femmes ont également la particularité d'être présentées sous l'angle de leur genre et de leur famille, ce qui n'est pas le cas des candidats. À ce propos, Monique Debaenst, suppléante, est présentée comme « Mère de famille nombreuse » - la seule information qui est donnée à son propos. Jennifer BELL étudie dans *Are you a politician or a mother? Mediating Moms: Mothers in Popular Culture* la position complexe des femmes responsables politiques au Canada. En se concentrant sur la situation de quelques élues, elle retrace les difficultés que ces dernières ont à dépasser les préjugés et à démontrer qu'une femme pouvait combiner maternité et carrière politique avec succès⁵⁴.

Lorsque Cécile Sourd a travaillé sur les représentations des candidates aux élections législatives de 2002 dans la presse, elle a remarqué que les femmes étaient plus facilement présentées en tant que mères, épouses ou filles, qu'en tant que politiques. Pour elle, «les cas sont rares de candidates pour lesquelles on ne fait mention ni du mari, ni des enfants »⁵⁵, ce qui démontre un surinvestissement des éléments les plus privés de leur identité.

D'autres femmes politiques ont, dans l'histoire politique française, mobilisé leur vie personnelle à des fins politiques. En juillet 1992, Ségolène Royal, alors ministre de l'Environnement du gouvernement Bérégovoy, accouche de son quatrième enfant. Elle accepte les caméras de télévision d'Antenne 2 et TF1 dans sa chambre de maternité pour y présenter sa fille. Cette médiatisation d'un moment, intime s'il en est, est un choix réfléchi de sa part :

*« J'ai hésité car en même temps c'est une vie privée à laquelle on a le droit. (...) je le fais en même temps pour la cause des femmes, parce que je crois qu'un des grands problèmes aujourd'hui c'est précisément au moment où les femmes accèdent à des responsabilités importantes, de pouvoir concilier à la fois leur vie maternelle, affective, familiale, et professionnelle »*⁵⁶

En 2014, elle dira de cette initiative : « *C'était peut-être naïf à l'époque, mais je voulais assumer le fait que l'on puisse, à la fois travailler et avoir un enfant. [...] C'était un geste militant* ». Le fait que Ségolène Royal en parle d'elle-même comme d'un acte militant

54 BELL, J. (2012) *Are you a politician or a mother? Mediating Moms: Mothers in Popular Culture*, McGill-Queen's University Press : 108–124.

55 SOURD, C., (2005), *Femmes ou politiques ? La représentation des candidates aux élections françaises de 2002 dans la presse hebdomadaire* », Mots. Les langages du politique, p70

56 INA, « Ségolène Royal et son bébé », 2 juillet 1992. [En ligne] <http://www.ina.fr/video/CAB92039370>

éclaire sa volonté : elle y a vu une circonstance opportune d'aborder des sujets politiques, qui n'ont habituellement pas leur place dans le débat politique. Magali Guaresi a écrit un article en 2015 sur « *Les thèmes dans le discours électoral de candidature à la députation sous la Cinquième République* », sous l'angle du genre des candidats. Pour elle, « *Les relations lexicales du lemme femme témoignent de l'intrication dans les professions de foi entre les mots de la présentation de soi et ceux du discours programmatique et mettent en lumière l'une des spécificités majeures des candidatures de femmes aux législatives sous la Cinquième République : le lien entre présentation de soi explicitement « genrée » et la représentation des intérêts des femmes* »⁵⁷. Ainsi, les informations très privées livrées dans les professions de foi, telle cette suppléante qui « *connaît bien la galère du RER, les difficultés à concilier les rôles de femme active et de maman* », peuvent être considérées comme participant de la même dynamique que les dévoilements de Ségolène Royal.



Ce chapitre a permis de se pencher sur la mise en scène de soi des candidats. La présentation stratégique des candidats, la valorisation des origines, qu'elles soient familiales ou territoriales, ainsi que la mise en scène de la vie privée apparaissent ainsi comme des ressorts communs de la communication politique. Cette analyse a permis de mettre en exergue des valorisations genrées, à l'exemple des mises en scène de la vie privée, spécifiquement des enfants, beaucoup plus mobilisés par les candidates que par les candidats. À travers ces présentations, les candidats s'attachent à projeter une image d'eux-même qui accentuent et renforcent les éléments jugés positifs, ou électoralement valorisants. La mise en avant d'éléments venant conforter une origine territoriale des prétendants s'inscrit dans cette dynamique.

Au-delà des discours présentés par les candidats, les suppléants et leurs équipes de communicants, il s'agit d'étudier la réalité derrière la communication.

57 GUARESI, M. (2015) Les thèmes dans le discours électoral de candidature à la députation sous la Cinquième République. Perspective de genre (1958-2007), Mots. Les langages du politique, 108(2), p34

CHAPITRE 3. UN « RENOUVEAU » POLITIQUE ?

La nouvelle donne politique, entre alternance présidentielle et changement de majorité parlementaire, soulève de nombreux questionnements sociologiques. Longtemps, les travaux de sociologie politique consacrés à la « profession politique » se sont reposés sur l'idée énoncée par OFFERLÉ : « *la professionnalisation de la politique est ce long mouvement séculaire durant lequel les acteurs politiques, se spécialisant en politique, se consacrent à plein temps à cette activité.* »⁵⁸. Pour Phillipe ALDRIN et Marine DE LASSALLE, « *l'évolution récente de l'activité politique, tant localement qu'au niveau gouvernemental ou international, fait apparaître qu'il existe aujourd'hui de nouvelles façons de vivre pour et de la politique* »⁵⁹. Lors des élections de 2017, présidentielles comme législatives, cette nouvelle façon de vivre pour et de la politique a été centrale. Entre permanence et changement, les ressorts de ces transformations du personnel politique doivent être étudiés. Cette élection est d'ailleurs semblable en certains points aux élections législatives de 1981, à propos desquelles Annie COLLOVALD soulignait l'émergence d'une « *mutation éventuelle dans la lutte pour le pouvoir dont témoignerait l'apparition d'une génération politique transpartisane* »⁶⁰.

La question du renouvellement du personnel politique et de la valorisation de la "société civile" a donc été étudiée plus spécifiquement dans cette troisième partie du mémoire. En menant une analyse croisée entre les discours sur le renouvellement nécessaire des représentants politiques et les profils des candidats, cette partie interroge la réalité concrète des changements annoncés. Un regard attentif a été porté sur les nouveautés supposées, tant dans les profils que dans l'approche de la communication politique des candidats, ainsi que sur les continuités.

58 OFFERLÉ, M. (1999) *La profession politique, XIXe-XXe siècles*, Paris, Belin, 360p.

59 ALDRIN P, DE LASSALLE M. (2015) Présentation de la section thématique 19 : «*La profession politique aujourd'hui. Comment sociologiser les transformations du champ politique ?* ». Congrès de l'Association Française de Science Politique, Aix-en-Provence. [en ligne]. <http://www.afsp.info/archives/congres> [Consulté le 22/04/2017]

60 COLLOVALD, A. (1985) *La République du militant. Recrutement et filière de la carrière politique des députés*, in BIRNBAUM, P. (dir) *Les élites socialistes au pouvoir*, PUF, p12

1. Renouvellement des profils

Suite à l'étude des profils des candidats aux élections législatives, c'est sur une analyse détaillée des profils des députés élus qu'il s'agit de se questionner. Des chercheurs se sont penchés sur les profils sociologiques des députés élus en 2017 – Luc ROUBAN a démontré que le cœur de ce renouvellement était constitué par « *le rajeunissement générationnel, la présence massive de novices, c'est-à-dire de députés n'ayant jamais détenu de mandat électif même local, et la forte féminisation* ». ⁶¹

1.1. Un renouvellement générationnel

Suite à ces élections, la moyenne d'âge des députés est passée de plus de 54 ans en 2012 à 49 ans. Ce renouvellement est corrélé avec les étiquettes des nouveaux députés : les élus La République en Marche sont les plus jeunes, avec une moyenne à 46ans, suivis par les élus de la France Insoumise (moyenne à 48 ans). Les députés Républicains et Socialistes ont les moyennes d'âge les plus élevées (respectivement 53 et 55 ans).

Porter un regard socio-historique sur les évolutions de l'âge des députés au début de la législature permet d'observer les permanences et changements. Ainsi, deux courbes historiques ont été réalisées : la première retrace l'évolution du taux de députés de moins de 40 ans au commencement de chaque législature (illustration 28). Cette illustration permet de

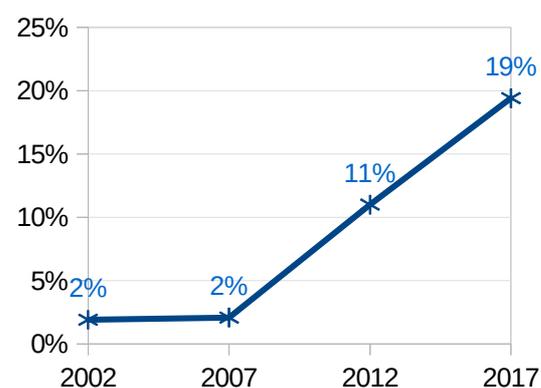


Illustration 28: Taux des députés de moins de 40 ans au commencement de la législature

mettre en évidence un rajeunissement certain de l'Assemblée Nationale, les députés de moins de 40 ans représentant près de 20 % des parlementaires, soit près du double des 11 % sous la législature 2012-2017. Notons tout de même que ce rajeunissement, par l'entrée de moins de 40 ans au sein de l'hémicycle, semble avoir été initié dès la mandature de 2012 - les législatures précédentes n'ayant vu qu'un

maximum de 2 % de moins de 40 ans devenir députés. Un autre nombre est également intéressant : celui des députés de moins de 30 ans. Durant la mandature 2012-2017, quatre députés avaient moins de 30 ans, dont Marion Maréchal-Le Pen, 22 ans à son arrivée dans

⁶¹ ROUBAN L., (2017) « L'Assemblée élue en 2017 et la crise de la représentation », *La Note de l'Enquête électorale française*, 43, vague 16, CEVIPOF.

l'hémicycle, ce qui fait d'elle la plus jeune députée de la Cinquième République ; la nouvelle législature qui s'est ouverte en juin 2017 aura, elle, vu arriver 21 jeunes députés de moins de 30 ans, ce qui représente 3,6 % de l'Assemblée Nationale. Si l'âge du benjamin est plus élevé que sous la mandature précédente (23ans, toujours pour un élu du Front National, Ludovic Pajot), ce nombre de jeunes députés est inégalé sous la Cinquième République.

À ce titre, une seconde courbe dresse un comparatif entre les âges des benjamins, des aînés et l'âge moyen à chaque mandature (illustration 29).

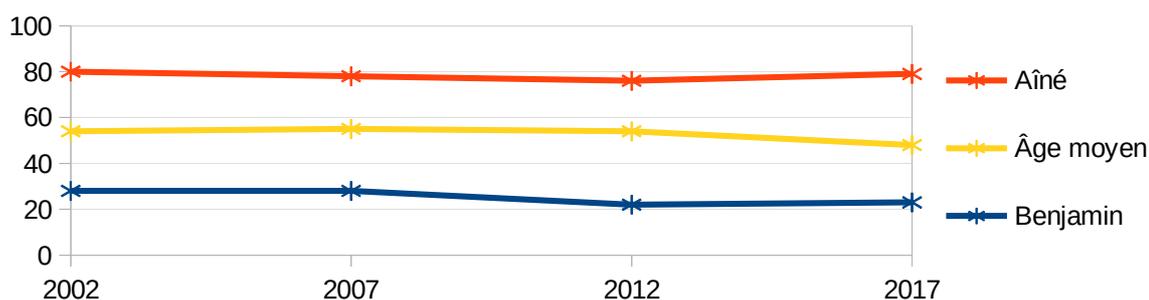


Illustration 29: Âges des benjamins, aînés, et âge moyen des députés au commencement de la législature

Cette illustration permet de réaliser que l'évolution des âges des benjamins et des aînés de l'Assemblée Nationale est assez lente. L'âge des aînés reste ainsi, sur les quatre dernières mandatures, quasiment similaires (80 ans en 2002, 78 en 2007, 76 en 2012 et enfin 79 en 2017). L'âge des benjamins a quant à lui connu une baisse en 2012 : il était de 28 ans pour les benjamins des législatures de 2002 et 2007, et est tombé à 22 en 2012, 23 en 2017. Pour autant, si les âges des plus jeunes et plus âgés de l'Assemblée Nationale évoluent lentement, le graphique ci-dessus permet de visualiser une baisse importante de l'âge moyen en 2017 (48ans), âge qui était stable durant les trois mandatures précédentes (entre 44 et 45 ans). Il s'agit alors d'étudier précisément les tranches d'âge des députés élus (illustration 30).

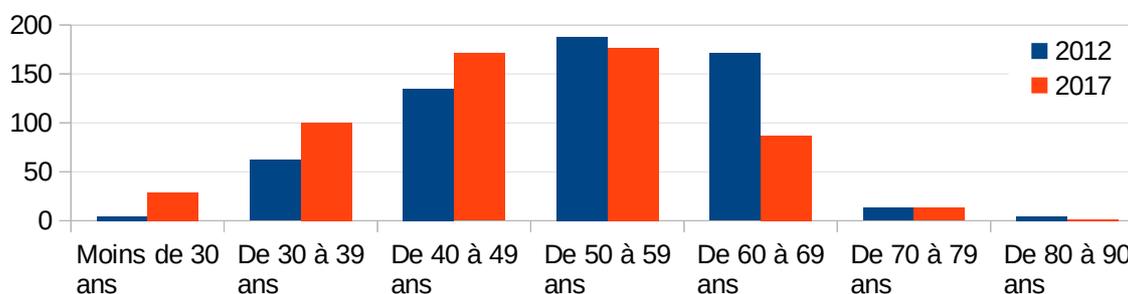


Illustration 30: Tranches d'âge des députés élus en 2012 et en 2017

Ce graphique permet de comprendre l'évolution qui a eu lieu entre les deux mandatures : si les âges minimum et maximum n'ont quasiment pas changé, la répartition à l'intérieur même

des tranches d'âge a été bousculée. Ainsi, la part des députés âgés de 60 à 69 ans a été diminuée de moitié, quand la part des députés de 30 à 39 ans a augmenté d'un tiers, et celle des députés de moins de 30 ans a été multipliée par 5.

1.2. Une forte féminisation

Depuis juin 2017, l'Assemblée Nationale est constituée à 38,8 % de femmes. Ce taux est le plus élevé que le palais Bourbon n'a jamais connu (illustration 31). En effet,

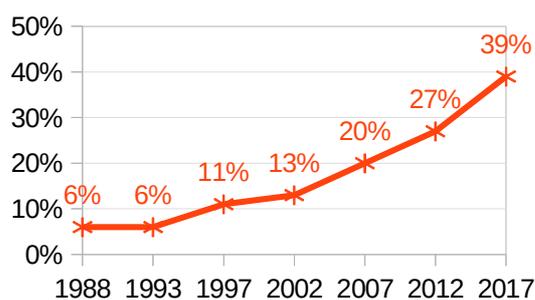


Illustration 31: Taux de femmes élus députées au commencement de la législature

seulement 13 % des députés étaient des députées en 2002, et l'on observe depuis cette élection une augmentation constante de la part des femmes dans l'hémicycle de 7 % à chaque législature depuis 2002 (elles étaient près de 13 % en 2002, 20 % en 2007, 27 % en 2012). La féminisation a considérablement progressé en 2017 : elles sont désormais près de 40 %. Pour autant, notons que la parité réelle semble encore éloignée. Les postes les plus importants de l'Assemblée, comme la présidence, sont en effet encore aujourd'hui confiés à des hommes.

La loi sur la parité en politique de juin 2000 conditionne l'aide publique aux mouvements et partis politiques au respect de la parité lors des élections législatives. Cette incitation n'est pas une obligation, mais les partis qui ne présenteraient pas autant de femmes que d'hommes se verraient infliger des sanctions financières - sanctions qui ont été renforcées depuis la loi d'août 2014 sur l'égalité réelle entre les hommes et les femmes. Si l'écart entre les candidatures masculines et les candidatures féminines est supérieur à 2%, les partis s'exposent à des sanctions pendant les cinq ans de la mandature. Ces encadrements juridiques poussent les partis à présenter autant d'hommes que de femmes lors des élections. Pour autant, deux stratégies d'évitement sont envisageables : la première, la plus logique, est d'accepter les sanctions financières. Le non-respect de ces règles concernant la parité aurait coûté environ 28 millions d'euros aux partis politiques ayant fait le choix de présenter plus d'hommes que de femmes lors de la dernière législature. La seconde option est plus invisible, moins tangible et plus difficilement sanctionnable par les autorités : il s'agit de présenter des femmes dans des circonscriptions réputées ingagnables, où les opposants politiques sont trop bien implantés pour espérer une alternance. Cette stratégie peut se

deviner en comparant le taux de femmes candidates et le taux de femmes élues par parti (illustration 32). Notons que seuls les groupes représentés au sein de l'Assemblée Nationale et le Front National, trop peu nombreux pour constituer un groupe, ont été étudiés.

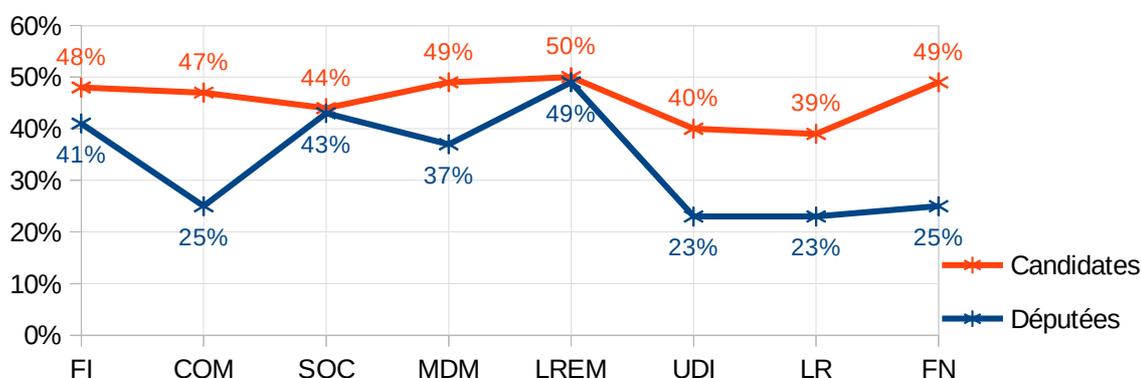


Illustration 32: Taux de femmes candidates et de femmes élues députées par groupe politique

Si certains partis ont réussi à faire élire un nombre cohérent de députés par rapport au taux de candidates (le Parti Socialiste, La République en Marche, et dans une seconde mesure la France Insoumise), d'autres laissent apparaître un écart important entre le taux de candidature et le taux de députation. Un candidat du Parti Communiste français et du Front National sur deux était une candidate : au final, un quart seulement de leur effectif élu est de sexe féminin. Il en va de même pour Les Républicains et pour l'UDI, qui ont présenté près de 40 % de femmes, et ne voient également qu'un quart de leur effectif féminin.

En 2017, la féminisation importante de l'Assemblée Nationale est surtout le fait des deux groupes de la majorité présidentielle, La République En Marche et le MoDem. L'importance de leurs effectifs dans l'hémicycle est en effet assez marquante pour que la constitution de leur groupe ait des répercussions sur l'ensemble de la sociologie de l'Assemblée. La nationalisation des élections législatives, vote d'étiquette plus que de suffrages accordés à des individus, a permis de retranscrire mécaniquement dans la population des députés le recrutement qui avait été paritaire chez LREM-MoDem. Notons que les candidats du Parti Socialiste et des Républicains n'ont pas vécu l'élection de la même façon : ne pouvant se prévaloir d'un vote d'étiquette fort, les partis ont valorisé des ressources territoriales et des ancrages politiques pour s'assurer le maximum de victoires en circonscription, ce qui a favorisé les candidats à la fois les plus anciens et les plus connus des électeurs, qui se trouvent être majoritairement des hommes du fait de leur socialisation politique plus importante et des moindres difficultés qu'ils ont à s'imposer au sein des partis.

Pour Maud NAVARRE, les candidates incarnent le renouvellement « grâce à des qualités réputées féminines comme l'écoute, l'attention, le pragmatisme, le souci des autres, etc. Autant de « qualités » au regard des attitudes attribuées aux hommes (recherche de l'intérêt personnel ou de celui du parti, « magouille » voire corruption) »⁶². D'autres chercheuses ont également travaillé sur ces différences « naturalisées » des femmes politiques, et sur l'ensemble des préjugés qui s'y attachent⁶³. Catherine ACHIN et Sandrine LÉVÈQUE ont étudié les carrières politiques des femmes énarques – elles parlent à ce sujet du "plafond de verre" auxquelles les femmes, mêmes aux carrières les plus prestigieuses, se retrouvent confrontées: « c'est donc clairement dans la connexion entre la sortie de l'école et l'entrée en politique que se trouve le mécanisme le plus puissant de la mise à l'écart des femmes. Ici comme ailleurs, la carrière des énarquesses semble se heurter au « plafond de verre », cette barrière invisible, mais redoutablement efficace, qui interdit aux femmes l'accès aux postes les plus élevés et prestigieux. »⁶⁴.

1.3. Du renouvellement des élus au renouvellement des élites

Les élections législatives de 2017 ont été annoncées comme celles du renouvellement, d'une meilleure représentation des citoyens au sein de l'Assemblée Nationale. Après avoir étudié les transformations sociologiques de cette institution, en observant le rajeunissement ainsi que la féminisation, il est important de dresser un panorama socio-professionnel des députés élus (illustration 33).

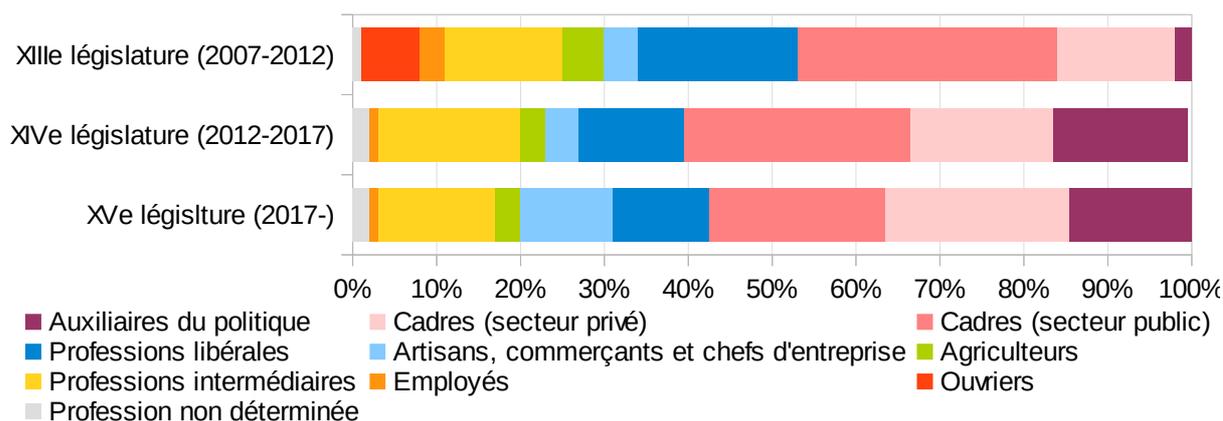


Illustration 33: Évolutions des catégories socio-professionnelles des députés sur les trois dernières législatures

62 NAVARRE, M. (2015) « Une jeune femme en campagne. Participation observante des élections législatives de 2012 », *Terrains & travaux*, vol. 26, no. 1, p. 223.

63 BELLOUBET-FRIER, N. (1997) « Sont-elles différentes ? », *Pouvoirs*, 82, p. 59-75

64 ACHIN, C., LÉVÈQUE, S. (2007) Femmes, énarques et professionnelles de la politique. Des carrières exceptionnelles sous contraintes, *Genèses*, 67(2), pp.24-44.

Plusieurs tendances se sont vues confortées durant cette élection. La première est la disparition des ouvriers, tout comme le très faible taux d'employés élus députés. L'élection de 2017 entérine donc ce qui se dessinait depuis 2012 : les catégories populaires ont été évacuées de l'Assemblée. La deuxième lecture que l'on peut faire de l'évolution des professions des parlementaires est le maintien d'un nouveau groupe socio-professionnel : les auxiliaires du politique. Ils représenteraient, sous cette mandature, près de 15 % des députés. À ce sujet, Jean-Baptiste LEGAVRE⁶⁵ analysait précisément le passage de l'expertise en communication au mandat politique dès 1996. Enfin, notons également la diminution des effectifs des cadres du secteur public, au profit des cadres du secteur privé (désormais près du quart de l'Assemblée Nationale), ainsi que de la très grande augmentation du groupe des artisans, commerçants et chefs d'entreprise (qui triple sa représentation).

Ces évolutions sont en lien avec la valorisation durant la campagne présidentielle des start-up et de leurs acteurs, comme la recherche effectuée par la majorité présidentielle d'individus de la « société civile » pour les représenter. En effet, les tendances observables au sein de l'Assemblée dans son ensemble sont exacerbées au sein du groupe majoritaire de La République en Marche. En ce qui concerne les anciens auxiliaires du politique par exemple, 16 % des députés La République en Marche ont, avant d'être élu député, occupé un poste de collaborateur parlementaire, permanent politique ou membre de cabinet. Sébastien MICHON précise par ailleurs que pour la moitié de ces 50 députés, auxiliaire du politique est leur profession la plus significative ; pour autant, ils ne sont que 8 à avoir déclaré cette profession pour les biographies et notices officielles de l'Assemblée Nationale⁶⁶.

Le renouvellement tant évoqué durant cette campagne se sera donc trouvé être plutôt un bouleversement pour les « professionnels de la politique », en les poussant à la fin de leur carrière politique nationale, qu'un plus grand accès aux postes de pouvoir à des parties de la population qui en étaient éloignées. Les élites économiques, et notamment les cadres du privé et les chefs d'entreprise, ont maintenu ces postes de pouvoir : sur les 197 députés qui étaient jusqu'alors cadres du privé ou chefs d'entreprise, 136 (soit 69 %) appartiennent au groupe La République en marche. La part des catégories supérieures est de ce fait passée

65 LEGAVRE J-B. (1996) D'un groupe à l'autre. Le passage de l'expertise en communication à la pratique politique professionnelle. *Politix*, 9(35). Entrées en politique. Apprentissages et savoir-faire, sous la direction de Michel Offerlé et Frédéric Sawicki. pp. 131-148.

66 BOELAERT, J., MICHON, S., OLLION, É. (2017) *Métier député: enquête sur la professionnalisation de la politique en France*. Paris, France: Raisons d'agir éditions.

de 53 % en 2012 à 68 % en 2017 - cette évolution sociologique a eu lieu au détriment des classes moyennes. Il est également intéressant d'observer que la féminisation, due en grande partie aux députées de la République en Marche, n'est socialement pas neutre : 63 % d'entre-elles appartiennent aux catégories supérieures, 28 % aux catégories moyennes et 9 % aux catégories populaires.

Lors des élections législatives de 2017, plusieurs critères ont été valorisés comme significatifs du renouvellement en cours à l'Assemblée Nationale, dont la féminisation et le rajeunissement. On peut considérer que ce renouvellement « visible » a éclipsé une autre réalité, non moins importante : celle d'un marché politique qui s'est resserré autour d'un recrutement élitiste.

2. Le rapport à la politique

2.1. Des novices...

Parmi les candidats à la députation de 2017, une très forte propension de novices en politique s'est présentée aux suffrages des Français, et a été élue : les néo-élus représentent un tiers de l'Assemblée Nationale. La moyenne d'âge des députés dont ce mandat est le premier est de 42,5 ans, quand elle monte à 52,6 ans pour les autres députés, ce qui appuie, outre le renouvellement d'individus, un renouvellement de profils et de génération. Pour Luc ROUBAN, trois arguments phares ont été mis en avant lors du recrutement des candidats à la députation de La République en Marche : une volonté forte de féminisation, de renouvellement générationnel ainsi qu'une « *recherche de compétences issues de la société civile qui ne se soient pas compromises avec la politique professionnelle* »⁶⁷. Pour le chercheur, le récent parti a systématisé une posture de renouvellement « *à partir d'une société civile identifiée contre la société politique* ». Lors de l'étude des professions de foi, il a été remarqué que 3 % des candidats font le choix d'explicitier n'avoir jamais été élus.

En 2017, 200 députés élus n'ont jamais exercé de mandat. Ce renouvellement est politiquement marqué : si 55 % des députés LREM sont élus pour la première fois, c'est également le cas de 40 % des élus de la gauche dite « contestataire ». Le pourcentage de nouveaux élus est beaucoup plus bas pour les autres formations politiques, qu'il s'agisse du MoDem (16 %), du Parti Socialiste (7 %) ou encore des Républicains (1,5 %). Notons que

⁶⁷ ROUBAN, L., (2017) « La féminisation élitiste de l'Assemblée nationale », [En ligne] <http://theconversation.com>

seule une députée d'extrême droite n'a jamais eu de mandat auparavant : il s'agit d'Emmanuelle Ménard, qui est entre autres l'épouse de Robert Ménard (élu Maire de Béziers, affilié Front National, en 2014).

Il est intéressant de noter que ces statistiques sur la part de nouveaux élus en interne de chaque groupe politique laissent apparaître un classement entre les partis, qui est similaire à celui du renouvellement générationnel : la République en Marche et la France Insoumise sont les deux groupes qui comptent le plus de novices en politique et les députés les plus jeunes (moyenne à moins de 48 ans), quand la gauche socialiste et les députés de droite et du Modem composent leurs groupes d'un grand nombre d'individus déjà élus par ailleurs, quand ils ne sont pas députés sortants, d'une moyenne d'âge supérieure à 53 ans. Cette remarque amène à une réflexion sur la « visibilité du renouvellement » : les partis et mouvements valorisant la fin des « carrières politiques » et une volonté forte de renouveler le personnel politique ont fait le choix d'afficher lisiblement ce renouvellement de statut par un renouvellement générationnel. Le renouvellement générationnel offert aux électeurs devient visible, tangible – à l'image des candidats qui disent avoir « l'âge du renouvellement ».

Enfin, étudier la part des nouveaux députés au sein des groupes selon leur étiquette permet de noter une dynamique commune à plusieurs partis politiques (illustration 34).

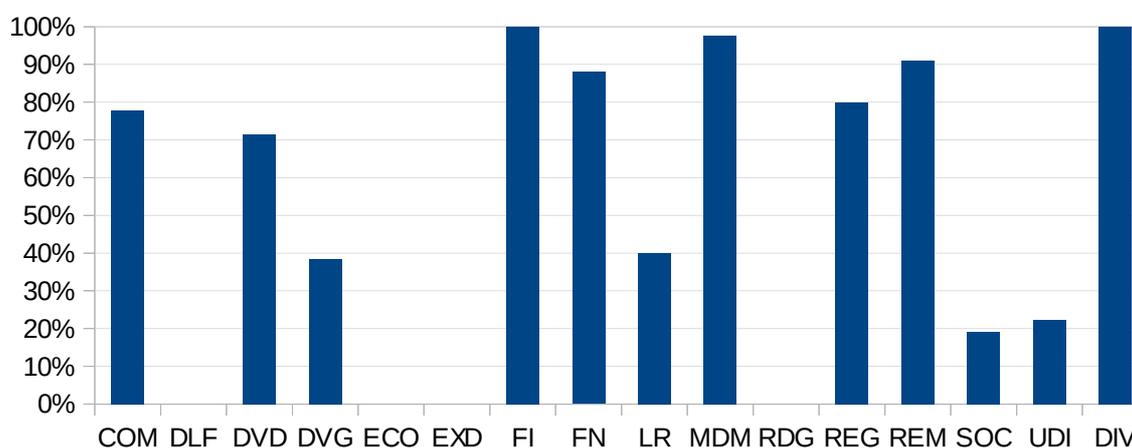


Illustration 34: Part des nouveaux députés au sein des groupes de députés élus, selon les étiquettes

Cinq étiquettes ont dépassé un renouvellement à 80 %: la France Insoumise, le Front National, le Modem, la République En Marche, et les candidats rassemblés sous les étiquettes Divers et Régionalistes. Les candidats affiliés au PCF sont également très proches de cette barre symbolique. Plusieurs étiquettes restent à la marge de ce renouvellement : le

Parti Socialiste et l'UDI (environ 20 % de nouveaux députés), Les Républicains et les candidats Divers Gauche (autour de 40 %).

Ce renouvellement impressionnant de certaines étiquettes peut s'expliquer de manière finalement assez simple : plusieurs partis n'étaient pas représentés dans l'hémicycle avant cette élection (la France Insoumise ou La République en Marche), ou très peu (le Front National). Ainsi, l'entrée de députés, qu'ils soient nombreux (311 députés apparentés LREM) ou moins (17 membres du groupe FI, 8 apparentés Front National), se traduit logiquement par une expansion statistique du taux de nouveaux entrants. Notons également que le cas des « faux impétrants », jamais élus, mais battus lors des scrutins précédents, est invisibilisé dans cette étude, alors même qu'il concerne un certain nombre de députés élus - notamment sous l'étiquette La République en Marche.

2.2. ... aux candidats ayant déjà occupé des responsabilités électives

Le renouvellement est mobilisé par de nombreux prétendants à la députation, des candidats n'ayant jamais été élus comme par les députés sortants. Sandrine Floureusses, candidate Socialiste sur la 5ème circonscription de Haute-Garonne, affiche de ce fait sa position de « *candidate du renouvellement* ». On peut lire dans le premier paragraphe du recto de sa profession de foi que la candidate s'inscrit « *totalemment dans cette nouvelle dynamique de changement* ». Elle ajoute quelques lignes plus loin : « *je reste vigilante et attentive aux discours entendus et plus encore aux actes, avec la lucidité que m'apporte l'expérience d'une élue de proximité. En effet, conseillère départementale depuis 1998, je connais la réalité du terrain* ». La candidate valorise donc le renouvellement politique, et se revendique même comme candidate du renouvellement et de la « *dynamique de changement* » en étant élue depuis près de 20 ans. Cette situation n'est pas isolée, et de nombreux élus candidats à la députation portent un discours identique, à l'image de Bertrand Cavalerie, candidat socialiste également : « *Non seulement je revendique le renouvellement en politique, mais en plus j'en ai l'âge⁶⁸ ! J'entends incarner la jeunesse aveyronnaise et la prise en main de son destin par elle-même. Mon expérience d'élue local depuis près de 10 ans comme celle du monde de l'entreprise seront un atout. Mon engagement public démontre mon attachement à ce territoire, et à sa défense comme à sa valorisation.* »

L'étude des professions de foi des candidats à la députation a permis de valoriser les

68 Note : la candidat a 37 ans.

mandats électoraux que ces derniers occupent. En effet, 34,5 % des candidats et 20,3 % des suppléants explicitent dans leur document de propagande électorale exercer, ou avoir exercé, des responsabilités politiques (illustrations 35 et 36).

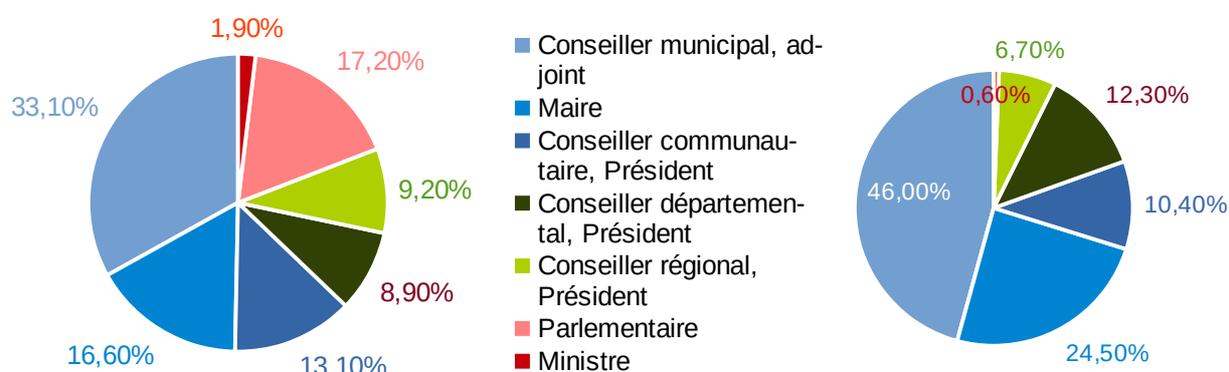


Illustration 35: Responsabilités politiques exercées par les candidats déjà élus

Illustration 36: Responsabilités politiques exercées par les suppléants

La différenciation visuelle des types de mandats, entre les mandats locaux (bleu), les mandats départementaux et régionaux (vert) et les mandats (et responsabilités) nationaux (rose) permet de mettre en exergue la division des rôles entre candidats et suppléants. La proportion d'élus locaux apparaît comme étant plus importante chez les suppléants (80,9 % des suppléants ayant déjà été élus, contre 62,8 % de candidats), et inversement pour les responsabilités nationales (près de 20 % pour les candidats, quand aucun suppléant n'avance avoir exercé un mandat parlementaire, et un seul avance avoir été ministre). Cela peut s'expliquer par une expérience politique plus grande des candidats titulaires face à leurs suppléants, ou bien encore par un choix des candidats de s'appuyer sur un binôme suppléant ancré sur le territoire par un mandat local.

Certains éléments intrinsèquement liés au mandat peuvent expliquer en partie le maintien des individus déjà élus en position de candidature. L'indemnisation est à ce titre pertinente, en ce qu'elle permet « à ceux qui peuvent entièrement se consacrer à leur fonction électorale de capitaliser un ensemble de ressources (savoir-faire, maîtrise des codes de l'institution, entretien de réseaux, etc.) [LAGROYE, 1994] qui leur procure un avantage pour se maintenir dans le champ politique et rend tendanciellement difficile le retour à leur situation professionnelle antérieure – pour ceux qui en ont eu une ».⁶⁹ Didier DEMAZIÈRE et Rémy LE SAOUT soulèvent la question, épineuse, de la sortie du mandat et de la réinsertion

69 DEMAZIÈRE D. LE SAOUT, R. (2017) Présentation de la section thématique 34 : « Les élus et l'argent. Normes et usages ». Congrès de l'Association Française de Science Politique, Montpellier. [en ligne]. <http://www.afsp.info/congres> [Consulté le 22/04/2017]

professionnelle des anciens élus. Cette difficulté, propre au monde politique, est en effet un facteur qui peut expliquer qu'un nombre important d'élus soient candidats à leur propre succession, ou à de nouvelles fonctions. En 2017, 147 députés élus sont sortants et 282 ont déjà été élus à d'autres fonctions.

2.2.1. *Députés sortants*

Lors des élections législatives de 2017, un certain nombre de députés sortants se sont représentés aux suffrages des électeurs. Le Ministère de l'Intérieur laisse en accès libre un certain nombre d'informations sur les nouveaux élus, dont la notion de député-sortant, ce qui permet une lecture attentive des parcours des candidats (illustration 37 ci-dessous).

Ainsi, plus de 40 % des candidats Socialistes, près de 30 % des candidats Les Républicains

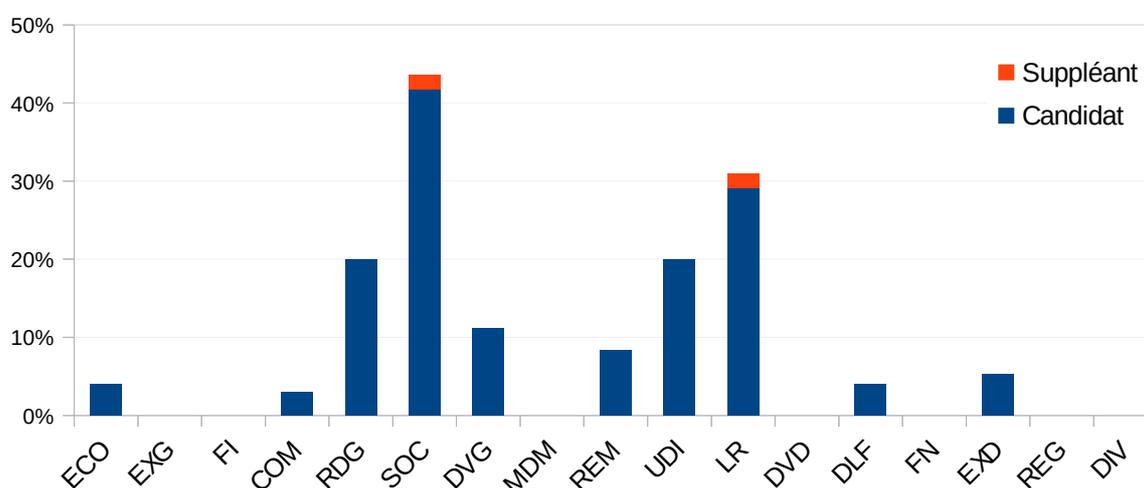


Illustration 37: Taux de candidats et suppléants députés sortants, sur l'ensemble des binômes présentant leur candidature. Source Ministère de l'Intérieur

et 20 % des candidats Radicaux de Gauche ou UDI étaient députés durant le mandat précédant cette élection. Ces statistiques laissent imaginer une propension plus forte de certains partis à présenter des candidats déjà élus, avec toutes les critiques qui peuvent être faites au manque de renouvellement du personnel politique.

Notons par ailleurs que ces taux de députés sortants s'expliquent en partie, non par des raisons politiques – comme le refus du renouvellement pourrait l'être – mais au regard du nombre d'élus sur la mandature précédente. Si 40 % des candidats Socialistes de 2017 se sont représentés, cela s'explique notamment par l'importance de leur groupe sous la XIVe législature (2012-2017) - ils représentaient un total de 314 députés sur 577, soit plus de

54 % de l'Assemblée. Il en va de même pour Les Républicains (215 députés sous la XIV législature, soit 37 %). Le faible taux de renouvellement des élus de ces partis pourrait être structurel, lié au grand nombre d'anciens députés qui composent leurs rangs. En effet, le renouvellement a un coût politique : en faisant le choix de ne pas reconduire les sortants - et donc d'investir des candidats moins connus des électeurs, n'ayant pas la légitimité ancienne du sortant, il est plus difficile d'espérer remporter l'élection.

2.2.2. Les élus locaux

S'il est maintenant acquis que les candidats à la députation et leurs suppléants déjà élus ont prioritairement valorisé dans leurs professions de foi des mandats locaux (80,9 % des suppléants ayant déjà été élus, et 62,8 % de candidats), il s'agit ensuite d'observer plus finement la constitution de ces binômes (illustration 38).

La première remarque qui fait suite à cette analyse est la corrélation importante entre candidats et suppléants ne précisant pas s'ils ont ou ont exercé un mandat - celle-ci peut s'expliquer par deux raisonnements. Dans le cas où le binôme fait le choix de ne pas indiquer cette information, le raisonnement s'applique logiquement pour le suppléant comme pour le candidat ; ou encore, dans les nombreux cas de candidatures où aucun des membres du binôme n'a été élu (choix politique de renouvellement ou candidatures citoyennes et de "petits partis").

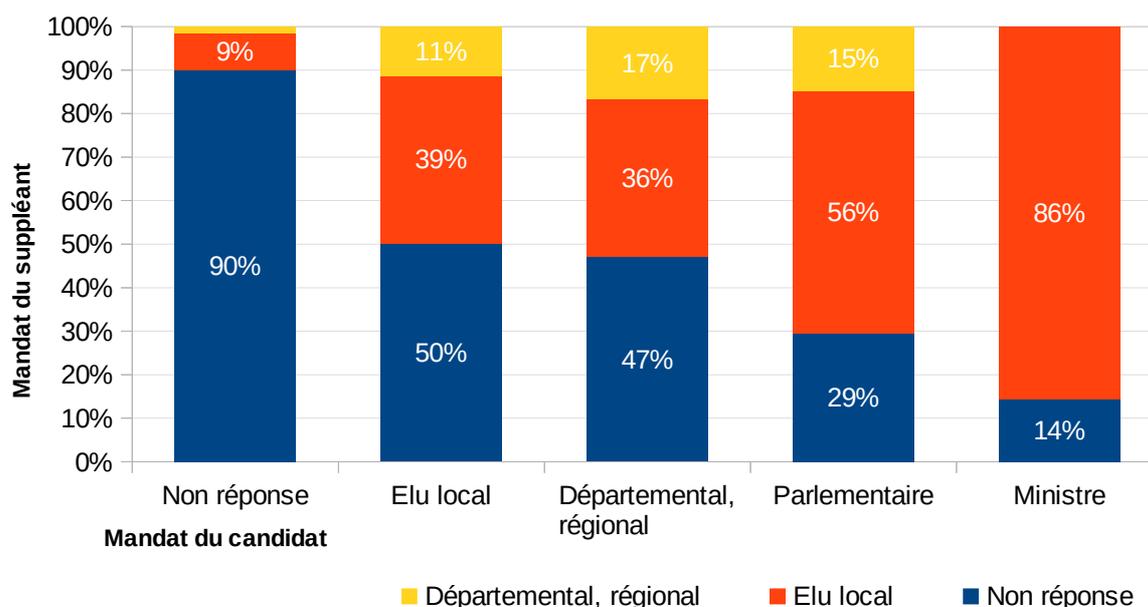


Illustration 38: Fonctions électorales exercées par le candidats et suppléants d'un binôme

La seconde réflexion que l'on peut tirer de cette étude concerne la surreprésentation des élus locaux, de manière générale, mais plus particulièrement en place de suppléant auprès d'un candidat parlementaire : 56 %, soit plus d'une fois sur deux, le suppléant d'un député sortant est élu local. La dynamique est encore plus forte, même si les cas sont plus rares, dans le cas des candidats titulaires ministres ou ayant été ministres. Il en ressort que plus les candidats ont des responsabilités nationales, éloignées de la circonscription où ils cherchent à être élus, plus ils sélectionnent des suppléants exerçant un mandat local.

L'importance du mandat local a été démontrée par Arnaud MABILEAU en 1993⁷⁰ - si cette enquête commence à être datée pour en tirer des analyses contemporaines, elle permet tout de même de démontrer de grandes dynamiques. Il s'appuie ainsi sur une enquête de l'OIP qui avançait en 1989 que 36 % des Français déclaraient un intérêt pour la politique en général quand 63 % se positionnaient de la même façon par rapport à l'élection de leur maire. La même logique ressortait d'une enquête de 1981, qui démontrait que 73 % des individus interrogés déclaraient avoir confiance en leur maire, 45 % aux parlementaires et 29 % aux responsables politiques au sens large. La place des maires, figure de proue des élus locaux, est donc tout à fait particulière dans le champ politique. Sébastien VIGNON avance que la figure du maire a une légitimité électorale particulière : pour lui, « *la notoriété locale (interconnaissance, ancrage communal, engagement local) peut suffire à mobiliser massivement les électeurs et à remporter la mairie dans certains contextes territoriaux* »⁷¹.

Cette notoriété, comme le lien spécifique des maires aux électeurs, peut expliquer la forte tendance à choisir des suppléants qui exercent un mandat de maire dans une commune de la circonscription.

70 MABILEAU A. et Association française de science politique Groupe Local et politique (1993) « À la recherche du "local" » : [actes Du Colloque, Paris, 30-31 Mai 1991]. Paris: l'Harmattan.

71 VIGNON, S., (2016) « Des maires en campagne(s). Transformations des répertoires de mobilisation électorale et des registres de légitimité politique dans les mondes ruraux », *Politix*, vol. 113, no1, pp.17-42.

3. La valorisation du renouvellement

3.1. Renouveler les députés

Le renouvellement du personnel politique a été une thématique centrale lors des élections de 2017. À ce titre, un certain nombre de candidats ont fait le choix de construire leurs professions de foi autour de cette idée. L'exemple de deux prétendants à la députation, des deux sexes, représentant deux partis de différentes sensibilités – les Républicains et le Parti Socialiste, et candidats dans deux régions différentes, permet d'illustrer le consensus que cette thématique semble concentrer.

Élections législatives 11 et 18 juin 2017
2^{ème} circonscription du Nord
HELLEMES, LEZENNES, LILLE-CENTRE, LILLE-FIVES,
MONS-EN-BARŒUL, RONCHIN, VILLENEUVE D'ASCO

MAJORITÉ DE FRANCE
les Républicains
UDI

FLORENCE BARISEAU
Le renouvellement

RENOUVELER #avec Patrice BEDIER
Elections législatives 11 et 18 juin 2017

Madame, Monsieur,

A 34 ans, j'appartiens à une génération qui n'a connu que des oppositions stériles et partisanes et qui se désespère de voir émerger une classe politique exemplaire. Si je m'engage, c'est que je crois encore en la force de la politique pour changer les choses. C'est que j'ai la conviction qu'il est encore possible de mener une action publique juste au service de l'intérêt supérieur, c'est-à-dire de l'intérêt général.

Renouveler, c'est assumer ce que l'on est – pour ma part un homme de gauche – mais c'est aussi respecter les idées et les projets d'où qu'ils viennent si l'on pense qu'ils vont dans le sens du progrès et de l'intérêt de la Nation. La France ne peut plus être bloquée par des jeux politiques. Constructif, fidèle à mes valeurs et toujours du côté de l'intérêt général : voilà le député que je serai.

Renouveler, c'est être d'abord et avant tout au service des autres et de son territoire. Pour moi, le rôle d'un député ne se résume pas uniquement à celui de législateur, mais il doit contribuer à l'essor de son territoire et à la réussite de ses habitants. Parce que j'aime le Tarn, je veux mettre ma jeunesse et mon énergie au service de son avenir et de celui des Tarnaises et des Tarnais.

Renouveler, c'est faire de la politique non pas comme un métier, non pas comme une carrière, mais avec conviction. Je crois en la capacité de donner à chacun les moyens de réussir sa vie, par l'éducation et par le travail. Je crois en la réduction des inégalités, en la solidarité, en la laïcité et en la préservation de notre environnement. Je crois en la nécessité de bâtir une sécurité sociale forte, notamment pour nos seniors qui s'apprennent à vivre plus longtemps.

C'est pour devenir ce député que je sollicite votre confiance les 11 et 18 juin prochains.

« Constructif, fidèle à mes valeurs et toujours du côté de l'intérêt général. Voilà le député que je serai. »

Le renouvellement Florence Bariseau

Florence BARISEAU incarne une nouvelle dynamique, un nouvel élan. Elle vient du monde économique et a une expérience d'élu. »

Florence BARISEAU
Députée

Patrice BEDIER
Député

Illustration 39: Professions de foi de Florence Bariseau (LR) et Patrice Bedier (PS)

Cette étude démontre que la notion de « renouvellement » est, après leurs noms, l'objet le plus visible des professions de foi de Florence Bariseau et Patrice Bedier (illustration 38). Leur propagande officielle est en réalité construite autour de cette volonté – au point d'éluder parfois une partie habituellement consacrée aux propositions politiques et discours plus idéologiques.

De nombreux candidats ont profité de leurs professions de foi pour exprimer leur volonté de changement du personnel politique au sein de l'Assemblée Nationale : « *Ce que nous voulons, c'est agir sur la politique, ne pas laisser le champ aux "spécialistes" et renouveler, vraiment, les représentants des citoyens* », ou encore « *Si vous me faites confiance, vous serez ainsi représenté par un jeune professionnel qui vous défendra mieux que beaucoup d'élus déconnectés du terrain* ». Certaines professions de foi sont d'ailleurs écrites avec beaucoup de virulence envers le personnel politique en responsabilité jusqu'alors : « *Car depuis trop longtemps nos élus ne pensent qu'à se servir, j'ai décidé de vous servir!* ».

3.2. Renouveler les pratiques

Les élections présidentielles de 2017 ont été marquées par une demande importante de renouvellement des pratiques politiques. Cette thématique a fait son apparition dès le commencement de la campagne, Emmanuel Macron, Jean-Luc Mélenchon et Marine Le Pen clamant tous trois une politique volontariste de renouvellement de la vie politique, et a été amplifiée suite aux révélations du Canard Enchaîné sur l'emploi en tant qu'assistante parlementaire de l'épouse de François Fillon. L'information selon laquelle Pénélope Fillon aurait été employée sur la base de l'enveloppe parlementaire de son époux est venue contredire l'image que le candidat s'était constituée à l'issue des primaires. François Fillon, sorti vainqueur de la primaire de la droite après avoir mobilisé une image de morale très forte, est apparu comme un élu intéressé qui se serait enrichi de l'argent public. Pour Frédéric LEBARON, cette affaire « *révèle avant tout à quel point la morale collective n'a jamais cessé d'être au cœur du fonctionnement ordinaire de la vie politique* »⁷².

Dès lors, la question de la moralisation de la vie publique est devenue centrale dès les derniers mois de la campagne présidentielle. Les onze candidats à l'élection présidentielle ont proposé à ce propos une série de mesures, que l'on peut classer dans différentes catégories. Directement corrélé aux polémiques de la campagne, trois candidats souhaitent voir s'appliquer une interdiction de recrutement comme assistants parlementaires pour les membres de la famille des élus (Benoît Hamon, Jean-Luc Mélenchon et Emmanuel Macron). En ce qui concerne l'indemnisation des élus, certains candidats proposent de

⁷² LEBARON, F. (2017) « Une affaire d'*ethos* . Le cas Fillon et la crise du néolibéralisme », *Savoir/Agir*, vol. 39, no. 1, pp. 6-10.

réduire les rémunérations : Philippe Poutou propose par exemple une indemnité « correspondant au salaire moyen d'un ouvrier ou d'un employé ». Quatre candidats proposent encore l'inéligibilité à vie pour les élus condamnés (François Asselineau, Nicolas Dupont-Aignan, Jean-Luc Mélenchon et Emmanuel Macron).

Les élections législatives n'ont pas échappé à ces revendications : 45 % des candidats à la députation abordent la moralisation dans leur document de propagande électorale. Cette thématique a été traitée dans la grille de lecture comme une question ouverte, chaque information étant précisément récoltée et analysée. Des regroupements ont pu être réalisés une fois l'ensemble des professions de foi traitées (illustration 40).

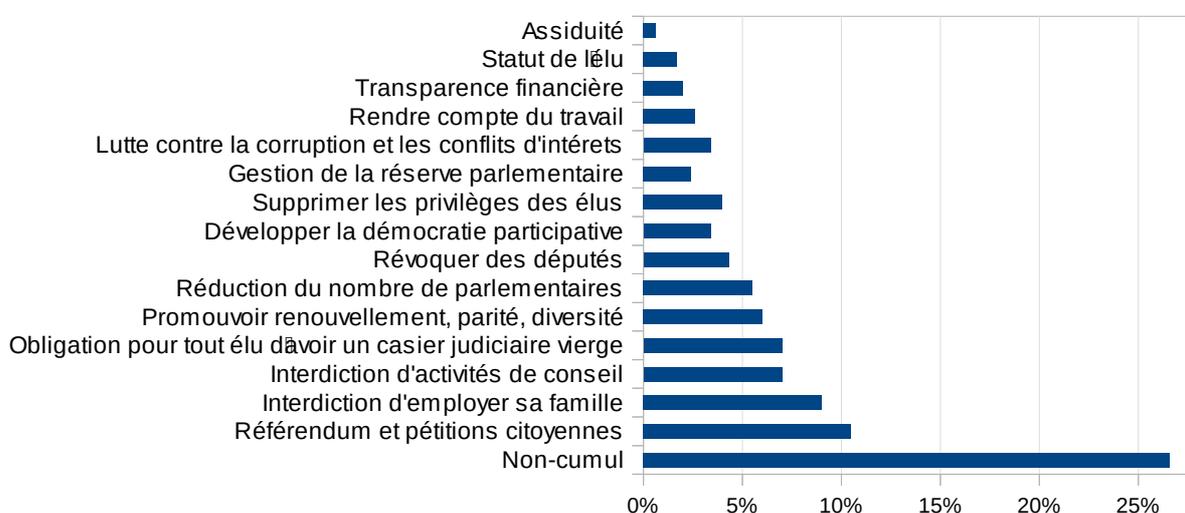


Illustration 40: Thématiques touchant la moralisation de la vie publique abordées dans les professions de foi

Cette étude précise permet de valoriser un chiffre important : si un candidat sur deux parle de la moralisation de la vie publique, un candidat sur quatre propose dans sa profession de foi un encadrement des mandats, plus spécifiquement une interdiction du cumul, qu'il soit dans l'espace ou dans le temps. Cette proposition n'est pas pour autant uniforme et se décline en différents degrés selon les candidats : certains proposent un maximum de 3 mandats, quand d'autres valorisent un mandat unique. Certaines déclarations sont à ce titre quelque peu surprenantes, à l'exemple d'un candidat qui annonce : « *Élu député, je m'engage à respecter le non-cumul des mandats et resterai conseiller municipal au Cendre. Je serai ainsi un parlementaire à temps plein, impliqué et déterminé* ». Cet exemple illustre qu'un candidat prônant le non-cumul et le fait d'être « *parlementaire à temps plein* » ne voit aucune contre-indication au fait de rester conseiller municipal ; il valorise donc comme un engagement de campagne ce qui n'est finalement qu'un respect de la loi interdisant le cumul

de fonctions exécutives locales avec un mandat de parlementaire, votée en 2014 et effective en 2017⁷³.

Un grand nombre de candidats propose également aux électeurs un nouveau rapport au fait politique, en s'engageant à travailler à une plus grande participation citoyenne. Plus de 10 % des candidats étudiés proposent de faciliter la mise en place des référendums et pétitions citoyennes, et d'en accroître le poids, quand 4 % proposent eux une inscription plus directe des citoyens dans les décisions prises par les élus (en développant la démocratie participative - décider des votes à l'Assemblée Nationale lors de rencontres avec différents collectifs citoyens tirés au sort par exemple – ou plus largement en s'engageant à rendre compte du travail effectué).

Près de 15 % des candidats portent des propositions visant à modifier structurellement le rapport aux élus : 4 % proposent de supprimer les privilèges des élus, notamment le régime de retraite⁷⁴ ou la fiscalité spécifique⁷⁵, 5 % mettent en avant une nécessité de réduire le nombre de parlementaires et 4 % émettent le souhait de pouvoir révoquer un élu en cours de mandat.

Certaines propositions sont par ailleurs portées unanimement par les candidats de certains partis, qui ont une profession de foi commune. C'est le cas pour la limitation des mandats (proposition de La République en Marche), les référendums citoyens (l'UPR), ou encore la révocation des élus (la France Insoumise) ; ce qui n'empêche pas des individus candidats sous d'autres étiquettes de les porter également. Ces engagements communs viennent toutefois perturber l'analyse statistique menée, car si les propositions sont bien écrites sur les documents de propagande électorale, elles font partie d'un programme politique de parti et ne sont pas des propositions phares émanant directement des candidats.

Enfin, plus de 30 % des candidats valorisent l'exemplarité dont les élus devraient faire preuve. Différentes thématiques sont soulevées et rassemblées dans cette catégorie : l'obligation pour se présenter aux suffrages des électeurs d'avoir un casier judiciaire vierge (7 %), la nécessité pour les élus d'être assidus dans le cadre de leur mission (1 %), des

73 EHRHARD, T. (2016) Penser les politiques électorales. *Gouvernement et action publique* (1), pp.9–33.

74 Avant 2010, des systèmes permettaient aux parlementaires d'augmenter le montant de leur pension et le nombre de leurs annuités. Il était possible d'atteindre une carrière complète en 23 ans au lieu de 40,5.

75 Les parlementaires doivent déclarer leur indemnité de base et leur indemnité de résidence. Certaines indemnités y échappent : indemnité de fonction, indemnité représentative de frais de mandat, indemnités spécifiques allouées aux présidents et aux questeurs des Assemblées sont de ce fait exonérées.

propositions de lutte contre la corruption et contre le lobbying (4 %), l'interdiction d'activités de conseil des anciens élus (7 %), l'interdiction d'employer des membres de la famille des élus (9 %) ou encore une demande de transparence financière, notamment pour lutter contre l'enrichissement personnel des responsables politiques sur l'argent public (2 %).

La question financière au sens large a été soulevée par 7 % des candidats, qu'elle touche les indemnités, les frais de mandats ou l'utilisation de la réserve parlementaire (illustration 41). Elles sont quasiment systématiquement abordées sous un angle "éthique", à l'exemple d'un candidat évoquant l'indemnité : « *Conscient du devoir d'exemplarité que porte un élu, je m'engage à être rémunéré à hauteur du salaire moyen en Côte-d'Or et de*

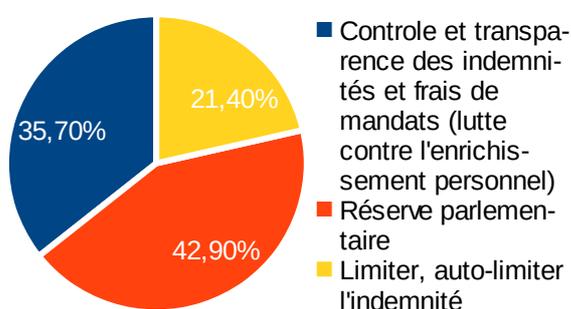


Illustration 41: Thématiques liées à la question financière

en ce sens : « *limiter l'indemnité au salaire moyen (2200 euros)* » .

La part la plus importante de ces mentions questionne la réserve parlementaire. À chaque fois qu'elle est évoquée, la distribution de cette réserve financière est proposée « dans la transparence », « sans parti pris » ou « de manière équitable », comme le démontrent ces quelques exemples : « *Dans un souci de transparence, l'utilisation de la réserve parlementaire qui me sera attribuée sera rendue publique et allouée en priorité aux associations en direction des jeunes, du social, de l'humanitaire, de la famille et du culturel* », « *Je m'engage sur une répartition équilibrée de la réserve parlementaire (environ 120.000 euros par an) entre les 5 villes de la circonscription et leurs associations. Je réunirai chaque année les associations de chaque ville pour en discuter* », « *J'agis en toute transparence: publication annuelle de l'utilisation de la réserve parlementaire et de l'Indemnité Représentative de Frais de Mandat (IRFM)* ».

Cette dernière citation fait transition avec la dernière notion évoquée : celle de la transparence dans l'utilisation des fonds publics. Ajoutons à l'exemple précédant celui d'un candidat, député sortant, qui avance avoir fait « *progresser la transparence (création du*

reverser le reste du solde de député à des associations locales ». Ainsi, une grande part des candidats proposant de limiter l'indemnité des parlementaires le font dans une logique d'auto-limitation individuelle, en envisageant une redistribution du reste de l'indemnité. Certains proposent tout de même de légiférer

quitus fiscal pour vérifier que les candidats aux élections paient leurs impôts dans les règles) », ou bien des candidats proposant que « les frais de fonctionnement (repas, hébergement, collaborateurs, etc.) [soient] publiés chaque mois ».

Si ces discours sont portés par 7 % des candidats, il est intéressant de définir les profils de ces derniers. Une analyse croisée (illustration 42) permet de mettre en évidence le

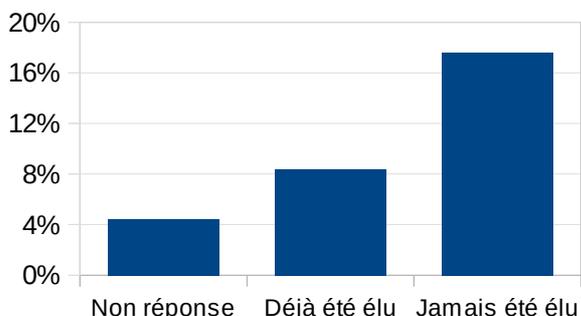


Illustration 42: Profils des candidats évoquant la question financière

lien de corrélation entre les discours portant sur la question financière liée au mandat de parlementaire et le fait de ne jamais avoir exercé de responsabilité politique électorale - ce graphique laissant voir que 8 % des candidats qui ont déjà exercé un mandat évoquent la question financière quand 18 % des néophytes en font de même.

3.3. Des discours tenus par différents acteurs politiques

Soulever une corrélation entre le fait d'avoir déjà exercer un mandat et celui d'aborder des questions financières dans ses documents de propagande électorale pousse à se demander s'il en va de même pour toute question touchant à la moralisation de la vie publique. Dans cette optique, le même croisement a été réalisé (illustration 43).

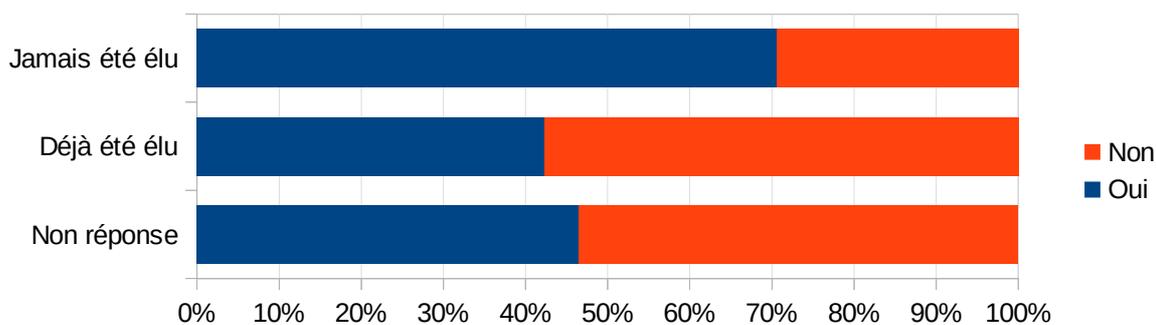


Illustration 43: Évoquer la moralisation de la vie publique

Il ressort de ce croisement une corrélation très forte entre le non-exercice d'un mandat et les revendications de moralisation. Ainsi, 70 % des candidats à la députation n'ayant jamais accédé à un mandat évoquent cette thématique, quand 40 % des élus ou anciens élus font de même. Si la moralisation de la vie publique semble être partagée par une grande partie des candidats, un clivage reste visible entre les différents acteurs candidats à la députation. Pour aller plus loin, si élus ou non-élus ne portent pas le même discours, députés sortants ou

candidats n'ayant jamais été parlementaires s'opposent également dans la manière d'appréhender le renouvellement et la moralisation.

3.3.1. La « nouvelle génération »

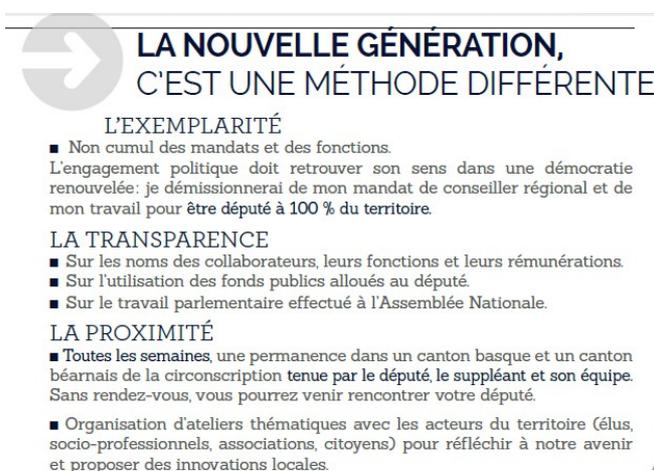
Les candidats n'ayant jamais été députés portent, pour une part, un regard assez critique sur les parlementaires sortants et la professionnalisation de la politique, comme en témoignent ces trois exemples issus de professions de foi diverses.

« Je ne supporte plus la professionnalisation de la politique et le décalage avec nos vies. Ce n'est pas ma vision de la démocratie et de l'engagement politique. J'exercerai mon mandat en toute transparence, sans enrichissement personnel, en vous rendant compte régulièrement de mon travail et en co-élaborant avec vous les propositions que je défendrai. » (étudiante, PCF, âge inconnu)

« Si demain vous décidez de m'envoyer vous représenter à l'Assemblée Nationale, c'est en transport en commun que je m'y rendrai, pour vous permettre de m'interpeller pour discuter. Je ne me déplacerai pas en limousine vitres teintées, avec chauffeur et air conditionné pour éviter de vous rencontrer. » (chef d'entreprise, sans étiquette, 41 ans)

« Assez de ces élus qui renouvellent leur poste : certains depuis plus de vingt ou trente ans ne pouvant plus, ainsi, être conscients de la réalité du "terrain". la députation n'est pas une profession. La preuve en est qu'on ne parle jamais de salaire quant à la rémunération pour ce poste, mais d'indemnités... Il est donc impératif de limiter le nombre de mandats parlementaires à deux consécutifs pour une même personne. » (divers citoyen, âge et profession inconnus)

Ces différents candidats pointent du doigt des problématiques de représentativité, de « décalage » avec les citoyens. Marx Oxibar, candidat pour Les Républicains sur la 4ème circonscription des Pyrénées-Atlantique, présente dans sa profession de foi une « nouvelle génération » avec une « méthode différente » (illustration 44). Le candidat y présente ses



**LA NOUVELLE GÉNÉRATION,
C'EST UNE MÉTHODE DIFFÉRENTE**

L'EXEMPLARITÉ

- Non cumul des mandats et des fonctions.

L'engagement politique doit retrouver son sens dans une démocratie renouvelée: je démissionnerai de mon mandat de conseiller régional et de mon travail pour être député à 100 % du territoire.

LA TRANSPARENCE

- Sur les noms des collaborateurs, leurs fonctions et leurs rémunérations.
- Sur l'utilisation des fonds publics alloués au député.
- Sur le travail parlementaire effectué à l'Assemblée Nationale.

LA PROXIMITÉ

- Toutes les semaines, une permanence dans un canton basque et un canton béarnais de la circonscription tenue par le député, le suppléant et son équipe. Sans rendez-vous, vous pourrez venir rencontrer votre député.
- Organisation d'ateliers thématiques avec les acteurs du territoire (élus, socio-professionnels, associations, citoyens) pour réfléchir à notre avenir et proposer des innovations locales.

propositions pour l'exemplarité, la transparence et la proximité, laissant entendre que "l'ancienne génération" ne répond pas à ces exigences. Le candidat de 39 ans est conseiller municipal et conseiller régional, prêt à démissionner de ce dernier mandat s'il était élu - il n'indique pas être candidat à la députation sur cette circonscription pour la seconde fois. Il distille assez

Illustration 44: Extrait de profession de foi de Marc Oxibar (LR)

d'informations pour démontrer de l'expérience politique, mais se garde de dévoiler tous les détails qui pourraient le faire entrer dans la case de ceux qui vivent de la politique, comme l'indique une autre candidate, « *Issue de la société civile, je ne vis pas de la politique* ».

3.3.2. Les « députés sortants »

Parmi les candidats à la députation étudiés, 8 % sont des députés sortants. Ces candidats ont, statistiquement, moins présenté sur leurs professions de foi de propositions concernant la moralisation de la vie publique (illustration 45). Les 40 % d'entre eux ayant présenté un discours sur le renouvellement de la vie politique ont-ils alors abordé les mêmes thématiques que les autres candidats ? (illustration 46)

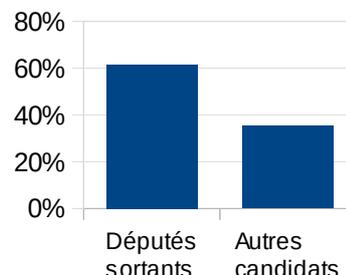


Illustration 45: Candidats n'avançant pas de prise de position sur la moralisation

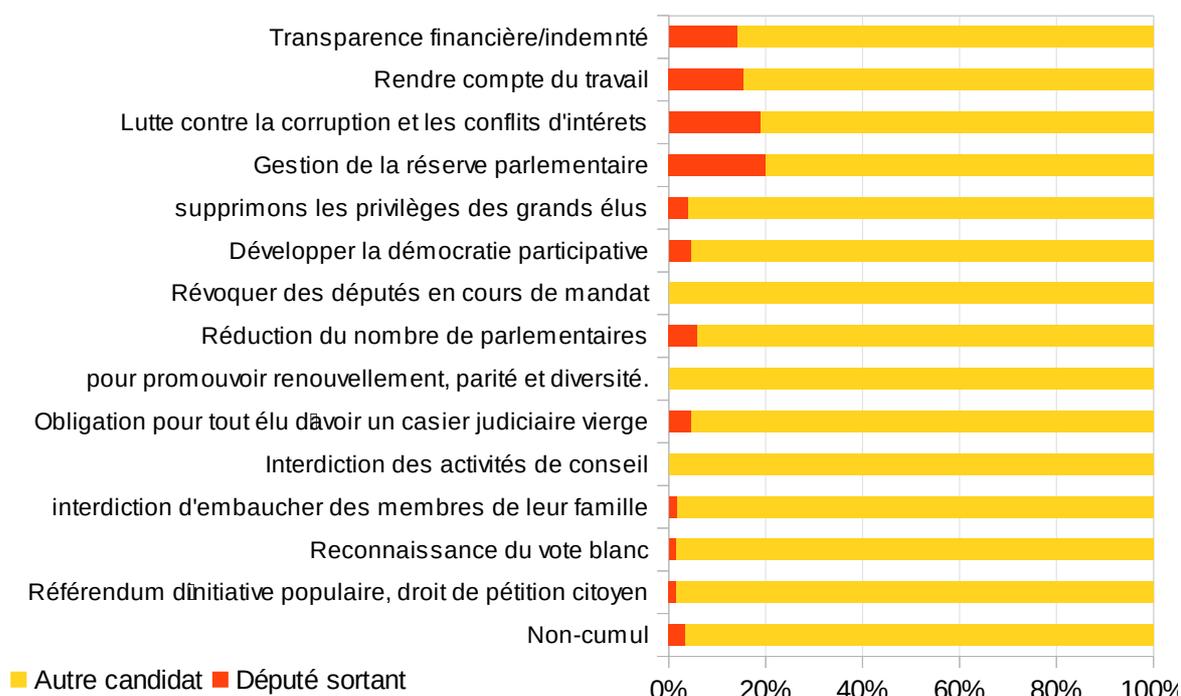


Illustration 46: Thématiques abordées selon le statut (député sortant ou non)

Plusieurs thématiques ou propositions ne sont pas abordées par un seul député sortant : la possibilité de révoquer un parlementaire, la volonté de promouvoir le renouvellement, ainsi que l'interdiction des activités de conseil. Certains députés sortants, peu nombreux, mais le phénomène n'est pas moins notable, prennent position pour « supprimer les privilèges des

élus », réduire le nombre de parlementaires, ou encore obliger les candidats à avoir un casier judiciaire vierge. Trois des quatre thématiques les plus évoquées par les députés sortants sont liées directement à l'activité parlementaire : la gestion de la réserve parlementaire, le fait de rendre compte du travail effectué ou encore d'être transparent financièrement. La quatrième thématique est liée à la lutte contre la corruption et contre le pouvoir des lobbies.

Notons que nombre de députés sortants ont profité de cette thématique, non pour multiplier les propositions, mais pour valoriser dans leur profession de foi des éléments de bilan renvoyant à la moralisation de la vie publique. Plusieurs thématiques ont à ce propos été soulevées par des députés :

« Députée des Deux-Sèvres à plein temps, j'ai appliqué le non-cumul des mandats bien avant que la loi ne le rende obligatoire. (...) Mais il faut aller plus loin : en finir avec l'influence des lobbies et les conflits d'intérêts. » (Delphine Batho, divers gauche (ex-PS), députée depuis 2007, 45 ans)

« Dès 2012, j'ai été un député précurseur sur la méthode, en particulier en publiant l'utilisation de mes dépenses et l'attribution de la réserve parlementaire. Cette transparence devra être la règle et non pas l'exception. » (Jean-Luc Bleunven, divers gauche, député depuis 2012, 59 ans)

« Je vous rends compte régulièrement de mon activité de parlementaire (...) J'agis en toute transparence (Publication annuelle de l'utilisation de la réserve parlementaire et de l'Indemnité Représentative de Frais de Mandat (IRFM)) » (Valérie Corre, PS, députée depuis 2012, 50 ans)

Si ces députés valorisent leurs engagements, contre le cumul des mandats ou pour la transparence dans leur mandat, un autre met lui en avant le travail législatif réalisé en tant que parlementaire pour exiger des casiers judiciaires vierges pour les élus :

« Député de l'année en 2013 pour son travail. En 2017, il est l'un des rares à avoir voté à l'Assemblée nationale le projet de loi exigeant un casier judiciaire vierge pour tout candidat à une élection. » (Nicolas Dupont-Aignan, DLF, député depuis 1997, 56 ans)

4. Une fausse révolution

S'appuyer sur des travaux divers, parfois éloignés de la sociologie politique, permet de prendre du recul sur l'objet et d'étudier un phénomène de manière plus globale. Ainsi, les travaux d'Arnaud SÉBILEAU⁷⁶ permettent d'aborder les questions de lutte pour la légitimité, de même que le développement de prétendues révolutions démocratiques. Dans son dernier

76 SÉBILEAU A. (2014) Rester dans le vent. Sociologie des véliplanchistes et de leurs temporalités, PUR

ouvrage, l'auteur cherche à sociologiser la pratique de la planche à voile. Il prend pour objet la pratique, mais également la presse spécialisée afin d'observer l'image que les pratiquants se donnent. Dans un cadre de concurrences multiples qui opposent les différents agents participant à l'activité, Arnaud SÉBILEAU observe une revendication de spécificité dans l'espace : les acteurs mettent en avant des particularités qui les feraient sortir du lot. Ce développement d'une contre-culture, voire d'une prétendue "révolution fun", relève en réalité plutôt de stratégies de communication qui inscrivent dans l'esprit des individus une volonté de modernité que d'une révolution de fond. Les acteurs historiques sont sans cesse soumis aux stratégies des nouveaux entrants. Ces mouvements tiennent moins d'une profonde mutation de la demande sociale que de modifications successives des rapports de force et de sens spécifiques au groupe des pratiquants qui dominant l'activité à un moment donné. Arnaud SÉBILEAU analyse moins l'activité planche à voile que la genèse sociale des processus de différenciation et de ségrégation temporelle : comment se différencient le moderne et l'obsolète, le nouveau et l'ancien, le progrès et le désuet, comment construit-on des objets situés à l'avant garde des manières d'être, au point même de renvoyer ceux qui n'ont pas ou plus les moyens d'y accéder au rang de démodé, de vieux, de ringard.

Cette analyse d'une prétendue transformation sociale s'applique de manière assez surprenante à la période politique que les élections présidentielles de 2017 ont ouverte : au-delà des discours sur la révolution démocratique, le grand renouvellement et les transformations de la représentation politique, les réalités de cette mutation sont bien moindres. La transformation sociale annoncée au travers le renouvellement des élus se trouve être finalement plutôt un renouvellement des élites.

Il est pertinent d'analyser ceux qui profitent de cette nouvelle demande sociale. En effet, en proposant une alternative démocratique dite "moderne", en opposition à un "Ancien Monde" politique présenté comme ringard, une lutte pour la définition du pratiquant le plus légitime s'instaure. Les partisans de la nouvelle offre politique se retrouvent alors, comme les véliplanchistes l'ont été dans leur domaine, du côté de la modernité.

Dans son article "Attention aux excès de vitesse. Le nouveau comme concept sociologique", Jean-Claude PASSERON met en garde les chercheurs sur la nécessité de vérifier si le renouveau proclamé est véritablement bien nouveau, et par rapport à quoi. Il avance à ce propos : « *Le discours fourmillant sur les changements "qui s'opèrent sous nos yeux"*

fournit un bon indicateur de ce dérapage (inévitables dès lors qu'au lieu de ralentir à la vue d'un objet inattendu, en multipliant les prises de repère ou les mesures, on choisit d'emballer l'analyse), c'est l'escalade aux adjectifs et aux concepts extrêmes, purement exclamatifs : "révolution de mentalité", "accélération" souvent "exponentielle", "bouleversements" toujours "radicaux", "inouïs" ou "sans précédent" ; pour ne rien dire de l'incroyable "phénomène de société" qui n'est guère qu'interjection. »⁷⁷. Cette mise en garde et l'approche du "nouveau" de Claude PASSERON viennent éclairer la problématique de "renouveau effectif", invitant à questionner le renouveau annoncé.

*

Après avoir mené cette étude, il apparaît que la révolution avancée ne vient pas forcément des profils des candidats – si le renouvellement générationnel, la forte féminisation et l'arrivée de députés qui n'avaient jamais été élus auparavant sont des marqueurs de renouvellement, les catégories socio-professionnelles des députés élus les rapprochent de leurs prédécesseurs. L'approche de la communication politique de la plupart des candidats vient également souligner, plus qu'un renouvellement des méthodes, un travail dans la continuité de ce qui était mené jusqu'à présent. L'étude de la propagande électorale des élections législatives de 2017 a révélé que de nombreux thèmes non politiques étaient mobilisés par les candidats dans leur présentation de soi. Ces thématiques, qu'elles touchent aux origines familiales, aux enfants ou au conjoint, aux loisirs ou encore aux diplômes, donnent à voir l'individu plus que le responsable politique. Ces stratégies de communication ne sont pas récentes - la peopolisation politique, tendance à exposer médiatiquement la vie privée à des fins de communication, n'est pas un phénomène contemporain, même si sa dénomination fut tardive. Ces quelques éléments permettent d'avancer que, si ces nouveaux députés sont ceux du renouvellement, ils le sont dans la continuité de leurs prédécesseurs politiques. Il s'agirait alors de parler d'évolution, et non de révolution politique.

⁷⁷ PASSERON, J.-C. (1987) Attention aux excès de vitesse. Le nouveau comme concept sociologique, *Esprit*, 4, p130

CHAPITRE 4. LA PROFESSION DE FOI : ÉTUDE DE L'OBJET

Les documents officiels de propagande électorale sont un objet précieux pour quiconque cherche à analyser une évolution dans la manière de se présenter aux électeurs. Le Cevipof et la bibliothèque de Sciences-Po ont numérisé et mis en ligne les professions de foi des candidats aux législatives sous la Ve République, depuis 1958 (l'année 1968 exclue car le scrutin était particulier). Cette base de données en accès libre donne l'opportunité pour cette recherche mémorante de mener une analyse comparative, et de s'inscrire de ce fait dans un cadre historique plus large. Une étude socio-historique permet d'observer, sur fond de composition, décomposition et alliances des partis politiques, les transformations, dans la forme comme dans le fond, de ces documents. Les arguments, le lexique et le registre choisis laissent transparaître les préoccupations, espoirs et attentes de la période. Ce regard permet encore d'analyser les ressorts du document de propagande électorale, dans ses persistances historiques comme dans ses modifications, ajouts ou suppressions.

Cette analyse de la propagande électorale des candidats aux élections législatives permet d'étudier les professions de foi comme objet de mise en scène de soi. Aux frontières de la sociologie de la communication politique, cette partie analyse ces stratégies de mise en scène et démontre dans quelle mesure l'accent est mis sur la présentation de l'individu en tant que personne plutôt qu'en tant que responsable politique.

Les élections législatives de 1988 ont été choisies pour mener cette étude comparative pour plusieurs raisons. Dans un premier temps, l'écart de trente années qui sépare cette élection de celle de 2017 permet d'étudier une évolution historique – les documents de 1958 auraient été très anciens, ceux de 2002 très récents pour mener cette analyse. La seconde raison amenant à ce choix est, elle, plus structurelle : les lois sur le financement des partis ont justement été initiées en 1988, ce qui peut avoir des incidences sur les documents de propagande électorale, comme nous le verrons dans la seconde partie de ce chapitre. Notons que le contexte des élections de 1988 était particulier : ces dernières ont eu lieu les 5 et 12 juin 1988, à la suite de la dissolution de l'Assemblée Nationale par le président de la République tout juste réélu, François Mitterrand. Cinq circonscriptions, rurales comme urbaines, ont été sélectionnées au hasard. Sur ces cinq territoires, entre 4 et 7

professions de foi étaient numérisées, soit un total de vingt-six candidats de diverses sensibilités politiques. Si ce nombre de documents ne permet pas une analyse très poussée ou représentative, cela permet d'observer des tendances et dynamiques.

Cette étude est complétée par l'analyse des 620 professions de foi des candidats aux élections législatives de 2017.

1. Analyse des informations présentées dans les documents

Les informations mises en avant par les candidats dans leurs professions de foi peuvent être classées en deux catégories : les présentations des candidats, personnifiant le mandat, ainsi que les discours idéologiques, et propositions.

En comparant les présentations des candidats, il est possible d'étudier l'évolution entre les types d'informations dévoilées dans les professions de foi (illustration 47).

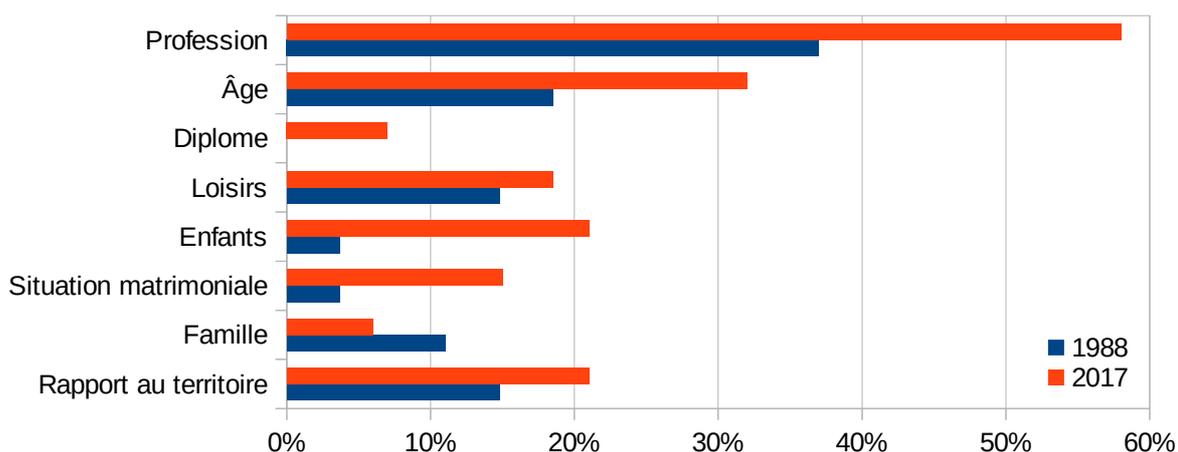


Illustration 47: Étude comparée de la présentation des candidats dans les professions de foi de 1988 et 2017

De nombreuses thématiques se trouvent être beaucoup plus développées en 2017 que trente années auparavant. Si la profession était déjà l'information concernant le candidat la plus courante dans les documents de propagande électorale, elle était en 2017 quasiment inévitable (près de 60 % des candidats spécifient leur activité). La présence de la notion de l'âge des candidats a également augmenté de manière importante : moins de 20 % des candidats spécifiaient leur âge en 1988, quand plus de 30 % des prétendants de 2017 en ont fait de même.

Trois autres notions, plus personnelles, ont gagné en visibilité de manière très significative entre les deux élections : la situation matrimoniale (de 4 % en 1988 à 15 % en 2017), les

enfants (de 4 % en 1988 à 21 % en 2017), ainsi que les diplômés (non mentionnés en 1988, 7 % des candidats de 2017 les spécifient). Notons également que la catégorie « famille » regroupant les origines familiales aurait, elle, diminué, passant de 11 % en 1988 à 6 % en 2017. Ce passage du discours sur les origines à un discours sur la vie personnelle est représentatif d'une évolution de la communication : parler des origines familiales, c'est en partie parler du territoire sur lequel les candidats se présentent, alors que parler de sa vie personnelle représente principalement un intérêt pour les électeurs curieux de savoir qui se cache derrière la candidature de manière plus privée.

Les véritables changements concernent la partie plus politique, idéologique des documents de propagande électorale. La comparaison entre les professions de foi de Michel Peyret et Vincent Maurin, tous deux candidats communistes dans la première circonscription de Gironde, à 29 années d'écart, permet d'observer cette évolution dans la forme du discours idéologique (illustrations 48 et 49).

Illustration 49: Vincent Maurin, candidat PCF, Gironde (1), 2017

Illustration 48: Michel PEYRET, candidat PCF, Gironde (1), 1988

Les propositions politiques sont, en 2017, reléguées au verso : le recto étant réservé à une photographie du binôme. Au delà de cette évolution de forme, le texte est également transformé : si les deux tiers du verso sont réservés à une expression du binôme, les propositions concrètes sont rassemblées dans un encart « 5 raisons de voter Vincent Maurin et Lucie Belrain ». Conçues initialement pour transmettre une idéologie politique, les professions de foi voient peu à peu s'alléger la partie programmatique – au plus, cette partie est un condensé du programme national du parti, souvent sous forme de listes à points, rapides à lire et à analyser pour les électeurs.

Notons également que, si des mesures concrètes sont recensées (« ouvrir le RSA aux

moins de 25 ans », « *passer à une 6ème République* », « *fermer les frontières* »), de nombreuses idées ou formules abstraites sont multipliées dans ces documents (« *garantir la sécurité* », « *libérer les énergies* », « *garantir les intérêts des Français* »), et ce, en 1988 comme en 2017.

Comparer la propagande électorale avec un regard socio-historique, en dressant un parallèle entre les documents en 1988 et de 2018, permet de démontrer une évolution de fond flagrante – si les candidats d'il y a trente ans profitaient de leur profession de foi pour tenir des tribunes politiques, de défendre un projet, une « vision », il semble que les candidats à la députation de la dernière échéance électorale aient changé de registre. Les discours tendent désormais à démontrer que les individus sont les mieux qualifiés, les plus compétents pour assurer le rôle auquel ils prétendent. Ainsi, les candidats à la députation valorisent un certain nombre d'expériences qui pourraient justifier d'une expertise ou de capacités spécifiques (leur profession, des expériences électorales ou au contraire un statut de novice par exemple), ce qui représente une forme de professionnalisation de l'élu.

Une tendance semble s'être maintenue au fil des campagnes électorales : les candidats des partis les plus importants, en termes de suffrages électoraux récoltés, ont construit des professions de foi où la place idéologique est relativement faible, contrairement aux candidats des « petits » partis. L'intérêt et l'objectif de la profession de foi sont très divergents d'un candidat à l'autre : pour les uns, il s'agit d'un document de communication afin de s'assurer une visibilité et la sympathie des électeurs, quand pour les autres il s'agit d'un document politique grâce auquel il est envisageable de toucher un nouvel électorat et de le convaincre. De ce fait, les petits partis optent plus facilement pour des professions de foi très fournies, voire dans lesquelles seul un argumentaire politique est développé.

2. Étude de la forme de la propagande électorale

Parmi les professions de foi étudiées, trois typologies de documents ont été répertoriées : les documents « uniques », identiques à l'ensemble des candidats d'une même étiquette, les documents « à trame commune », ajustable sur chaque circonscription, mais dont les grandes lignes sont tracées par le parti, et enfin les documents « personnels », dont la construction est propre à chaque candidat. Les documents de 1988 comme ceux de 2017 sont construits selon les trois mêmes typologies.

2.1. Les documents uniques

Lors de l'étude des professions de foi, un certain nombre de documents sont sortis du lot. 83 d'entre eux notamment, sur les 620 documents étudiés, ne laissaient apparaître aucun nom de candidat. Une étiquette est particulièrement concernée par cette particularité : l'UPR. En effet, l'intégralité des professions de foi des candidats du mouvement de François Asselineau est strictement identique, ne présentant aucune information concernant les individualités portant la candidature, jusqu'à l'absence de leur nom. Il en va de même pour le Parti Animaliste, dont les noms des candidats ne sont pas indiqués sur les documents de campagne. (illustrations 50 et 51, voir en grand en annexe).

Illustration 50: Profession de foi de l'UPR

Illustration 51: Profession de foi du Parti Animaliste

Plusieurs explications peuvent éclairer la raison de ces documents identiques pour l'ensemble des candidats d'une même étiquette.

Lors des élections législatives de 2017, 7882 candidats se sont présentés aux suffrages des électeurs français, un chiffre très important rapporté aux 577 circonscriptions du territoire Français. À chaque élection le Ministère de l'Intérieur publie la liste complète des candidats, ce qui permet d'étudier les candidatures avec un regard plus historique (illustration 52). On y lit par exemple que ce grand nombre de candidats s'est rapproché du record établi en 2002, sans toute fois le dépasser. Au regard des chiffres présentés, le nombre de candidats à la députation a connu une

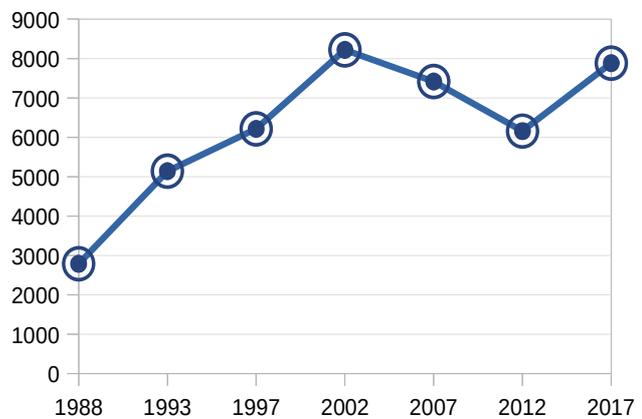


Illustration 52: Nombre de candidats à la députation à chaque législature (1988-2017), Source Ministère de l'Intérieur

très forte augmentation en 30 ans. En 1988, seuls 2800 individus s'étaient présentés aux suffrages : un chiffre plus que doublé en 2017. Le constat est identique en ce qui concerne le nombre moyen de candidats par circonscription. En 1988, on comptait environ 5 prétendants par circonscription, et la moyenne des trois dernières décennies est montée à 11 candidats. En 2017, ils sont près de 14, soit presque trois fois plus que 30 ans auparavant ; certaines circonscriptions ont vu s'affronter plus de 20 candidats, jusqu'à 27 pour la 9^e circonscription des Français de l'étranger.

Cette profusion de candidats aux élections législatives est un sujet de recherche à part entière. Abel FRANÇOIS et Eric PHÉLIPPEAU ont ainsi écrit un ouvrage en 2015, dans lequel ils soulignent que cet accroissement des candidatures s'explique « *par des raisons opportunistes et non par une dynamisation de la vie politique. Si, parmi la masse des candidats, on s'intéresse à ceux n'ayant effectué aucune dépense de campagne, on peut distinguer les candidats 'fantômes', c'est à dire des candidats qui ne mènent aucune bataille électorale, ce que retrace l'absence totale de dépenses, et qui ne se déplacent dans la circonscription que pour aller signer leur acte de candidature à la préfecture. Ces candidats fantômes qui ne représentent que 3 % des candidats en 1993 forment 44 % des candidats lors des dernières élections législatives de 2012* »⁷⁸.

Ce phénomène peut par ailleurs s'expliquer par l'opportunité financière qu'une candidature peut représenter pour les partis. Si, depuis longtemps, les dépenses électorales sont remboursées aux candidats ayant atteint (5% des voix), il n'en allait pas de même des dépenses de fonctionnement des partis. Les lois sur le financement des partis, initiées en 1988, ont permis le financement public des partis - les scores obtenus lors du premier tour des élections législatives constituent depuis lors la base de calcul pour ce financement pour les cinq années suivantes. Les partis dont les candidats ont recueilli au minimum 1 % des suffrages exprimés, dans au moins cinquante circonscriptions, peuvent prétendre à cette aide, proportionnelle au nombre de suffrages obtenus. Les partis et organisations politiques ont donc tout intérêt à multiplier les investitures sur un grand nombre de circonscriptions. Ce financement peut être diminué en cas de non-respect de la parité hommes-femmes pour la présentation de candidats aux élections. En 2015, le montant global du financement des partis s'est élevé à 54 470 595€ : près de 25 000 000 euros pour le Parti Socialiste, plus de

78 FRANÇOIS A, PHÉLIPPEAU E. (2015) Le financement de la vie politique française ; réglementations, pratiques et effets politiques, Armand Colin

18 000 000 pour les Républicains, ou encore 5 000 000 pour le Front National.

S'agissant de l'étiquette la plus présente sur le territoire, l'UPR s'inscrit clairement dans cette démarche de candidatures dont le but est d'obtenir les financements publics, comme le témoignent les premières lignes de la réaction aux résultats de François Asselineau :

« Lors du 1er tour des élections législatives du 11 juin 2017, l'UPR a recueilli 148 734 suffrages, soit 0,67% des suffrages exprimés dans la France entière (outre-mer et Français de l'étranger compris). L'UPR a présenté 574 candidats, mais n'a obtenu plus de 1,00% que dans 39 circonscriptions, alors qu'il en fallait 50 pour obtenir un financement public. »⁷⁹.

Pour autant, toutes les étiquettes recourant à des professions de foi uniques ne s'inscrivent pas dans cette démarche de « candidature fantôme » ayant pour objectif le financement public du parti. Des logiques de rationalité des coûts peuvent entrer en considération dans le choix de la stratégie de communication : en se limitant à une profession de foi unique, les partis ne font appel à une agence de communication que pour créer un document, qu'ils peuvent ensuite imprimer en grande quantité, ce qui limite drastiquement les frais liés à la profession de foi. En effet, si un certain nombre de documents sont compris dans le remboursement des frais d'impression des documents de propagande électorale (dépenses liées aux bulletins de vote, aux professions de foi et aux affiches officielles), il est nécessaire pour y avoir droit d'avoir obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés au 1er tour de scrutin. Nombreux sont alors les « petits partis », ne pouvant être certains – ou pour qui il est très improbable, de dépasser les 5% des suffrages, qui font le choix de documents de campagne uniques pour tout le territoire.

L'étude des documents de 1988 permet de mettre en évidence un document sur les 26 étudiés dont la forme est celle d'un document "unique". Ce document est présenté par le Parti Ouvrier Européen (POE, illustration 53). Ce parti a fait le choix d'un document commun afin de présenter un unique discours

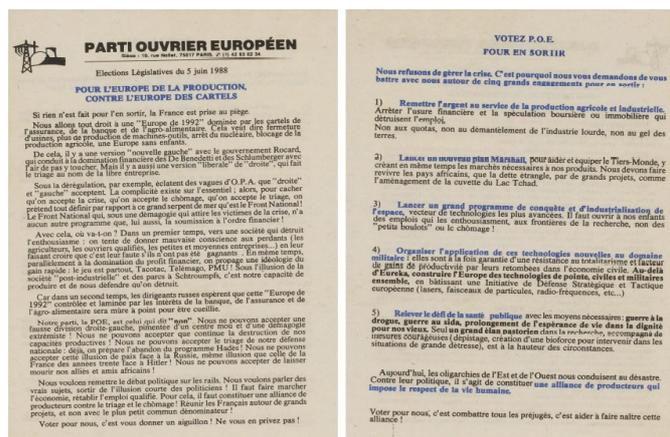


Illustration 53: Profession de foi du Parti Ouvrier Européen (1988)

idéologique – on peut l'opposer en ce sens au document de 2017 présenté par l'UPR, qui met

79 Site de l'UPR [Disponible sur: <https://www.upr.fr/actualite/elections-legislatives-2017-actualite/bilan-elections-legislatives-lupr-echec-quantitatif-prouesse-realisee-desastre-lon-compare-a-autres-partis>]

au cœur de son dispositif le candidat à la présidence François Asselineau. Sur la profession de foi du POE, on ne retrouve aucune mention à un nom – ni un candidat, ni une figure nationale. Pour autant, cette forme semble être relativement rare lors de l'élection de 1988.

2.2. Uniformiser la campagne : les trames communes

Une deuxième stratégie de communication est adoptée par une partie des partis politiques : au document unique est préféré un document commun, dont une partie au moins est adaptable à chaque candidat, chaque circonscription. Les professions de foi des candidats de Debout la France, du Front National, de la République en Marche, de la France Insoumise, d'Europe Ecologie-Les Verts, ou encore de Lutte Ouvrière (voir en annexe) sont constituées de cette façon.

Sur ces documents, les propositions et discours politiques font partie de la trame non modifiable. Les seuls éléments qui sont ajustables et qui évoluent selon les candidats sont la présence du nom du candidat, sa photographie (et éventuellement celle du suppléant selon les partis), la présence d'informations présentant le candidat et, parfois, des espaces laissés à disposition du prétendant pour qu'il puisse s'exprimer.



Illustration 54: Profession de foi du Front National (gauche) et de La République en Marche (droite)

L'exemple ci-dessus (illustration 54) permet de comprendre quels espaces sont laissés libres à modification. Pour le Front National, seule la photographie du candidat est modifiée ; pour La République en Marche, la photographie du candidat, en photo-montage auprès d'Emmanuel Macron et parfois du suppléant, mais également deux encarts au verso (un par membre du binôme) permettent de personnaliser la profession de foi. Nombre des partis ayant choisi cette modalité de profession de foi ont décidé de marquer les documents par la

présence des candidats à la présidence – les deux exemples de profession de foi cités ci-dessus laissant chacune apparaître le visage du candidat, ainsi que des extraits de leur discours. Les professions de foi des candidats de La République en Marche, comme ceux de la France Insoumise, sont signées au recto par leurs leaders.

Les documents officiels de campagne des candidats de la France Insoumise se distinguent particulièrement : le document est présenté comme écrit de la main de Jean-Luc Mélenchon, qui indique « (nom du candidat) est engagé à mes côtés avec courage. Il a toute ma confiance », instaurant une relation directe entre le candidat à la présidence et les électeurs. Cette personnification est encore renforcée par des choix iconographiques forts : la seule photographie présentée sur les documents est celle de Jean-Luc Mélenchon, quand candidats et suppléants apparaissent sur leurs propres documents de campagne en filigrane (voir illustration 49, ci-dessous). Ces choix dans la construction de la profession de foi viennent appuyer l'idée que les candidats sont avant tout les candidats d'un groupe, au service de « la force du peuple » plus que portant individuellement leurs candidatures.

Notons tout de même que les partis faisant le choix d'une trame commune l'appliquent rarement à leur candidat « tête de liste », celui-ci ayant été candidat aux élections présidentielles. Jean-Luc Mélenchon a mobilisé sa photographie, qui est utilisée en en-tête des professions de foi des candidats de la France Insoumise, pour n'avoir quasiment qu'elle sur le recto de son document. Contrairement aux professions de foi des candidats en circonscription, le visage de sa suppléante apparaît en photographie, et non en filigrane. Le verso de sa profession de foi reprend pour partie les éléments du document commun, mais un encart est laissé à sa suppléante afin qu'elle se présente. (illustration 55)



Illustration 55: Profession de foi d'un candidat France Insoumise (gauche), et de Jean-Luc Mélenchon (droite)

Marine Le Pen et Nicolas Dupont-Aignan ont également utilisé des professions de foi personnalisées pour leurs campagnes législatives respectives. Pour autant, les choix faits par ces deux candidats ne retournent pas de la même dynamique que la stratégie de Jean-Luc Mélenchon. La présidente du Front National et le président de Debout la France ont fait réaliser des documents reprenant les codes visuels de la profession de foi commune, mais adoptant une construction différente (illustration 56 et 57).



Illustration 56: Profession de foi d'un candidat Front National (gauche), et de Marine Le Pen (droite)



Illustration 57: Profession de foi d'un candidat Debout la France (gauche), et de Nicolas Dupont-Aignan (droite)

La candidate du Front National a fait le choix d'un document de campagne plus sobre que le document commun des candidats de son parti : le verso ne présente plus de blocs de textes présentant remarques, mesures et propositions, mais a laissé place à une lettre signée de la candidate, avec en-tête à photographie. Le recto a également été transformé : la photographie incrustée sur fond bleu a disparu au profit d'une photographie d'extérieur, et si aucun suppléant ne trouve son image sur les documents de campagne du Front National, Steve Briois, Maire d'Hénin-Beaumont, apparaît ici aux côtés de la candidate titulaire.

Nicolas Dupont-Aignan a, lui, fait un choix différent : le recto de son document de campagne se retrouve enrichi d'une lettre signée du candidat, au-dessous de laquelle se trouvent sa biographie et celle de sa suppléante. Un nouveau slogan apparaît : « Le Courage d'Agir ! », qui n'est pas présent sur les professions de foi communes. Mais c'est au verso que les changements sont les plus nombreux : le candidat a fait le choix d'utiliser en guise d'en-tête des photographies qui étaient présentes sur sa profession de foi des présidentielles (dont celle avec un chien, mais également sa photo de candidat, illustration 58). Ce choix



Illustration 58: Extraits de la profession de foi de Nicolas Dupont-Aignan aux élections présidentielles de 2017

iconographique est un parti-pris que Nicolas Dupont-Aignan et Marine Le Pen avaient déjà pu prendre dans leurs professions de foi des élections

présidentielles – ils ont profité de la possibilité de disposer des photographies pour se mettre en scène: sourire, être aux côtés de citoyens, devant un panorama... Des choix qui démontrent l'ambition de passer des messages et de gagner l'attention du lecteur avec des images plus qu'avec le texte.

Lors des élections de 1988, un seul parti utilisant une trame commune a été



Illustration 59: Francis Agostini, candidat FN, 1988

répertorié – il s'agissait déjà du Front National (illustration 59). Cette profession de foi est la seule répertoriée de l'étude de 1988 où un portrait d'une personnalité nationale est présenté, qui plus est au recto du document. Les seuls éléments modifiés de cette profession de foi se trouvent au verso : il s'agit du nom, de la photographie et de la

2.3. Personnaliser les documents

Certains candidats ont construit des professions de foi très personnelles, du document très original au document unique suivant les normes classiques de communication politique.

2.3.1. Les documents « innovants »

Certains candidats choisissent de se démarquer par la forme de leurs documents de propagande électorale. Ces stratégies, marginales, permettent aux petits candidats de sortir du lot et d'être remarqués par les électeurs lors de la distribution des professions de foi la semaine précédant l'élection. Deux exemples de professions de foi originales permettent d'illustrer les choix des candidats (illustrations 60 et 61).

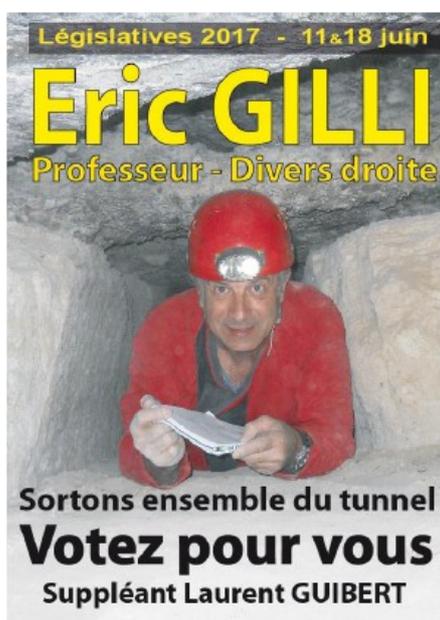


Illustration 60: Profession de foi, Eric Gilli

SYSTÈME SALAIRE
Pour trouver sa place dans cette inmensité, inventons une nouvelle boussole.

- **AU NORD** / Faire rayonner la richesse créée. Partager le travail et ses revenus le jusqu'à la disparition totale du chômage. Favoriser les SCOP et la mutualisation des outils de production. Valoriser la pérennité du travail.
- **AU SUD** / Sortir de la nébuleuse fiscale. Conditionner les réductions fiscales à de réelles utilités sociales. Réindexer les salaires et les pensions sur l'inflation. Affiner la progressivité de l'impôt sur le revenu afin de le rendre plus égalitaire et atteindre l'optimisation fiscale. Taxer l'épargne stagnante et le patrimoine net au-dessus du seuil de richesse.
- **A L'EST** / Échapper au trou noir financier. Séparer et clarifier l'activité des banques d'affaires, spéculatives, et des banques de dépôt au service des particuliers et des TPME. Cesser les emprunts de l'État aux banques privées.
- **A L'OUEST** / Soutenir les circuits spatio-temporels courts. Stimuler les monnaies locales, non spéculatives, pour dynamiser les échanges commerciaux de proximité (exemple : la Muse). Étendre le réseau des épiceries participatives et des AMAP.

SYSTÈME UTOPIQUE
Il faut rêver aujourd'hui pour inventer demain.

- Utiliser, enfin, un indicateur de bien-être, le BIR (Bonheur intérieur raffiné), pour jauger la vitalité d'un Etat, plutôt qu'un indicateur économique (PIB).
- Fermer la bourse et les paradis fiscaux. Se tourner vers le salaire universel à vie, préconisé par le Réseau Salariat.
- Encourager financièrement la propriété d'usage pour s'écarter de la propriété spéculative.
- Investir dans la construction de zeppelins modernes, plus lents, mais beaucoup moins voraces que l'avion.

DANS LE RÔLE DE LA CANDIDATE...
CAROLINE COIGNARD
Née le 8 mars 1979 (journée internationale des droits de la femme). Ses années de globe-trotteuse lui ont permis d'apprivoiser la diversité de l'espèce humaine. Amante en maroquinerie et cheffe de famille monoparentale, cette self-made woman s'efforcera à grand échelon à la force de ses doigts de fée.

DANS LE RÔLE DE LA SUPPLÉANTE...
CAROLINE PRUD'HOME
De son enfance grandir, elle a gardé l'esprit frondeur. Proche des milieux aquatiques, elle rentre en politique pour apprendre à naviguer en eaux troubles. Elle mettra son intelligence fulgurante au service de la communauté.

DES CANDIDATES LOCALES, SANS ÉTIQUETTE ET SANS CODE-BAIRRE, LABELISÉES PAR LE C.A.C.T.S SAUMUR ET LE PARTI DE CAMPAGNE //

- Notre députée ne sera pas créditrice des voix qui l'auront portée au pouvoir, mais porte-parole de ces voix.
- Nous organiserons des assemblées populaires dans toute la circonscription pour comprendre, évaluer et décider collectivement des futurs votes de C. Coignard. Pour augmenter le goût de la vie, pas le coût de l'avis.
- Notre candidate s'engage à la transparence des dépenses et frais liés à sa charge. Elle respectera la Charte Anticor (contre la corruption et pour l'éthique en politique) et soutiendra les lanceurs d'alerte.

**VIVE LA RUE PUBLIQUE!
VIVE L'ENFANCE!**

Pour des citoyens responsables, sans abrutissement ni indifférence. Pour un Parti de Campagne en continuité le 19 juin dans votre bureau de vote.

Illustration 61: Profession de foi, Caroline Coignard

Ainsi, la profession de foi d'Eric Gilli a une forme classique, mais le choix de la photographie et du slogan, « sortons ensemble du tunnel », crée chez le lecteur un étonnement, une surprise, qui peut le pousser à s'attarder sur un document qu'il n'aurait autrement pas forcément pris le temps de lire.

La profession de foi de Caroline Coignard est, elle, plus étonnante : les candidats ont fait le choix d'une campagne humoristique, détournée, pour attirer l'attention de l'électeur. À ce propos, Maria-Aldina MARQUES avance que « la politique est une affaire dite sérieuse, en tant qu'elle s'occupe de la vie publique du pays. Cependant l'humour bien qu'épisodique et contrôlé, n'est pas absent des discours politiques »⁸⁰. Ainsi, les « candidats du système

80 MARQUES, M-A, (2013), Politique, humour et campagne électorale. Les enjeux d'une politique-

solaire » jouent d'emblée sur l'expression « candidat du système », mobilisée par les candidats qui se disent « anti-système » ; elles proposent de sortir de la « nébuleuse fiscale » et d'échapper au « trou noir financier » ; enfin, l'expression « Vive la République, Vive la France » devient « Vive la rue publique, Vive l'enfance ». Pour Yair GALILY « *l'humour est politique, et au même titre que la politique s'occupe de tous les aspects de la vie, l'humour peut se trouver partout, y compris dans la politique elle-même* »⁸¹.

2.3.2. Les documents personnels à la trame similaire

Certains partis ont fait le choix de laisser libres leurs candidats dans la construction de leurs professions de foi. Notons que lors des élections de 1988, la très grande majorité des professions de foi étudiés sont des documents personnels. Cette forme de document se retrouve particulièrement en 2017 chez les candidats du Parti Socialiste et Les Républicains (100 % des candidats étudiés présentent un document original), même si certains candidats pour d'autres étiquettes échappent à la décision du document commun (9 % des candidats de la France Insoumise, 13 % du Front National, ou encore 27 % de LREM). Pour autant, si chaque profession de foi est originale et construite par le candidat, son équipe de campagne ou une agence de communication qui lui sont particulières, ces documents sont similaires en de nombreux points.

L'analyse des 253 professions de foi « personnelles » a permis de mettre en avant une trame commune dans la construction de ces documents. La base de cette étude approfondie a été un comparatif de huit documents de campagne - quatre candidats Les Républicains ou UDI et quatre candidats Parti Socialiste, cinq femmes et trois hommes, issus de circonscriptions urbaines et rurales. Cinq éléments sont ressortis de cette étude comme étant quasiment inévitables dans la construction d'un document officiel de propagande électorale : les photographies (du candidat, très souvent accompagné du suppléant), les biographies présentant le binôme sous un jour plus personnel, un volet plus politique (qu'il s'agisse d'une présentation de condensé de programme, à la façon d'une liste, ou d'un argumentaire construit sur les raisons de voter pour le candidat), ainsi qu'un passage manuscrit – ou à minima une signature. Ces éléments ont été mis en avant sur les documents étudiés, par un code couleur afin de valoriser les redondances et similitudes (illustration 62).

spectacle. Mots. Les langages du politique. p62

81 GALILY, Y., (2014) Humor, media and the public discourse : a case study of humor and politics, French Journal for Media Research, p6

MAJORITÉ POUR LA FRANCE Elections Législatives

Christelle MORANÇAIS 2017
Candidate de la Droite et du Centre «LR»

NOS ENGAGEMENTS POUR LA SARTE ET POUR LA FRANCE

DÈS LE 11 JUIN 2017, VOTEZ ET FAITES VOTER
CHRISTELLE MORANÇAIS

MAJORITÉ POUR LA FRANCE Elections Législatives

VOTRE DÉPUTÉ Philippe COCHET
Catherine Larolet
Suppléante

Efficace et Proche de Vous

Mobilisez-VOUS dès le 1^{er} tour !

Avant votre Député Philippe Cochet
Vous réfléchissez à l'avenir de votre territoire et de la France ?

Programme pour Vous, pour notre Territoire, pour la France

MAJORITÉ POUR LA FRANCE

Christelle Favetta-Sieyes 2017
Candidate de la Droite et du Centre «LR»

Porter votre voix

MAJORITÉ POUR LA FRANCE

2017 Florence LEGRAND
legrandmedoc.fr

Mes engagements

LES 11 et 18 JUIN, VOTEZ FLORENCE LEGRAND !

ELECTION LEGISLATIVE 1^{er} TOUR - 11 JUIN 2017

Karine DANIEL
Jean-Michel EON, Suppléant

DÈS LE 11 JUIN, VOTEZ POUR KARINE DANIEL ET JEAN-MICHEL EON !

Johann LUCAS
Gauthier DAFFLON

POUR UN VRAI RENOUVELLEMENT À GAUCHE !

RENOUVELER #avec Patrice BÉDIER

Madame, Monsieur,

« Constructif, fidèle à mes valeurs et toujours du côté de l'intérêt général. Voilà le député que je serai. »

REPUBLIQUE FRANÇAISE Elections Législatives des 11 et 18 Juin 2017

INSAF REAGUI & ABSALAH EL-YAHIAOUI

Liberté Egalité Laïcité

LES 11 et 18 JUIN, VOTEZ pour la Justice sociale, la justice et la solidarité !

Photographies: candidat, rose; suppléant, bleu
Biographies
Programme
Raisons de voter
Mot manuscrit, signature

Illustration 62: Professions de foi, dans l'ordre : Christelle Morançais (72 LR), Philippe Cochet (69, LR), Christelle Favetta-Sieyes (73, LR), Florence Legrand (33, LR), Karine Daniel (44, PS), Johann Lucas (60, PS), Patrice Bedier (69, PS), Insaf Reagui (83, PS) Originaux en annexe

Pourquoi, et comment, des candidats de différents partis, de différents territoires, se retrouvent-ils avec des documents de propagande électorale dont la construction est similaire ? Afin de comprendre les processus de création de ces professions de foi, un entretien a été mené auprès de la directrice de campagne de Karine Daniel, députée sortante candidate à sa réélection (Parti Socialiste).

« On a reçu aucune consigne du parti, tant au niveau national que départemental, sur ce qu'on devait mettre dans la profession de foi. Je crois me souvenir qu'on pouvait acheter un kit au parti, euh une trame toute faite, un peu comme les candidats d'En Marche. Mais je ne suis plus trop sûre. En tout cas, nous on a fait le choix de le faire localement. (...) La profession de foi, c'est le seul document qui va être envoyé à l'ensemble de la population de façon officielle, donc c'était l'occasion d'y mettre ce qu'on voulait : une présentation de Karine [Daniel], mais aussi de Jean-Michel [Eon, suppléant], un mot de soutien d'Ayrault [ancien Maire de Saint-Herblain puis de Nantes, ancien député, ancien Premier ministre], parce que, quand même, localement il compte. Et puis un bilan, même si ça ne faisait qu'un an, Karine était députée sortante, alors on l'a valorisé. »

Pour elle, l'exercice amène, intrinsèquement, à des professions de foi normées :

« Je pense que la démarche en elle-même, elle amène à des similitudes. On nous demande d'envoyer à tous les électeurs un recto-verso uniquement, donc du coup on valorise tous la même chose : une présentation, un projet, et peut-être oui une forme de, ben de personnification pour essayer de toucher les gens. Ça peut passer par les photos, mais oui aussi par la signature manuscrite sûrement... »
« Je pense qu'on s'inspire logiquement de ce qu'on connaît. Quand ça fait des années qu'on milite, des professions de foi, on en a vu plein. On a sûrement tendance à reproduire ce qu'on connaît, et du coup on se retrouve avec la même chose dedans à chaque fois.

Enfin, elle soulève un point invisible lors de l'étude des archives des professions de foi : les métiers du politique qui encadrent la réalisation des documents de propagande électorale.

« Après même si on voulait faire autrement je ne sais pas si on pourrait si facilement. Parce que pour une réalisation propre, que les documents soient beaux et tout, on confie la réalisation à des professionnels. Et les agences de com politique, ben ils se posent plus vraiment de question quand ils rédigent des professions de foi. Déjà à l'intérieur d'une agence, ils savent où ils vont et ce qu'il "faut" mettre dans le doc, mais en plus je pense que toutes les agences de com bossent un peu de la même façon. Donc au final, même si on choisit évidemment nos documents, c'est en partie sur leurs propositions, enfin en tout cas c'est en collaboration. On peut pas trop se passer des pro de la com politique sur un moment comme ça, surtout quand il s'agit de la profession de foi. »

Si l'activité politique passe par le « maniement des mots, des symboles et des images »⁸², elle est depuis quelques années activement encadrée et mise en scène par des professionnels

82 NEVEU E., 1992, Petit refus de contribution au dictionnaire des idées reçues. *Cinémaction*, n°33

de l'image : les conseils en communication politique. Pour Didier GEORGAKAKIS, « *Que les communicateurs existent, que bien qu'inachevée leur institutionnalisation ne fasse plus nul doute, qu'ils se « produisent » enfin dans de multiples occasions (...) renvoie du même coup, sinon au triomphe des communicateurs, du moins au poids croissant de la communication dans l'espace public.* »⁸³.

Les cellules de communication qui fournissent des conseils aux politiques, apparues dès les années 80, sont aujourd'hui institutionnalisées. Ces nouveaux métiers ont pour objectif de faire apparaître les politiques sous un jour nouveau, plus personnifié, moins idéologique. Les communicants s'imposent comme des agents d'influence dans l'ombre des responsables politiques ; ils réfléchissent leur communication et leur image comme s'il s'agissait purement d'un produit de consommation. La priorité est mise sur l'image renvoyée aux individus, sur la forme, induisant par-là même le développement de nouvelles stratégies de communication pour toujours être à la pointe dans le traitement de l'image des politiques. Ainsi, si la directrice de campagne de la candidate à la députation parle de « *collaboration* » avec les agences de communication, elle dit également « *même si on voulait faire autrement je ne sais pas si on pourrait si facilement* », ou encore « *On peut pas trop se passer des pro de la com politique sur un moment comme ça* ». Ces déclarations permettent d'éclairer un rapport très particulier entre les politiques et les communicants, que l'on pourrait qualifier de rapport de domination dans l'expertise, ces derniers s'étant affirmés comme spécialistes inévitables de la communication politique.

83 GEORGAKAKIS D. (1995), La double figure des conseils en communication politique. Mises en scène des communicateurs et transformations du champ politique. *Sociétés contemporaines* 24. L'invention des retraites, pp.77-94.

CONCLUSION

La numérisation des professions de foi des élections législatives offre un terrain d'enquête extrêmement riche. La rencontre avec ces matériaux m'a engagée dans un travail d'étude de la propagande électorale des dernières élections françaises de 2017. La méthodologie employée, à la croisée d'un matériau d'archive et d'une analyse quantitative, confère à cette étude une approche tout à fait originale.

Les professions de foi, documents distribués à l'ensemble des électeurs d'une circonscription, représentent l'outil de mise en scène de soi par excellence pour les candidats. En croisant les éléments valorisés par les prétendants dans leur propagande électorale et les données les concernant répertoriées par le Ministère de l'Intérieur, les ressorts de certaines stratégies de communication politique ont été dévoilés.

L'étude des profils des candidats, à travers une extraction des données du Ministère de l'Intérieur et leur étude quantitative, permet de mettre en exergue une distorsion importante entre les candidats et la sociologie de la société française. Les prétendants à la députation sont ainsi le plus souvent des hommes de plus de 50 ans et de catégorie socio-professionnelle supérieure. Les suppléants ayant le même profil type, cette étude permet de comprendre que le binôme ne joue pas un rôle de contre-balancier sociologique. En poussant cette analyse, on remarque que cette distorsion s'amplifie à mesure que le processus électoral avance, jusqu'à consacrer des députés qui ne sont que peu représentatifs de la société – là encore, tant au regard de leur sexe, de leur âge ou de leur catégorie socio-professionnelle.

Le renouvellement générationnel, la forte féminisation et l'arrivée de députés qui n'avaient jamais été élus auparavant sont des marqueurs de renouvellement – pour autant, les catégories socio-professionnelles des députés élus les rapprochent de leurs prédécesseurs. La présence lors des élections législatives de 2017 de nombreux candidats de la « société civile » aurait pu laisser penser qu'un fort renouvellement des profils se produirait, et qu'une forme de démocratisation du pouvoir aurait été initiée. L'analyse des profils des candidats et des députés démontre, au contraire, que les ouvriers ont été évacués de l'Assemblée Nationale au profit des cadres et des chefs d'entreprise. En réalité, ces derniers accédaient à

des responsabilités politiques à la suite de longs parcours au sein des partis politiques. Restreindre l'accès aux investitures à des individus non engagés dans des partis se révèle être une sélection très élitiste. La société civile est finalement composée d'individus qui ont un capital économique, social ou symbolique à valoriser lors de cette échéance, ce qui revient à une sélection sociale très puissante. L'étude de ces profils permet ainsi de déconstruire le discours commun sur un renouvellement bénéfique, en se demandant à qui s'adresse le bénéfice de l'entrée en politique de ces nouveaux élus.

L'étude des professions de foi menée lors de ce mémoire est un travail d'objectivation statistique. Cette analyse originale permet de comprendre les ressorts de la mise en scène de soi des candidats à une élection nominative, entre présentation stratégique de l'identité des individus (catégories socio-professionnelles, prix, diplômés et engagements divers), valorisation des origines familiales et d'un ancrage territorial (de l'autochtonie au parachutage), et mise en scène de la vie privée (du conjoint aux enfants). L'étude de ces documents de propagande électorale met par ailleurs en exergue des stratégies genrées de communication. La présentation mise en avant par les candidats s'attache à projeter une image qui accentue et renforce les éléments jugés positifs ou électoralement valorisants.

Enfin, l'étude de la propagande électorale des élections législatives de 2017 et 1988 ancre cette enquête dans une perspective historique plus large. L'analyse du fond des documents permet de mettre en avant les évolutions des différentes thématiques, à l'exemple du gain en visibilité de la situation matrimoniale ou des informations concernant les enfants. Ces progressions trahissent une évolution de la communication politique tournée autour des individus plus que vers les partis. L'étude de la forme des documents permet, elle, de classer les professions de foi en trois typologies de documents : les documents communs à l'ensemble des candidats d'une même étiquette, les documents ajustables à chaque circonscription, mais dont la trame est commune au parti, ainsi que les documents personnels, dont la construction est propre à chaque candidat. Conçues initialement pour transmettre une idéologie politique, les professions de foi voient peu à peu s'alléger la partie programmatique au profit d'une mise en scène de l'individu.

L'étude a révélé que de nombreux thèmes non politiques étaient mobilisés par les candidats dans leurs documents officiels de propagande électorale. Ces thématiques, qu'elles touchent aux origines familiales, aux enfants, aux loisirs, donnent à voir l'individu au détriment du

responsable politique. Ces stratégies de communication ne sont pas récentes et s'inscrivent dans la dynamique de la personnalisation et de la peopolisation politique, c'est-à-dire la tendance à exposer médiatiquement la vie privée à des fins de communication.

L'analyse menée lors de cette recherche permet d'avancer que l'iconographie des documents ressort comme un des éléments importants des professions de foi. Cette étude s'est concentrée sur la typologie des individus présentés sur les professions de foi (du candidat aux personnalités nationales), mais l'iconographie en tant que telle n'a pas été analysée. Les recherches portant sur la communication politique laissent de côté une notion qu'il serait intéressant d'analyser plus en profondeur : la valorisation, au travers photographies et présentations dans les médias, de la dimension corporelle des responsables politiques. Il serait à ce titre judicieux d'observer si l'âge, le sexe ou d'autres critères influent les choix iconographiques des candidats.

Ce mémoire démontre dans quelle mesure il est possible d'adopter une lecture sociologique du renouvellement du personnel politique au sein de l'Assemblée Nationale. Si l'analyse des professions et anciennes professions des députés élus permet de réaliser que les catégories sociales supérieures sont restées au pouvoir, d'autres sujets démontrent un profond bouleversement de la représentation politique nationale. Lors des élections législatives, le parti La République en Marche a valorisé les candidats de la "société civile" – il apparaît particulièrement pertinent d'observer si les députés aujourd'hui élus ont conservé leur emploi, et si c'est le cas, d'étudier leur conciliation entre vie professionnelle et mandat. Enfin, ce renouvellement politique par des individus jusque là éloignés de la vie publique, et la grande féminisation qui l'accompagne soulèvent également de nombreux questionnements concernant la conciliation entre mandat et vie privée. Le mandat parlementaire est particulièrement prenant – il exige par exemple des députés non parisiens de nombreux déplacements hebdomadaires, quand ces derniers ne choisissent pas de vivre dans la capitale plusieurs jours par semaine. La question des primo-élus est à ce titre particulièrement riche : comment ces individus, qui n'avaient jamais exercé de responsabilités politiques jusqu'alors, vivent-ils un mandat si prenant ? Certaines nouvelles députées ont à ce titre signifié que cet accès à des postes de pouvoir, socialement très valorisés, avait profondément bouleversé leurs relations avec leur conjoint, jusqu'à la distension des liens conjugaux.

SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ABÉLÈS, M., (1989) Jours tranquilles en 89. Ethnologie politique d'un département français, Paris, Odile Jacob, p.235
- ACHIN, C, LÉVÈQUE, S. (2006) Femmes en politique, La Découverte, pp. 60-90
- ACHIN, C, LÉVÈQUE, S. (2007) Femmes, énarques et professionnelles de la politique. Des carrières exceptionnelles sous contraintes, *Genèses*, 67(2), pp. 24-44.
- AGRIKOLIANSKY E., (1994), Biographies d'institution et mise en scène de l'intellectuel. Les candidats au comité central de la Ligue des droits de l'homme entre 1945 et 1975, *Politix*, 27, p. 94-110.
- ALDRIN P, DE LASSALLE M. (2015) Présentation de la section thématique 19 : «*La profession politique aujourd'hui. Comment sociologiser les transformations du champ politique ?* », Congrès de l'Association Française de Science Politique, Aix-en-Provence [en ligne] <http://www.afsp.info/archives/congres> [Consulté le 22/01/2017]
- BARGEL, L. (2016) « Les « originaires » en politique. Migration, attachement local et mobilisation électorale de montagnards », *Politix*, vol. 113, no. 1, pp. 171-199.
- BAUDRY, A. (2017) Limiter le cumul des mandats dans le temps : deux ou trois ? Réforme de l'Etat.
- BELANGER E., CAUTRES B., FOUCAULT M., LEWIS-BECK M., NADEAU R., (2011) Le vote des Français de Mitterrand à Sarkozy, Paris, Presses de Sciences Po.
- BELL, J. (2012) Are you a politician or a mother? Mediating Moms: Mothers in Popular Culture, McGill-Queen's University Press : 108–124.
- BELLOUBET-FRIER, N, (1997) « Sont-elles différentes ? », *Pouvoirs*, 82, p. 59-75
- BLAIS A., GIDENGIL E., DOBRZYNSKA A., NEVITTE N., NADEAU R. (2003) « Does the Local Candidates Matter ? Candidate effects in the Canadian Election of 2000 », *Canadian Journal of Political Science*, 36 (3), pp.657-664
- BONHOMME, M. (2016), Les professions de foi à l'occasion des élections présidentielles françaises », *Mots. Les langages du politique*, vol. 112, no. 3, 2016 : 21-27.
- BOELAERT, J., MICHON, S., OLLION, É. (2017) Métier député: enquête sur la professionnalisation de la politique en France. Paris, France: *Raisons d'agir éditions*.
- BOURDIEU P. (1989), La Noblesse d'État, *Les Éditions de Minuit, Collection Le sens commun*, :576p.
- BOZON M. CHAMBOREDON J-C. (1980), L'organisation sociale de la chasse en France et la signification de la pratique », *Ethnologie française*, 1.
- BROUARD, S., KERROUCHE É. (2013) L'effet candidat lors des élections parlementaires. L'exemple des élections législatives 2012 en France, *Revue française de science politique*, 63(6) : 1113-1136.

- BROSSIER, M, DORRONSORO, G. (2013) Présentation de la section thématique 25 : « Hérité et compétition politique : Le paradoxe de la transmission familiale du pouvoir politique dans les systèmes politiques concurrentiels ». Congrès de l'Association Française de Science Politique, Paris. [en ligne]. <http://www.afsp.info/archives/congres> [Consulté le 25/04/2017]
- COLLOVALD, A. 1985. La République du militant. Recrutement et filière de la carrière politique des députés, in BIRNBAUM, P. (dir) Les élites socialistes au pouvoir, PUF, pp11-52
- COLLOVALD, A. (1988), Identité(s) stratégique(s), *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol73, pp. 29-40.
- COSTA, O. KERROUCHE, É. (2007) Qui sont les députés français ? Enquête sur des élites inconnues. Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.)
- DAKHLIA J., (2007) « People et politique : un mariage contre nature ? Critères et enjeux de la peopolisation », *Questions de communication*, pp. 259-278
- DEMAZIERE D., LE SAOUT, R. (2017) Présentation de la section thématique 34 : « Les élus et l'argent. Normes et usages ». Congrès de l'Association Française de Science Politique, 2017, Montpellier. [en ligne]. <http://www.afsp.info/congres> [Consulté le 22/04/2017]
- DELPORTE, C. (2006), De la propagande à la communication politique. Le cas français, *Le Débat*, 138(1), : 30-45.
- DOLEZ B, HASTINGS M (dir), (2003), *Le Parachutage politique*, L'Harmattan, 302p
- EHRHARD, T. (2016) Penser les politiques électorales. *Gouvernement et action publique* (1), pp.9–33.
- FRANÇOIS A, PHÉLIPPEAU E. (2015), *Le financement de la vie politique française ; réglementations, pratiques et effets politiques*, Armand Colin
- GALILY, Y., (2014) Humor, media and the public discourse : a case study of humor and politics, *French Journal for Media Research*, 16p
- GAXIE, D., 1993, *La démocratie représentative*. Paris : Montchrestien
- GEORGAKAKIS D. 1995, La double figure des conseils en communication politique. Mises en scène des communicateurs et transformations du champ politique. *Sociétés contemporaines* 24. L'invention des retraites, p.77-94.
- GUARESI, M. (2015), Les thèmes dans le discours électoral de candidature à la députation sous la Cinquième République. *Perspective de genre (1958-2007)*, *Mots. Les langages du politique*, 108(2) : 15-37.
- ITABORAÍ, N. (2017), *Between the Private and the Public: Paradoxes of Motherhood and Politics in Brazil. Mothers in Public and Political Life*, Demeter Press, Bradford, pp. 167–192.
- LE TALEC, J-Y. (2013) « Sortir des placards de la République : Visages de l'homosexualité dans le monde politique français », *L'Homme & la société*, vol. 189-190, no. 3, p. 134.
- LEBARON, F. (2017) « Une affaire d'éthos . Le cas Fillon et la crise du néolibéralisme », *Savoir/Agir*, vol. 39, no. 1, pp. 6-10.

- LEGAVRE J-B. (1996) D'un groupe à l'autre. Le passage de l'expertise en communication à la pratique politique professionnelle. *Politix*, 9(35). Entrées en politique. Apprentissages et savoir-faire, sous la direction de Michel Offerlé et Frédéric Sawicki. pp. 131-148.
- LEHINGUE, P. (1999) Vocation, art, métier ou profession? Codification et étiquetage des activités politiques. In Offerlé, M. (Ed.), *La Profession Politique, XIXe-XXe Siècles* (Belin.). Paris: Belin.
- LENOIR R. (1991) Politique familiale et construction sociale de la famille. In: *Revue française de science politique*, 41^e année, n°6, p. 782
- LÉVÊQUE, S. (2005), La féminité « dépassée » ? Usages et non-usages du genre dans les professions de foi des candidat(e)s parisien(ne)s aux élections législatives de 2002, *Revue française de science politique*, 55(3) : 501-520.
- MABILEAU A. et Association française de science politique, Groupe Local et politique (1993), « À la recherche du "local" »: [*actes Du Colloque, Paris, 30-31 Mai 1991*]. Paris: l'Harmattan.
- MARQUES, M-A, (2013), Politique, humour et campagne électorale. Les enjeux d'une politique-spectacle. *Mots. Les langages du politique*. P61-75
- McALLISTER I., (2007) The Personalization of Politics, dans DALTON R., KLINGERMANN H., *The Handbook of Political Behavior*, Oxford, Oxford University Press, pp.571-588
- MENCARINI, L, TANTURRI M. (2006) « Familles nombreuses et couples sans enfant. Les déterminants individuels des comportements reproductifs en Italie », *Population*, vol. 61, no. 4, pp. 463-491.
- MICHEL Hélène, YATES Stéphanie. (2017) Présentation de la section thématique 24 : « La politique saisie par la transparence. Sociologie des pratiques et des dispositifs publics ». Congrès de l'Association Française de Science Politique, Montpellier. [en ligne]. <http://www.afsp.info/congres> [Consulté le 22/04/2017]
- MOSSUZ-LAVAU J., (1997) La percée des femmes aux élections législatives de 1997, *Revue française de science politique*, pp. 454-461
- MUXEL A., « Chapitre 7 - L'expérience démocratique au prisme de l'intime » in *La démocratie de l'entre-soi*. Paris: Presses de Sciences Po, 2017, pp.103-117
- NAVARRE, M. (2015) « Une jeune femme en campagne. Participation observante des élections législatives de 2012 », *Terrains & travaux*, vol. 26, no. 1 : 223-238.
- NEVEU, E., 1992, Petit refus de contribution au dictionnaire des idées reçues. *Cinémaction*, n°33
- OFFERLÉ, M. (1999) *La profession politique, XIXe-XXe siècles*, Paris, Belin, 360p.
- PASSERON, J.-C. (1987). Attention aux excès de vitesse. Le nouveau comme concept sociologique, *Esprit*, 4, pp.129-134.
- PERRINEAU, P. (2017), *Le vote disruptif. Les élections présidentielle et législatives de 2017*. Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.)
- RAMPON J-M (2016), Professions de foi et élection présidentielle de 2002. Une approche verbale de la distance entre candidats, *Mots. Les langages du politique*

- RETIÈRE J-N. (2003) Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire, *Politix*, vol 16, n°63, pp. 121-143.
- RIUTORT, P. (2013) *Sociologie de la communication politique*. La Découverte, 128p.
- ROUBAN, L., (2017) « Chapitre 17 - De la présidentielle aux législatives, les mirages du renouvellement », *Le vote disruptif. Les élections présidentielle et législatives de 2017*. Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), pp. 285-296.
- ROUBAN, L., (2017) « La féminisation élitiste de l'Assemblée nationale », [En ligne] <http://theconversation.com>
- SÉBILEAU A. (2014), *Rester dans le vent. Sociologie des véliplanchistes et de leurs temporalités*, PUR
- SINEAU, M., (1988) *Des femmes en politique*, Paris, Economica, 240p
- SINEAU, M., TIBERJ, V., 2007. « Candidats et députés français en 2002. Une approche sociale de la représentation », *Revue française de science politique*, vol. vol. 57, no. 2, pp. 163-185.
- SOURD, C., (2005), *Femmes ou politiques ? La représentation des candidates aux élections françaises de 2002 dans la presse hebdomadaire* », *Mots. Les langages du politique*, pp.65-77
- TISSOT S. et al. (2005). *Reconversions Militantes*. Limoges: Pulim, p12
- VIGNON, S., (2016) « Des maires en campagne(s). Transformations des répertoires de mobilisation électorale et des registres de légitimité politique dans les mondes ruraux », *Politix*, vol. 113, no1, pp.17-42.
- WATTENBERG M., (1991) *The Rise of Candidate-centered politics. Presidential Elections of the 1980s*, Cambridge, Harvard University Press.

Table des matières

INTRODUCTION

1. Méthodologie
2. Les professions de foi

CHAPITRE 1. ÊTRE CANDIDAT : DONNÉES DE CADRAGE ET PROFILS

1. Candidatures par étiquette
2. Catégories socio-professionnelles
3. Âge
4. Sexe
5. Des candidats aux élus, « la mesure d'une distorsion »

CHAPITRE 2. PRÉSENTATION ET MISE EN SCÈNE DE SOI

1. Identités stratégiques des candidats
 - 1.1. Les catégories socio-professionnelles
 - 1.2. Les prix, médailles, légions
 - 1.3. Les diplômes
 - 1.4. Engagement politique, associatif et syndical
2. Les origines familiales
 - 2.1. L'importance de l'appartenance au milieu agricole
 - 2.2. La dynastie politique
3. L'ancrage territorial
 - 3.1. « Habiter, vivre, travailler » : un quotidien local
 - 3.2. « Un gars du coin » : valoriser l'autochtonie
 - 3.3. Le local contre le parachutage
4. La famille : conjoint et enfants
 - 4.1. Survalorisation d'une situation « traditionnelle »
 - 4.2. Entrer dans le détail de sa vie intime
 - 4.3. Les enfants
 - 4.4. Analyse genrée dans les discours touchant à la famille

CHAPITRE 3. UN « RENOUVEAU » POLITIQUE ?

1. Renouveau des profils
 - 1.1. Un renouvellement générationnel
 - 1.2. Une forte féminisation
 - 1.3. Du renouvellement des élus au renouvellement des élites
2. Le rapport à la politique
 - 2.1. Des novices...
 - 2.2. ... aux candidats ayant déjà occupé des responsabilités électives
 - 2.2.1. Députés sortants
 - 2.2.2. Les élus locaux
3. La valorisation du renouvellement
 - 3.1. Renouveler les députés
 - 3.2. Renouveler les pratiques
 - 3.3. Des discours tenus par différents acteurs politiques
 - 3.3.1. La « *nouvelle génération* »
 - 3.3.2. Les « députés sortants »
4. Une fausse révolution

CHAPITRE 4. LA PROFESSION DE FOI : ÉTUDE DE L'OBJET

1. Analyse des informations présentées dans les documents
2. Étude de la forme de la propagande électorale
 - 2.1. Les documents uniques
 - 2.2. Uniformiser la campagne : les trames communes
 - 2.3. Personnaliser les documents
 - 2.3.1. Les documents « innovants »
 - 2.3.2. Les documents personnels à la trame similaire

CONCLUSION

SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ANNEXES

1. Professions de foi
 - 1.1. Candidats UPR
 - 1.2. Candidats France Insoumise

- 1.3. Candidats Front National
- 1.4. Candidats Europe Écologie Les Verts
- 1.5. Candidats Les Républicains
- 1.6. Candidats Parti Socialiste
- 1.7. Candidats Debout la France
- 1.8. Candidats Lutte Ouvrière
- 1.9. Candidats La République En Marche
- 1.10. Candidats Parti Communiste français
- 1.11. Candidats Parti Animaliste

ANNEXES



**L'UPR : le seul vote
vraiment
nouveau et utile**

Résultat d'une gigantesque opération de propagande, l'élection de Emmanuel Macron laisse la scène politique en ruines. Tous les anciens partis sont au bord de l'implosion, tandis que « La République en marche » recrute de façon précipitée et brouillonne des politiciens opportunistes de tout poil.

Le point commun de tous ces dirigeants et de leurs partis est de faire semblant. Ils vous parlent comme si la France était toujours dirigée en toute liberté par nos élus. Ils vous cachent la relation de cause à effet qui existe entre notre appartenance à l'Union européenne et les politiques d'austérité et de régression sociale qui nous sont imposées quels que soient les dirigeants élus. Ils vous dissimulent l'essentiel : les traités européens sont contraignants et la France est soumise aux décisions de Bruxelles.

Au cours de la campagne présidentielle, **François ASSELINEAU, président-fondateur de l'UPR, a été le seul à dénoncer le rapport annuel de la Commission européenne sur les « grandes orientations des politiques économiques » (GPE).** Lire ce document permet à chacun de dissiper le flou du programme de M. Macron. C'est ce rapport qui « recommande » les mesures qui seraient appliquées si « La République en Marche » était majoritaire à l'Assemblée : l'ubérisation

généralisée de la société, la fin des professions réglementées, la baisse du SMIC, des prestations chômage et des retraites, l'augmentation de la TVA, la légitimation de l'évasion fiscale, le démantèlement du droit du travail, le bradage des industries stratégiques françaises, les fusions forcées de communes, la disparition programmée des départements...

Tous les autres partis savent que l'euro finira par exploser, mais ils n'en parlent pas. Cette explosion ravagera nos économies, alors que le retour planifié au franc ne causera pas plus de difficultés que n'en avait créé le fameux « bug de l'an 2000 ».

Face à ces silences, **l'Union populaire républicaine (UPR) apporte un formidable renouveau**, en disqualifiant tous les partis installés, lâches et discrédités. Car l'UPR a fait, une fois pour toutes, le choix de l'honnêteté et du courage, en proposant aux Français de récupérer leur indépendance nationale.

Seule notre souveraineté retrouvée permettra de **rendre aux Français leur démocratie réelle, de protéger leur emploi, leur niveau de vie, leur sécurité et leur justice sociale, et de restaurer la France comme puissance libre et pacifique**, sans démagogie raciste ou populisme xénophobe.

LES CANDIDATS ET LE PROGRAMME DE L'UPR

Nos candidats préfigurent le renouvellement complet de la politique française. Ils sont tous adhérents de l'UPR et soutenus par François ASSELINEAU. Ils ont tous un casier judiciaire vierge. Ce sont des citoyens et citoyennes de toutes les origines, venus de tous les horizons politiques. À quelques exceptions près, c'est la première fois qu'ils se présentent à une élection.

► Pour connaître ou contacter vos candidat(e)s UPR, consultez le site : legislatives.upr.fr

Avec pour programme l'indépendance nationale, la protection de tous et l'émancipation sociale, les députés de l'UPR :

- défendront notre industrie **contre les délocalisations** en imposant des échanges plus justes, avec le retour à une régulation des mouvements de marchandises et de capitaux, faute de quoi l'industrie française disparaîtra
- demanderont une **hausse du SMIC de 15 % dès juillet 2017** et une **baïsse des cotisations patronales pour les artisans, les commerçants et les TPE-PME**
- proposeront un grand programme de **relance des services publics** à la française (avec renationalisation de EDF, GDF, La Poste, la SNCF, France Télécom (Orange), TF1, TDF, des autoroutes et des sociétés d'adduction d'eau)
- militeront pour le **rétablissement de la sécurité et de l'autorité de l'État** sur tout le territoire et pour une **hausse substantielle du budget de la police, de la gendarmerie, de la Défense nationale et de la Justice**
- exigeront le **respect de la « loi Royer » en faveur du petit commerce** et l'adoption d'une loi favorisant les TPE-PME dans l'obtention des marchés publics
- œuvreront à une **revalorisation de l'apprentissage**
- proposeront le lancement d'un **grand programme de logements sociaux** (+ 80 000 par an)
- refuseront la remise en cause de **nos retraites par répartition** et de la **Sécurité sociale publique pour tous**
- lutteront **contre la désertification rurale et médicale et les fusions forcées de communes**
- refuseront **les déremboursements de médicaments, défendront une santé pour tous** et exigeront des mesures d'intégration des personnes en situation de handicap
- se mobiliseront pour sauver notre pêche artisanale et notre agriculture familiale, pour favoriser **la permaculture, l'agriculture biologique et raisonnée** contre l'agrobusiness, et pour **interdire les OGM et limiter la souffrance animale**
- proposeront une réduction drastique du « millefeuille » administratif et la **suppression de 4 209 postes d'élus**, ce qui permettra d'**économiser 6,4 milliards d'euros par an**
- demanderont l'instauration du **référendum d'initiative populaire, la reconnaissance pleine et entière du vote blanc révocatoire, et l'obligation pour tout élu d'avoir un casier judiciaire vierge**
- demanderont une **protection des libertés publiques et des « lanceurs d'alerte »** ainsi qu'un **strict encadrement des fichages administratifs**
- militeront pour **l'égalité entre hommes et femmes**, notamment au travail
- exigeront une **transparence totale sur le coût complet de notre appartenance à l'Union européenne, à la zone euro et à l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN)**
- œuvreront à la **sortie de l'Union européenne et de l'euro** par l'article 50 du traité sur l'Union européenne — ce qui **économisera des dizaines de milliards d'euros** — et à la **sortie de l'OTAN**
- exigeront le vote des parlementaires avant toute intervention de nos soldats à l'étranger, pour que **la France ne s'engage plus dans des guerres illégales**
- favoriseront une **puissante relance de la coopération de la France avec les pays de la Francophonie**

FRONT FRANCE OPFSET - RCS PARIS B 440 164 1069 - NUL, LE CANDIDAT

LE SEUL VOTE VRAIMENT UTILE, C'EST VOTER POUR SES CONVICTIIONS.

L'effet du vote prétendument « utile » au premier tour de la présidentielle a été d'aboutir à l'élection de M. Macron, qui poursuivra les politiques asservies à Bruxelles ! Aujourd'hui, votre suffrage en faveur de l'UPR nous permettra d'obtenir les moyens humains, financiers et médiatiques pour imposer le débat essentiel : celui de l'indépendance de la France et du rétablissement de la démocratie.



Élections législatives - 11 & 18 juin 2017

LA FORCE DU PEUPLE

Pour une majorité insoumise à l'Assemblée Nationale

“ Je vous demande de voter pour Thierry N'koussou comme vous avez voté pour moi. À l'Assemblée nationale, nous serons vos députés, insoumis aux puissants et fidèles aux intérêts du peuple.”

Thierry N'koussou



THIERRY N'KOUSSOU
Député

est engagé à mes côtés avec courage. Il a ma confiance.



CLAIRE GARDELLI
Députée

Dans la 9e circonscription de Valenciennes

votez pour les candidats de



www.lafranceinsoumise.fr



Chère citoyenne, cher citoyen,

Aux élections législatives, M. Macron a obtenu les plus mauvais résultats de son politique plus d'un quart de siècle de déclin de la France. Ses politiques ont conduit à la destruction de milliers de emplois, à la dégradation de nos services publics, à la dégradation de nos infrastructures, à la dégradation de nos services sociaux. Il est temps de remettre en question son projet de France. Il est temps de remettre en question son projet de France. Il est temps de remettre en question son projet de France.

Ses politiques ont conduit à la dégradation de nos infrastructures, à la dégradation de nos services sociaux, à la dégradation de nos services publics. Il est temps de remettre en question son projet de France. Il est temps de remettre en question son projet de France. Il est temps de remettre en question son projet de France.

Les élections législatives des 11 et 18 juin prochains sont aussi importantes que la présidentielle, car ce sont les députés qui voteront les lois. Les députés du PS et de la majorité socialiste ont voté pour la loi sur le travail et la loi sur le mariage. Une loi qui a conduit à la destruction de milliers de emplois.

Nous sommes prêts à proposer des programmes, à ouvrir des chantiers, à repenser nos services sociaux, à remettre en question son projet de France. Il est temps de remettre en question son projet de France. Il est temps de remettre en question son projet de France.

Je souhaite des réalisations dans toutes les régions de France, pour tous les Français. Je souhaite des réalisations dans toutes les régions de France, pour tous les Français. Je souhaite des réalisations dans toutes les régions de France, pour tous les Français.

Vous pouvez voter pour moi comme vous avez voté pour moi. Vous pouvez voter pour moi comme vous avez voté pour moi. Vous pouvez voter pour moi comme vous avez voté pour moi.

Retrouvez l'intégralité de nos propositions



www.lafranceinsoumise.fr



Élections législatives - 11 & 18 juin 2017

LA FORCE DU PEUPLE

Pour une majorité insoumise à l'Assemblée Nationale

“ Je vous demande de voter pour Graindorge Nadia comme vous avez voté pour moi. À l'Assemblée nationale, nous serons vos députés, insoumis aux puissants et fidèles aux intérêts du peuple.”

Nadia Graindorge



GRAINDORGE NADIA
Députée

est engagée à mes côtés avec courage. Elle a ma confiance.



EMMANUEL GÉLY
Député

Dans la 6e circonscription de Seine-Saint-Denis

votez pour les candidats de



www.lafranceinsoumise.fr



Élections législatives - 11 & 18 juin 2017

LA FORCE DU PEUPLE

Pour une majorité insoumise à l'Assemblée Nationale

“ Je vous demande de voter pour Julien Kerguillec comme vous avez voté pour moi. À l'Assemblée nationale, nous serons vos députés, insoumis aux puissants et fidèles aux intérêts du peuple.”

Julien Kerguillec



JULIEN KERGUILLEC
Député

est engagé à mes côtés avec courage. Il a ma confiance.



DANIÈLE CHAUAUD
Députée

Dans la 4e circonscription de Finistère

votez pour les candidats de



www.lafranceinsoumise.fr



Élections législatives - 11 & 18 juin 2017

LA FORCE DU PEUPLE

Pour une majorité insoumise à l'Assemblée Nationale

“ Je vous demande de voter pour Manuel Bompard comme vous avez voté pour moi. À l'Assemblée nationale, nous serons vos députés, insoumis aux puissants et fidèles aux intérêts du peuple.”

Manuel Bompard



MANUEL BOMPARD
Député

est engagé à mes côtés avec courage. Il a ma confiance.



RAPHAËL LÉVY
Député

Dans la 9e circonscription de Nord

votez pour les candidats de



www.lafranceinsoumise.fr



Élections législatives - 11 & 18 juin 2017

LA FORCE DU PEUPLE

Pour une majorité insoumise à l'Assemblée Nationale

“ Je vous demande de voter pour Fouillard Amandine comme vous avez voté pour moi. À l'Assemblée nationale, nous serons vos députés, insoumis aux puissants et fidèles aux intérêts du peuple.”

Fouillard Amandine



FOUILLARD AMANDINE
Députée

est engagée à mes côtés avec courage. Elle a ma confiance.



RAPHAËL BEN MICHEL
Député

Dans la 9e circonscription de Nord

votez pour les candidats de



www.lafranceinsoumise.fr



Élections législatives - 11 & 18 juin 2017

LA FORCE DU PEUPLE

Pour une majorité insoumise à l'Assemblée Nationale

“ Je vous demande de voter pour Céleste VAN ISTERDAEL comme vous avez voté pour moi. À l'Assemblée nationale, nous serons vos députés, insoumis aux puissants et fidèles aux intérêts du peuple.”

Céleste Van Isterdael



CÉLESTE VAN ISTERDAEL
Députée

est engagée à mes côtés avec courage. Elle a ma confiance.



RAPHAËL VAN DEN BELD
Député

Dans la 6e circonscription de Nord

votez pour les candidats de



www.lafranceinsoumise.fr



Élections législatives - 11 & 18 juin 2017

LA FORCE DU PEUPLE

Pour une majorité insoumise à l'Assemblée Nationale

“ Je vous demande de voter pour Fabien De Marchi comme vous avez voté pour moi. À l'Assemblée nationale, nous serons vos députés, insoumis aux puissants et fidèles aux intérêts du peuple.”

Fabien De Marchi



FABIEN DE MARCHI
Député

est engagé à mes côtés avec courage. Il a ma confiance.



RAPHAËL CHAUAUD
Député

Dans la 4e circonscription de Nord

votez pour les candidats de



www.lafranceinsoumise.fr

PLUS QUE JAMAIS, DÉFENDRE LA FRANCE



Jean-Marc BEAUVAIS
Suppléante : Suzanne SUPIOT

AVEC LE SOUTIEN DE **MARINE LE PEN** Front National

JE DÉFENDRAI LA FRANCE ET PROTÈGERAI LES FRANÇAIS !

MES PRIORITÉS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

- Assurer l'impérative mission de garde des frontières.
- Renouer les liens, défendre le principe d'unité, protéger le territoire national.
- Renouer nos échanges et notre système, améliorer le tissu, relancer le commerce en France.
- Moderniser et améliorer les services publics offerts en France.
- Rattacher l'Europe à la souveraineté nationale, l'impératif de la sécurité et des libertés de nos citoyens.
- Lutter pour le respect de nos libertés, offrir un cadre de référence et de stabilité.
- Renforcer la démocratie locale à partir de nos régions.

LR - OUV. ILS OUV. DU MACRON ET DU MOUVEMENT AVEC LUI !

Que cela soit de manière directe ou indirecte, ce mouvement a permis pour la première fois de se réunir à Paris en direct - l'émission de la nuit et de discuter de ce qui se passe réellement à l'intérieur du Palais National, de la France, de l'Europe, de l'Union.

Toutefois, il est clair que le mouvement a permis de montrer que nous sommes toujours là, que nous sommes toujours ensemble, que nous sommes toujours ensemble.

Mais le mouvement a permis de montrer que nous sommes toujours ensemble, que nous sommes toujours ensemble.

INSÉCURITÉ : L'EXPLOSION !

243 500
3 000
14%

Les experts s'accordent sur un constat : la France est en crise. Les Français ont besoin de stabilité et de confiance.

Le 17 juin, je compte sur vous pour aller à l'Assemblée Nationale et voter contre le projet de loi de confiance en faveur de la présidence de la République.

Marie Le Pen

Le 17 et 18 juin, faites entendre vos voix patriotiques à l'Assemblée Nationale.

FACE AU SYSTÈME MACRON, NOUS SERONS LA SEULE OPPOSITION !

RETOUVEZ NOS CARTESES SUR : www.députés.fr

PLUS QUE JAMAIS, DÉFENDRE LA FRANCE



Lauriane TROISE
Suppléant : Christophe DUROUX

AVEC LE SOUTIEN DE **MARINE LE PEN** Front National

PLUS QUE JAMAIS, DÉFENDRE LA FRANCE



Pascal GANNAT
Suppléante : Isabelle LALANDE

AVEC LE SOUTIEN DE **MARINE LE PEN** Front National

PLUS QUE JAMAIS, DÉFENDRE LA FRANCE



Béatrix BOLVIN
Suppléant : Patrice COLLOMB-MURET

AVEC LE SOUTIEN DE **MARINE LE PEN** Front National

PLUS QUE JAMAIS, DÉFENDRE LA FRANCE



Pascal ARRIGHI
Suppléante : Béatrice BERNARD

AVEC LE SOUTIEN DE **MARINE LE PEN** Front National

PLUS QUE JAMAIS, DÉFENDRE LA FRANCE



Justine DIEULAFAIT
Suppléant : Marianne LOOTEN

AVEC LE SOUTIEN DE **MARINE LE PEN** Front National

PLUS QUE JAMAIS, DÉFENDRE LA FRANCE



Odile BRUN
Suppléant : Francis DUTERTRE

AVEC LE SOUTIEN DE **MARINE LE PEN** Front National



DIDIER CHÉREL
titulaire
J'habite Mouans-Sartoux depuis 20 ans. Je suis ingénieur à l'Agence de l'Environnement et de la maîtrise de l'énergie depuis 1983. Impliqué dans la lutte contre la précarité énergétique. Militant écologiste de longue date et membre actif du Syndicat National de l'Environnement.

SYLVIANE FRANZETTI
remplaçante
Inspectrice de la DDCRF - qualité et sécurité des produits alimentaires, ancienne conseillère municipale à Valbonne et à Biot, je suis attachée à la transmission de la langue occitane, qui, comme toutes les langues et cultures régionales, est un important facteur de lien social.

chere@07.aveceologie.fr
@chere07
fb.com/chere07
@chere07
didierchere07@gmail.com

Madame, Monsieur,

Le 11 juin, je vous propose de voter pour une société écologiste, solidaire et ouverte.

Une société écologiste, c'est une société qui protège le climat, en sortant des énergies fossiles et du nucléaire. Une société où vous mangez des produits sains, issus de l'agriculture bio et locale. Une société qui prend soin des animaux. Une société où l'air et l'eau ne sont pas pollués, où les transports publics sont favorisés et l'urbanisation contrôlée. C'est une société qui crée un million d'emplois dans la transition écologique et énergétique.

Une société solidaire et ouverte, c'est une société avec des services publics partout sur le territoire, pour la santé, la sécurité, l'éducation et la jeunesse. C'est aussi une société avec moins d'inégalités et plus de justice sociale. Une société qui propose un toit et des revenus pour tous.e. Une société qui n'a pas peur de l'autre, et qui accueille les personnes en détresse. C'est une société qui construit un monde de paix et l'Europe de demain.

J'ai à cœur de défendre les intérêts des habitants.e.s des Alpes-Maritimes et de la Provence pour que nous vivions mieux et ensemble. D. Chérel

DIDIER CHÉREL
Législatives des 11 et 18 juin 2017
1^{re} circonscription des Alpes-Maritimes

Europe Écologie les Verts

PRG
Parti Radical de Gauche

RÉMI ZINCK
Législatives des 11 et 18 juin 2017
1^{re} circonscription du Rhône

Avec **Michèle RIVASI** députée européenne

Europe Écologie les Verts

Madame, Monsieur,

Les 11 et 18 juin, vous élirez votre député. Sans écologistes au Parlement, pas de voix fortes pour la sortie du nucléaire et du productivisme économique, la conquête de nouveaux droits sociaux, la rénovation des services publics, la résistance aux lobbies, la lutte contre les pollutions et les gaspillages.

Investir dans la transition énergétique, construire une Europe démocratique et sociale renforcant les partenariats avec les pays en développement, partager équitablement les ressources et les richesses, permettre une alimentation saine grâce à une agriculture paysanne, élargir l'accès à l'éducation, à la culture, soutenir les PME, contenir les prix des loyers... nous permettra de bâtir une société responsable et solidaire.

Ma candidature au mandat de Député ne s'inscrit pas dans une gestion de carrière ou un épisode de la vie politique lyonnaise. Valérie Dumény est une femme politique et moi-même souhaitons incarner le renouveau de la parole politique et la sincérité des engagements.

Seule l'écologie peut faire face aux enjeux locaux, environnementaux et sociétaux. Choisir la députée pour parler votre voix.

Rémi Zinck

Europe Écologie les Verts

Toutes nos propositions sur <http://aveceologie.fr>

BIEN VIVRE
À vous de décider!

1 LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE: CRÉER 1 MILLION D'EMPLOIS
■ Passage à une France 100 % énergies renouvelables à l'horizon 2050 avec la sortie définitive du nucléaire et la transition de nos emplois vers la décarbonation et le renouvelable ■ Réinvention thermique de 750 000 logements ■ Des services publics responsables accés aux soins, à la culture, à une éducation de qualité et à une sécurité sans discrimination ■ Décarbonation de l'économie ■ Soutien à l'économie sociale et solidaire, soutien d'emplois locaux et non délocalisables ■ Fin des grands projets inutiles et inopérants (GR).

2 UNE AGRICULTURE LOCALE ET PAYSANNE: PRODUIRE MIEUX, MANGER MIEUX
■ Fin des pesticides ■ Soutien à l'agriculture paysanne ■ Développement du bio ■ Objectif repas 100 % biologiques et locaux dans les cantines et respect végétariens.

3 REPENSER LE TRAVAIL, TRAVAILLER MIEUX
■ Semaine de 32 heures à la carte sur 4 jours ■ Instauration d'un revenu universel d'existence et agrandissement du SMIC de 100 euros ■ Entrepreneuriat social favorisé et fin de l'ubérisation des emplois.

4 PRÉSERVER LA SANTÉ: STOPPER LES POLLUTIONS
■ Sortie du diesel et accès à la décarbonation des consommations d'énergie fossile ■ Lutte contre les lobbies ■ Plan d'urgence pour le développement de transports en commun gratuits, du vélo et du ferroviaire ■ Interdiction des perturbateurs endocriniens.

5 ÉTHIQUE DÉMOCRATIQUE ET FINANCIÈRE
■ Fin du cumul des mandats, dans le temps et les fonctions, pour promouvoir responsabilité, paix et diversité ■ VI^e République avec proportionnelle à toutes les élections ■ Interdiction des paradis fiscaux.

6 UNE EUROPE QUI PROTEGE
■ Instauration d'un socle minimum de protection sociale en Europe: revenu minimum et assurance chômage européenne ■ Investissements dans l'innovation et l'emploi avec un Green New Deal ■ Démocratisation de l'Europe: sortie de l'unionnisme, constitution européenne.

Europe Écologie les Verts

L'ÉCOLOGIE
Législatives des 11 et 18 juin 2017
1^{re} circonscription des Alpes-Maritimes

Europe Écologie les Verts

CHRISTIAN CARLIER
titulaire
Fonctionnaire retraité, spécialisé dans les finances locales. Militant associatif du quartier. Mon engagement repose sur la conviction que les combats pour l'écologie, le social et la démocratie sont indissociables. Conseiller municipal d'opposition à Roubaix.

TOUNES RAHIM
remplaçante
Juriste, militante associative pour l'égalité des droits et contre les discriminations. Engagée pour agir, ma passion est d'aider les autres, de travailler pour une ville fraternelle et solidaire. Conseillère municipale d'opposition à Roubaix, adjointe à la jeunesse en 2001-2008.

Madame, Monsieur,

Aux dernières élections, il vous a souvent été demandé de voter contre. Avec vos législatives, vous avez le choix de voter POUR. Nous vous proposons de voter pour une société écologiste, solidaire et ouverte. Une société écologiste, c'est une société où l'air et l'eau ne sont pas pollués, où vous et vos enfants mangez des produits sains, où votre santé et celle de vos proches sont préservées.

Une société qui protège le climat, crée un million d'emplois en investissant dans les énergies renouvelables tout en réduisant vos factures d'énergie. Une société solidaire, c'est une société qui assure un toit et des revenus à chacune et à chacun, qui accueille les personnes en détresse, une société qui garantit l'égalité et combat les discriminations. C'est une société qui entend les problèmes de nos villes et de nos quartiers et qui reconnaît les solutions citoyennes qui s'y développent. Une société ouverte, c'est une société qui n'a pas peur et construit l'Europe de demain pour un monde de paix.

Allons le 11 juin voter POUR ! Pour nos enfants, pour nous, pour la santé de nos Votés, pour que demain on puisse dire que nous avons fait quelque chose.

CHRISTIAN CARLIER
Législatives des 11 et 18 juin 2017
1^{re} circonscription du Nord

Europe Écologie les Verts

NATHALIE SIRBEN
titulaire
49 ans, 3 enfants, maire-adjointe à Vitrolles. Issue d'un milieu modeste, j'obtins mon diplôme d'ingénieur en physique. Je travaille pour de grands groupes industriels français et au ministère de l'Intérieur sur le plus gros projet de sécurisation des communications de l'État.

GÉRALD FUXA
remplaçant
61 ans, président d'associations environnementales. Combats pour mes combats pour la sauvegarde de l'air pur, plusieurs de mes actions sont médiatisées, mettant les projecteurs sur ce joyau de notre territoire. Surnommé le "TABA de l'étau"; je rallie Berre à Paris à cheval en 2010.

Madame, Monsieur,

Notre circonscription dispose d'un patrimoine inestimable, mais menacé par la pollution qui dégrade notre santé. Mettre l'écologie au cœur de notre quotidien et des enjeux de notre territoire est primordial.

Notre projet d'agenda de travail de mandat repose sur l'écologie, la santé et la justice sociale. Nos actions sont médiatisées, mettant les projecteurs sur ce joyau de notre territoire. Surnommé le "TABA de l'étau"; je rallie Berre à Paris à cheval en 2010.

Entre une société repliée ou éclatée, choisissons une troisième voie : l'écologie ! C'est cet avenir que je veux défendre avec vous à l'Assemblée nationale.

Notre santé est en danger. Le temps de nos enfants se compte en minutes. Le 11 juin, je vote POUR l'écologie. C'est la vie qui compte !

NATHALIE SIRBEN
Législatives des 11 et 18 juin 2017
1^{re} circonscription des Alpes-Maritimes

Europe Écologie les Verts

HENRI ARÉVALO
Législatives des 11 et 18 juin 2017
1^{re} circonscription de la Haute-Garonne

Madame, Monsieur,

■ Président Macron vient de nommer un premier ministre de droite à la tête d'un gouvernement libéral, que Nicolas Hulot a justifié de manière inopportune d'influer sur la politique publique.

Pour autant, au regard des urgences nationales climatiques, nous ne pouvons attendre. Tous les jours, chaque et chacun d'entre nous doit agir. La nomination du nouveau Ministre d'État à la transition écologique est saluée pour de bonnes raisons mais sa capacité d'action dépendra du nombre de voix obtenues en faveur de l'écologie et de la présence d'un groupe vert à l'Assemblée.

Alors, citoyens, citoyens du Lauragais, dimanche, en choisissant notre bulletin, exprimez que l'écologie doit être notre priorité, celle de notre pays, de l'Europe, dans l'intérêt de nos enfants et des générations futures !

Notre pays a besoin de députés écologistes. 11 juin élections sera un véritable vote pour l'écologie.

L'ÉCOLOGIE
Législatives des 11 et 18 juin 2017
1^{re} circonscription de la Haute-Garonne

Europe Écologie les Verts

STÉPHANIE MUZARD
titulaire
45 ans, 2 enfants, mariée, artiste auteur engagée pour la Terre et l'Humanisme, réalisatrice de documentaires, en entreprise individuelle, lanceuse d'air et paysanne bio. Ferme Trégorrie Nationale d'Agriculture Durable, diplômée des Beaux-Arts, certifiée en éco-citoyenneté.

PATRICK MOUJAN
remplaçant
52 ans, ancien maire de Saint-Pierre-d'Oleron et président de la communauté de communes de l'île d'Oleron, professeur de sciences humaines et sociales à l'École nationale supérieure de paysage.

Madame, Monsieur,

Chers/Chères compatriotes,

Portons haut les valeurs écologiques d'une société républicaine libre, égale en droits et en devoirs, fraternelle et laïque, et d'un peuple souverain ! Je vous propose de servir - sans me servir - l'intérêt supérieur des générations futures et le bien commun.

Avec vous, je veux porter ce projet positif, social et économique, de courage face aux lobbies. Gaspillage des ressources à des fins spéculatives, manque d'éthique et d'équité, précarité, délocalisations, misère, violence, haine : voilà le cercle vicieux à briser pour libérer les alternatives et initiatives locales et globales !

Résister, c'est créer. Créer, c'est résister ! Votez pour l'EAU, à votre santé !

STÉPHANIE MUZARD
Législatives des 11 et 18 juin 2017
1^{re} circonscription de la Haute-Normandie

Europe Écologie les Verts

PRG
Parti Radical de Gauche

ANNE MIKOLAJCZAK
Législatives des 11 et 18 juin 2017
1^{re} circonscription du Haut-Rhin

Madame, Monsieur,

Abandon des débats du second tour de la présidentielle, l'ÉCOLOGIE est pourtant un enjeu primordial pour notre avenir.

Aujourd'hui, il est urgent de privilégier notre environnement dans une société plus solidaire et plus démocratique - une société écologiste.

Une société écologiste place les êtres humains et la nature au cœur de nos préoccupations. Une société écologiste se préoccupe de la santé et œuvre pour diminuer les pollutions.

Une société écologiste prend soin de la biodiversité, soutient l'agriculture bio et les énergies renouvelables. Une société écologiste défend le bien-être des animaux.

L'ÉCOLOGIE
Législatives des 11 et 18 juin 2017
1^{re} circonscription du Haut-Rhin

Europe Écologie les Verts

RENOUVELER #avec Patrice BEDIER



Elections législatives 11 et 18 juin 2017

Madame, Monsieur,

A 34 ans, j'appartiens à une génération qui n'a connu que des oppositions stériles et partitanes et qui se désespère de voir émerger une classe politique exemplaire. Si je m'engage, c'est que je crois encore en la force de la politique pour changer les choses. C'est que j'ai la conviction qu'il est encore possible de mener une action publique juste au service de l'intérêt supérieur, c'est-à-dire de l'intérêt général.

De mon expérience d' élu de terrain à Aibi, où je vis et où je suis conseiller municipal, mais aussi de mon expérience passée de chef de cabinet du ministre des Relations avec le Parlement, je retiens que la politique a un profond besoin de renouvellement. C'est le sens de ma candidature sur la première circonscription du Tarn.

Renouveler, c'est faire de la politique non pas comme un métier, non pas comme une carrière, mais avec conviction. Je crois en la capacité de donner à chacun les moyens de réussir sa vie, par l'éducation et par le travail. Je crois en la réduction des inégalités, en la solidarité, en la laïcité et en la préservation de notre environnement. Je crois en la nécessité de bâtir une sécurité sociale forte, notamment pour nos seniors qui s'approprient à vivre plus longtemps.

« Constructif, fidèle à mes valeurs et toujours du côté de l'intérêt général. Voilà le député que je serai. »

« J'ai rejoint Patrice qui porte le renouvellement indispensable. Il aura confiance pour faire réussir notre territoire aujourd'hui et s'attaché depuis l'enfance. Sagesse et une chance, sa sagesse, celle d'écrire ses rêves, ses rêves... »

Marine DASTE-MORON, suppléante, conseillère municipale à Castres

- > Un député utile à l'Assemblée nationale**
Au travers des fonctions que j'ai occupées, j'ai appris les rouages essentiels du fonctionnement du Parlement, notamment comment rédiger une loi et la soumettre au vote de l'Assemblée.
Au-delà d'un travail attentif sur les projets de loi du gouvernement, je m'engage à présenter 5 propositions de loi pendant le quinquennat, sur les thèmes suivants: **développer l'économie des territoires, soutenir l'agriculture, renforcer la place de l'école, travailler mieux pour vivre mieux et garantir l'exemplarité de la politique.**
- > Un député engagé pour le Tarn**
Je souhaite passer un véritable « pacte territorial » avec vous en présentant les sujets sur lesquels je devrai vous rendre des comptes à la fin de mon mandat.
Je veux m'engager concrètement pour **améliorer la couverture en très haut débit et supprimer les zones blanches, lutter contre les déserts médicaux, améliorer les infrastructures routières** (notamment A63 Castres et Castres-Toulouse), être au côté des **agriculteurs, travailler à l'amélioration de la qualité des écoles du département et maintenir les services publics.**

- > Un député qui se place du côté de l'intérêt général**
Voter pour moi lors de la prochaine élection, c'est émettre à l'Assemblée nationale un député qui saura construire avec la majorité et **lutter à mettre en place des projets qui vont dans le sens du progrès.**
- Mon parcours**
Septembre 1996: élève au collège Bellevue d'Aibi
Mai 2012: chef de cabinet du ministre des Relations avec le Parlement
Mars 2014: conseiller municipal d'Aibi
Septembre 2014: conseiller de la ministre de l'Éducation nationale
Mars 2015: suppléant de Thierry Carencac
Janvier 2017: formation d'avocat après obtention du concours (CRFPA)



- Thierry CARENCAC**
« Je connais Patrice depuis plus de 20 ans. Je connais son attachement au côté du Tarn, je lui suis confiant pour nous représenter à l'Assemblée nationale »
- Nabil VALLAUD-BELLAGEM**
« Patrice a été mon conseiller pendant deux ans. Son expérience et son pragmatisme ont permis au Parlement un projet qui nous a permis de faire avancer le pays et de porter des valeurs de justice sociale et de vivre ensemble »
- Marine MAURY**
« J'approuve mon soutien à Patrice. Nous avons besoin de députés qui sauront être pragmatiques, constructifs et qui sauront porter des valeurs de justice sociale et de vivre ensemble »
- Renaud MANDEMENT**
« J'approuve mon soutien à Patrice parce que la politique a besoin de jeunes qui s'engagent et qui soient porteurs d'un réel renouvellement »

Retrouvez mon projet : www.patricebedier.net | Ecrivez-moi : contact@patricebedier.net

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 11 & 18 JUIN 2017

1er Arrondissement de Castres | Bagatès-en-Fort | Fréjus | La May | Puygoussier | Roumagneux-en-Argenis | Saint-Naphthé

INSAF REZAGUI & ABDELLAH ELYAHIAOUI

Candidate / Suppléant

Liberté Égalité Fraternité Laïcité

insafrezagui.wordpress.com | @insafrezagui | @Rezagui2017

insaf REZAGUI
Voté candidate titulaire
Je suis née le 27 décembre 1984. J'ai grandi et je vis dans une ville de plus de 40 000 habitants et je suis mariée. J'ai travaillé dans le secteur privé et dans le secteur public. J'ai travaillé dans le secteur privé et dans le secteur public. J'ai travaillé dans le secteur privé et dans le secteur public.

Abdellah ELYAHIAOUI
Voté candidat suppléant
J'ai 57 ans et je vis à Fréjus depuis plus de 40 ans avec ma femme et mes enfants qui grandissent dans notre territoire et ont connu l'école de la République qui leur permet chaque jour de défendre nos valeurs. J'ai été conseiller municipal de Fréjus, conseiller de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, puis conseiller régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur. J'ai travaillé dans le secteur privé et dans le secteur public. J'ai travaillé dans le secteur privé et dans le secteur public.

Chères habitantes, chers habitants de notre belle circonscription,

Les 11 et 18 juin, vous êtes appelés à voter pour votre député. Je suis la candidate républicaine et de la gauche rassemblée. Mon combat porte des propositions concrètes qui permettront à chacun d'entre vous de mieux vivre demain dans nos territoires.

UNE DÉPUTÉE POUR PLUS DE JUSTICE SOCIALE :
Comme étudiant, je fus de la gauche sociale et j'ai eu le privilège de me servir public de mes années d'études.
● Je m'opposerai à la casse du Code du travail par ordonnances et je ferai de la lutte contre la précarité une priorité de mes combats.
● Je défendrai le projet de suppression de la taxe d'habitation pour 8 Français sur 10. Ce projet est équitable car il assure une justice sociale pour les modestes et évite une part importante du revenu du foyer commun.
● Je soutiendrai la création de postes dans la fonction publique, la police et la justice pour faire cela avec les Français une priorité. La lutte contre le terrorisme doit être une priorité absolue. Nous devons faire travailler tous à l'amélioration de nos territoires.
● Nos territoires ont besoin de plus de services. Je soutiendrai la création de postes dans la justice sociale, de la culture, du sport et de tous les autres secteurs qui permettent de vivre mieux.
● Je soutiendrai la création de postes dans la justice sociale, de la culture, du sport et de tous les autres secteurs qui permettent de vivre mieux.

UNE DÉPUTÉE POUR PLUS DE SOLIDARITÉ :
Nos territoires sont divers. Jeunes et moins jeunes, femmes et hommes divers... Nous nous engageons à travailler ensemble. Mais pour mieux vivre ensemble, nous devons être solidaires.
● Je serai le défenseur de nos aînés, qui sont le cœur battant de notre circonscription, en défendant l'augmentation du minimum vieillesse et l'amélioration de la qualité des soins.
● Pour les personnes en situation de handicap, l'accès à l'emploi est dans le handicap, à l'école, dans nos services publics, dans nos centres-voies sans barrières.

Ma priorité est tant que d'équipes avec de vous défendant et de défendre nos territoires.

Les 11 et 18 juin, VOTEZ pour le député de la justice sociale, de l'égalité et de la solidarité !

insaf Rezagui
insafrezagui.wordpress.com | @insafrezagui | @Rezagui2017

Permanence de campagne :
27 Rue Sidiyous
Centre-ville de Fréjus
83 600 Fréjus



Karine DANIEL

Votre députée

Jean-Michel ÉON, Suppléant

42 ans, mariée, 2 enfants.
Habite Bellevue, quartier de Nantes et Saint-Herblain.
Économiste, directrice de recherches en école d'ingénieurs.
Députée depuis avril 2016.

« Karine Daniel a toute ma confiance et mon soutien. Elle est une femme de bien, elle est engagée et elle est compétente. Elle est une femme de bien, elle est engagée et elle est compétente. Elle est une femme de bien, elle est engagée et elle est compétente. »

« Karine Daniel a toute ma confiance et mon soutien. Elle est une femme de bien, elle est engagée et elle est compétente. Elle est une femme de bien, elle est engagée et elle est compétente. Elle est une femme de bien, elle est engagée et elle est compétente. »

Dès le 11 juin, votez pour Karine Daniel et Jean-Michel Éon !

www.karinedaniel.fr | k.daniel@karinedaniel2017@gmail.com | Tel. 06 32 35 8579

UNE DÉPUTÉE QUI VOUS RESSEMBLE

J'ai grandi dans une famille d'agriculteurs, j'ai travaillé sur un terrain agricole et j'ai connu les difficultés des plus petites exploitations. C'est pour moi une priorité de faire passer des propositions de loi qui soutiennent les agriculteurs et les artisans. Je suis engagée pour la justice sociale et pour la réduction des inégalités.

UNE DÉPUTÉE À 100%

Ayant travaillé dans des mandats locaux, je suis pleinement impliquée à plein temps. C'est ce qui me permet d'être à la fois parlementaire et de rester en contact avec les citoyens. Je suis engagée pour la justice sociale et pour la réduction des inégalités.

UNE DÉPUTÉE QUI DÉFEND VOTRE ACTION

Au contact des salariés, à l'écoute des entreprises, je continuerai à aider toutes celles et tous ceux qui font progresser le territoire. Je suis engagée pour la justice sociale et pour la réduction des inégalités.

UNE DÉPUTÉE DU RENOUVEAU

Je voterai évidemment la loi de moralisation proposée par le Président de la République. Pour aller au-delà, je soutiendrai les propositions de loi qui visent à améliorer la qualité de l'action publique et à renforcer la confiance des citoyens dans les institutions.

Dès le 11 juin, votez pour Karine Daniel et Jean-Michel Éon !



Johann LUCAS

Laëtitia DAFFLON

POUR UN VRAI RENOUVELLEMENT À GAUCHE !

« Johann Lucas est un homme de bien, il est engagé et il est compétent. Il est un homme de bien, il est engagé et il est compétent. Il est un homme de bien, il est engagé et il est compétent. »

« Johann Lucas est un homme de bien, il est engagé et il est compétent. Il est un homme de bien, il est engagé et il est compétent. Il est un homme de bien, il est engagé et il est compétent. »

Dès le 11 juin, votez pour Johann Lucas et Laëtitia Dafflon !

DIMANCHE 11 JUIN, UN SEUL BULLETIN POUR DIRE OUI À UN VRAI RENOUVELLEMENT À GAUCHE !

Madame, Monsieur,

Les 11 et 18 juin, nous sommes appelés à choisir qui sera l'avenir de la France. Nos emplois, notre modèle social, notre système de santé, les moyens dédiés à l'éducation, aux retraites, la qualité de notre cadre de vie, notre sécurité, notre attractivité, dépendront du député que nous voterons pour ces élections législatives.

Nous agissons à un vrai renouvellement de la vie politique, à sa moralisation et à des idées qui associent l'État et l'intérêt général plutôt qu'à des intérêts particuliers. Notre pays doit être à la hauteur des enjeux auxquels il est confronté, tel que le chômage et la précarité qui touchent un premier feu notre jeunesse et nos aînés, l'écroulement des inégalités, la protection de notre environnement ou encore la mondialisation.

Dans la 11ème circonscription de l'Orne, vous avez les choix entre 15 candidatures. Certaines tombent du ciel, qui sont clairement associées à aucune proposition pour notre territoire et le combat de candidatures de témoignage pour représenter un parti ou une doctrine. C'est dire enfin de l'État et des citoyens qui sont en réalité des professionnels de la politique...

Alors que l'extrême-droite trouve un écho dans la droite, nous avons besoin de candidats de gauche, nous mettons en garde contre la dispersion des voix de gauche, socialistes, communistes, écologistes, radicaux, progressistes, humanistes, notre circonscription est attachée à un futur et notre projet, nous nous en sommes fait, seulement, demandez nous AVANT D'ÊTRE DÉCIDIÉ de voter pour un candidat qui ne représente pas vos valeurs.

Dans cette période complexe, et trop souvent les élections de 6 PROPOSÉS font place à l'opposition et à une certaine paralysie, il est important de faire le bon choix. Le rôle du député tel que nous le voyons c'est de défendre l'intérêt de son territoire et d'être un véritable acteur pour le territoire, l'emploi et les grands projets.

Avec le soutien d'élus et de citoyens de toute la gauche, Laëtitia DAFFLON et moi-même nous proposons un vrai renouvellement du mandat accordé trop tôt à CHACUN DE NOS GRANDS PROJETS, subvention de la réserve parlementaire pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement, de la formation professionnelle et de la jeunesse, de la formation professionnelle et de la jeunesse, de la formation professionnelle et de la jeunesse.

DIMANCHE 11 JUIN, chaque voix compte. Ne laissons pas la droite et l'extrême droite l'emporter, n'acceptons pas les divisions et les divisions pour une France de compromissions, de la démission, de la démission, de la démission. Votez pour dire oui à une France Fraternelle, solidaire et ambitieuse !

Johann LUCAS

« Johann Lucas est un homme de bien, il est engagé et il est compétent. Il est un homme de bien, il est engagé et il est compétent. Il est un homme de bien, il est engagé et il est compétent. »

« Johann Lucas est un homme de bien, il est engagé et il est compétent. Il est un homme de bien, il est engagé et il est compétent. Il est un homme de bien, il est engagé et il est compétent. »

Dès le 11 juin, votez pour Johann Lucas et Laëtitia Dafflon !

Avec **NICOLAS DUPONT-AIGNAN**



YVES GUEGUEN
Votre candidat

Candidat suppléant : Julien CHATEL

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - 11 ET 18 JUIN 2017 - 3^e CIRCONSCRIPTION DU FINISTÈRE

DEBOUT LA FRANCE !

Avec l'élection d'Emmanuel Macron, héritier de François Hollande, la France est encore aux mains des socialistes, impôts, chômage, insécurité, immigration : ce ne sont pas ceux qui ont créé les problèmes de notre pays qui pourront les résoudre !

Avec mon mouvement Debout la France, j'ai eu le courage de m'opposer jusqu'au bout à Emmanuel Macron. Je regrette que les dirigeants des Républicains / UDI aient une fois de plus traité les électeurs de droite en attendant à voter pour lui et participent à son gouvernement.

Pour représenter les Français à l'Assemblée Nationale, il faut des députés crédibles et dotés dans leur engagement.

Je soutiens YVES GUEGUEN car je connais son courage, ses convictions gaullistes et humanistes. Il défendra à l'Assemblée Nationale les valeurs d'une France forte, juste et indépendante.

Nicolas Dupont-Aignan
Président de Debout La France

- Exigeons un casier judiciaire vierge pour les élus.
- Baïssons les impôts et récompensons le travail.
- Contrôlons nos frontières pour protéger les Français.
- Créons des emplois en favorisant les entreprises qui produisent en France.
- Retrouvons l'indépendance de la France en renégociant les traités européens.

VOTEZ POUR LES VALEURS GAULLISTES

→ **BIO EXPRESS**

YES OUEGREN
Né à Brest il y a plus de cinquante ans de parents issus de la campagne bretonne, j'ai passé la majeure partie de ma vie à Brest. Après une expérience d'entrepreneur dans le transport au début des années 1990, j'ai connu plusieurs années de salariat dans diverses entreprises de la région bretonne qui me permettent de prélever de bien connaître notre tissu économique local. En tant qu'entrepreneur depuis plus de 10 ans à Brest, j'ai pris la décision de me lancer dans le combat politique face aux dangers sociaux et économique qui guette notre région et notre pays. Je compte sur votre soutien.




ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - 11 ET 18 JUIN 2017 - 3^e CIRCONSCRIPTION DE LA GIRONDE

DEBOUT LA FRANCE !

Avec l'élection d'Emmanuel Macron, héritier de François Hollande, la France est encore aux mains des socialistes, impôts, chômage, insécurité, immigration : ce ne sont pas ceux qui ont créé les problèmes de notre pays qui pourront les résoudre !

Avec mon mouvement Debout la France, j'ai eu le courage de m'opposer jusqu'au bout à Emmanuel Macron. Je regrette que les dirigeants des Républicains / UDI aient une fois de plus traité les électeurs de droite en attendant à voter pour lui et participent à son gouvernement.

Pour représenter les Français à l'Assemblée Nationale, il faut des députés crédibles et dotés dans leur engagement.

Je soutiens YVES OUEGREN car je connais son courage, ses convictions gaullistes et humanistes. Il défendra à l'Assemblée Nationale les valeurs d'une France forte, juste et indépendante.

Nicolas Dupont-Aignan
Président de Debout La France

NETTOYONS LA POLITIQUE

- Rendons la parole au peuple par le Référendum d'Initiative Populaire et la vraie reconnaissance du vote blanc.
- Baïssons le nombre de parlementaires, supprimons les privilèges des grands élus et la Coopération Sociale et Environnementale.

METTONS DE L'ORDRE

- Baïssons les 40 000 postes de policiers, gendarmes, douaniers et agents indispensables à notre sécurité qui ont été supprimés ces dernières années.
- Expédions les délinquants étrangers et appliquons vraiment les peines aux criminels.

GARANTISSONS LA JUSTICE SOCIALE

- Diminons de 10% l'impôt sur le revenu et supprimons les droits de succession jusqu'à 500 000 euros par enfant.
- Optimisons les heures supplémentaires et augmentons de 100 euros par mois les pensions de 6 millions de retraités.

PRÉPARONS L'AVENIR

- Prévoyons des PME/TPE, agriculteurs, artisans et commerçants de la concurrence déloyale (fin des travailleurs détachés, patronisme économique...).
- Établissons une école du mérite en valorisant les savoirs fondamentaux tout en favorisant l'apprentissage.

AMÉLIORONS NOTRE QUALITÉ DE VIE

- Assurons l'avenir de notre Sécurité Sociale et une offre de soins de qualité sur tout le territoire.
- Aidons les familles en restaurant le quotient familial et en créant 200 000 places de crèches.

11 & 18 JUIN
C'EST VOUS QUI DÉCIDEREZ
DE L'AVENIR DE LA FRANCE

VOTEZ POUR LES VALEURS GAULLISTES !

Avec **NICOLAS DUPONT-AIGNAN**



DOMINIQUE DUFOUR
Votre candidat

Candidat suppléant : Gilbert LACARDE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - 11 ET 18 JUIN 2017 - 3^e CIRCONSCRIPTION DE LA GIRONDE

DEBOUT LA FRANCE !

Avec l'élection d'Emmanuel Macron, héritier de François Hollande, la France est encore aux mains des socialistes, impôts, chômage, insécurité, immigration : ce ne sont pas ceux qui ont créé les problèmes de notre pays qui pourront les résoudre !

Avec mon mouvement Debout la France, j'ai eu le courage de m'opposer jusqu'au bout à Emmanuel Macron. Je regrette que les dirigeants des Républicains / UDI aient une fois de plus traité les électeurs de droite en attendant à voter pour lui et participent à son gouvernement.

Pour représenter les Français à l'Assemblée Nationale, il faut des députés crédibles et dotés dans leur engagement.

Je soutiens DOMINIQUE DUFOUR car je connais son courage, ses convictions gaullistes et humanistes. Il défendra à l'Assemblée Nationale les valeurs d'une France forte, juste et indépendante.

Nicolas Dupont-Aignan
Président de Debout La France

- Exigeons un casier judiciaire vierge pour les élus.
- Baïssons les impôts et récompensons le travail.
- Contrôlons nos frontières pour protéger les Français.
- Créons des emplois en favorisant les entreprises qui produisent en France.
- Retrouvons l'indépendance de la France en renégociant les traités européens.

VOTEZ POUR LES VALEURS GAULLISTES

Avec **NICOLAS DUPONT-AIGNAN**



GUILLAUME VERDIER
Votre candidat

Candidate suppléante : Brigitte POHLITZ

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - 11 ET 18 JUIN 2017 - 1^{re} CIRCONSCRIPTION DE LA VIENNE

DEBOUT LA FRANCE !

Avec l'élection d'Emmanuel Macron, héritier de François Hollande, la France est encore aux mains des socialistes, impôts, chômage, insécurité, immigration : ce ne sont pas ceux qui ont créé les problèmes de notre pays qui pourront les résoudre !

Avec mon mouvement Debout la France, j'ai eu le courage de m'opposer jusqu'au bout à Emmanuel Macron. Je regrette que les dirigeants des Républicains / UDI aient une fois de plus traité les électeurs de droite en attendant à voter pour lui et participent à son gouvernement.

Pour représenter les Français à l'Assemblée Nationale, il faut des députés crédibles et dotés dans leur engagement.

Je soutiens GUILLAUME VERDIER car je connais son courage, ses convictions gaullistes et humanistes. Il défendra à l'Assemblée Nationale les valeurs d'une France forte, juste et indépendante.

Nicolas Dupont-Aignan
Président de Debout La France

- Exigeons un casier judiciaire vierge pour les élus.
- Baïssons les impôts et récompensons le travail.
- Contrôlons nos frontières pour protéger les Français.
- Créons des emplois en favorisant les entreprises qui produisent en France.
- Retrouvons l'indépendance de la France en renégociant les traités européens.

VOTEZ POUR LES VALEURS GAULLISTES

Avec **NICOLAS DUPONT-AIGNAN**



FRANÇOIS DE GRAILLY
Votre candidat

Candidate suppléant : Catherine DUBOIS

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - 11 ET 18 JUIN 2017 - 1^{re} CIRCONSCRIPTION DE PARIS

DEBOUT LA FRANCE !

Avec l'élection d'Emmanuel Macron, héritier de François Hollande, la France est encore aux mains des socialistes, impôts, chômage, insécurité, immigration : ce ne sont pas ceux qui ont créé les problèmes de notre pays qui pourront les résoudre !

Avec mon mouvement Debout la France, j'ai eu le courage de m'opposer jusqu'au bout à Emmanuel Macron. Je regrette que les dirigeants des Républicains / UDI aient une fois de plus traité les électeurs de droite en attendant à voter pour lui et participent à son gouvernement.

Pour représenter les Français à l'Assemblée Nationale, il faut des députés crédibles et dotés dans leur engagement.

Je soutiens FRANÇOIS DE GRAILLY car je connais son courage, ses convictions gaullistes et humanistes. Il défendra à l'Assemblée Nationale les valeurs d'une France forte, juste et indépendante.

Nicolas Dupont-Aignan
Président de Debout La France

- Exigeons un casier judiciaire vierge pour les élus.
- Baïssons les impôts et récompensons le travail.
- Contrôlons nos frontières pour protéger les Français.
- Créons des emplois en favorisant les entreprises qui produisent en France.
- Retrouvons l'indépendance de la France en renégociant les traités européens.

VOTEZ POUR LES VALEURS GAULLISTES

Avec **NICOLAS DUPONT-AIGNAN**



ALENA AVERIYANOVA
Votre candidate

Candidate suppléant : Fabrice MANICA

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - 11 ET 18 JUIN 2017 - 18^e CIRCONSCRIPTION DE PARIS

DEBOUT LA FRANCE !

Avec l'élection d'Emmanuel Macron, héritier de François Hollande, la France est encore aux mains des socialistes, impôts, chômage, insécurité, immigration : ce ne sont pas ceux qui ont créé les problèmes de notre pays qui pourront les résoudre !

Avec mon mouvement Debout la France, j'ai eu le courage de m'opposer jusqu'au bout à Emmanuel Macron. Je regrette que les dirigeants des Républicains / UDI aient une fois de plus traité les électeurs de droite en attendant à voter pour lui et participent à son gouvernement.

Pour représenter les Français à l'Assemblée Nationale, il faut des députés crédibles et dotés dans leur engagement.

Je soutiens ALENA AVERIYANOVA car je connais son courage, ses convictions gaullistes et humanistes. Il défendra à l'Assemblée Nationale les valeurs d'une France forte, juste et indépendante.

Nicolas Dupont-Aignan
Président de Debout La France

- Exigeons un casier judiciaire vierge pour les élus.
- Baïssons les impôts et récompensons le travail.
- Contrôlons nos frontières pour protéger les Français.
- Créons des emplois en favorisant les entreprises qui produisent en France.
- Retrouvons l'indépendance de la France en renégociant les traités européens.

VOTEZ POUR LES VALEURS GAULLISTES

Avec **NICOLAS DUPONT-AIGNAN**



MARIE-ODILE GHANEM
Votre candidate

Candidate suppléant : Fabrice MANICA

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - 11 ET 18 JUIN 2017 - 8^e CIRCONSCRIPTION DU VAL-DE-MARNE

DEBOUT LA FRANCE !

Avec l'élection d'Emmanuel Macron, héritier de François Hollande, la France est encore aux mains des socialistes, impôts, chômage, insécurité, immigration : ce ne sont pas ceux qui ont créé les problèmes de notre pays qui pourront les résoudre !

Avec mon mouvement Debout la France, j'ai eu le courage de m'opposer jusqu'au bout à Emmanuel Macron. Je regrette que les dirigeants des Républicains / UDI aient une fois de plus traité les électeurs de droite en attendant à voter pour lui et participent à son gouvernement.

Pour représenter les Français à l'Assemblée Nationale, il faut des députés crédibles et dotés dans leur engagement.

Je soutiens MARIE-ODILE GHANEM car je connais son courage, ses convictions gaullistes et humanistes. Il défendra à l'Assemblée Nationale les valeurs d'une France forte, juste et indépendante.

Nicolas Dupont-Aignan
Président de Debout La France

- Exigeons un casier judiciaire vierge pour les élus.
- Baïssons les impôts et récompensons le travail.
- Contrôlons nos frontières pour protéger les Français.
- Créons des emplois en favorisant les entreprises qui produisent en France.
- Retrouvons l'indépendance de la France en renégociant les traités européens.

VOTEZ POUR LES VALEURS GAULLISTES

Avec **NICOLAS DUPONT-AIGNAN**



DAVID BONNETIER
Votre candidat

Candidate suppléant : ERIC BLANCHARD

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - 11 ET 18 JUIN 2017 - 3^e CIRCONSCRIPTION DE LA SARTHE

DEBOUT LA FRANCE !

Avec l'élection d'Emmanuel Macron, héritier de François Hollande, la France est encore aux mains des socialistes, impôts, chômage, insécurité, immigration : ce ne sont pas ceux qui ont créé les problèmes de notre pays qui pourront les résoudre !

Avec mon mouvement Debout la France, j'ai eu le courage de m'opposer jusqu'au bout à Emmanuel Macron. Je regrette que les dirigeants des Républicains / UDI aient une fois de plus traité les électeurs de droite en attendant à voter pour lui et participent à son gouvernement.

Pour représenter les Français à l'Assemblée Nationale, il faut des députés crédibles et dotés dans leur engagement.

Je soutiens DAVID BONNETIER car je connais son courage, ses convictions gaullistes et humanistes. Il défendra à l'Assemblée Nationale les valeurs d'une France forte, juste et indépendante.

Nicolas Dupont-Aignan
Président de Debout La France

- Exigeons un casier judiciaire vierge pour les élus.
- Baïssons les impôts et récompensons le travail.
- Contrôlons nos frontières pour protéger les Français.
- Créons des emplois en favorisant les entreprises qui produisent en France.
- Retrouvons l'indépendance de la France en renégociant les traités européens.

VOTEZ POUR LES VALEURS GAULLISTES



FAIRE ENTENDRE LE CAMP DES TRAVAILLEURS

Suppléant



Annie HERVO
Educatrice



Alain GEORGET
Charpentier métaux



Avec le soutien de
Nathalie Arthaud et d'Arlette Laguiller

Travailleuses, travailleurs,

Campagne électorale ou pas, la grande bourgeoisie poursuit la guerre aux travailleurs au travers des suppressions d'emplois, des licenciements, des bas salaires et de la précarité. Elle écrase de tous ses poids nombre d'artisans, de petits commerçants et d'agriculteurs. Et elle va continuer.

Il n'y a aucune illusion à avoir dans la politique de Macron. Dévoué corps et âme aux intérêts du grand capital, il l'aidera. La démolition du code du travail, la fin des 35 heures, la suppression de 120 000 postes de fonctionnaires et la facilitation des licenciements sont au programme. Aux six millions de personnes condamnées au chômage, s'en ajouteront d'autres. Ceux qui n'ont pas droit à un logement, aux soins ou à une retraite digne seront plus nombreux.

Cette politique du grand capital déclenchera des explosions sociales, entraînant dans la lutte toutes les catégories qui en sont victimes. C'est dans cette situation que les travailleurs ont un intérêt vital à avancer leurs revendications de classe.

Fort du nombre de voix qu'il a recueillies lors de la présidentielle, le Front national se pose en principale force d'opposition. Mais il détourne les travailleurs de leurs intérêts d'exploités en désignant les travailleurs immigrés comme leurs ennemis. Rien ne serait plus dramatique que de voir des luttes s'orienter ainsi vers une impasse réactionnaire.

Face aux démagogues, qu'ils viennent de l'extrême droite ou d'ailleurs, il faut faire entendre les exigences des travailleurs:

- Interdiction des licenciements et répartition du travail entre tous sans diminution de salaire pour mettre fin au chômage;
- Augmentation des salaires et indexation sur la hausse des prix et des taxes; pas un salaire, pas une pension à moins de 1800 euros net;
- Suppression du secret des affaires, afin que les travailleurs et la population puissent mettre en lumière les méfaits des groupes capitalistes;
- L'argent public doit aller aux services publics utiles à la population: éducation, santé et transports publics.

Vous qui avez affirmé votre accord avec ces objectifs en votant pour Nathalie Arthaud à la présidentielle, prolongez votre choix aux élections législatives.

Vous qui vous êtes reconnus dans sa campagne mais n'avez pas voté pour elle, rejoignez-nous pour faire entendre le camp des travailleurs.

Quelle que soit la future majorité parlementaire, elle sera au service des riches. Et le prétendu « vote utile » n'a plus de sens aux élections législatives, où les combinaisons d'appareil le disputent aux calculs carriéristes des uns ou des autres. Avec ses candidats, Lutte ouvrière permet aux électeurs de faire un vote sans ambiguïté.

Avec Annie HERVO et Alain GEORGET, qui font partie du monde du travail, vous renforcez un courant déterminé à défendre les intérêts des travailleurs, des chômeurs et des retraités. Vous appuiez un courant qui se revendique du communisme, c'est-à-dire du renversement de la dictature de la grande bourgeoisie sur la société, par la force collective et consciente des exploités.

Voter pour les candidats de Lutte ouvrière, c'est:

- Refuser d'être embrigadés derrière les partis politiques de la bourgeoisie
- Exprimer sa fierté d'appartenir au camp des travailleurs
- Affirmer ses intérêts contre ceux du grand patronat

Aucune élection ne nous permettra de faire l'économie de la lutte collective. Mais affirmer collectivement nos intérêts matériels et politiques nous aidera à mener ces luttes et à les gagner.

Ce vote affirmera aussi la nécessité de reconstruire un parti qui incarne ces perspectives.

Le 11 juin, votez pour Annie HERVO (Suppléant: Alain GEORGET).



FAIRE ENTENDRE LE CAMP DES TRAVAILLEURS

Suppléant



Françoise HAMARD
Secrétaire



André CATHELIN
Professeur des écoles



Avec le soutien de
Nathalie Arthaud et d'Arlette Laguiller



FAIRE ENTENDRE LE CAMP DES TRAVAILLEURS

Suppléante



Cyril MÉTRAL
Ouvrier dans l'aéronautique



Nájima ABDELLATIF
Aide-soignante



Avec le soutien de
Nathalie Arthaud et d'Arlette Laguiller



FAIRE ENTENDRE LE CAMP DES TRAVAILLEURS



Marie-Renée BALT
Educatrice spécialisée

Suppléante

Danielle MARRE
Enseignante



Avec le soutien de
Nathalie Arthaud et d'Arlette Laguiller



FAIRE ENTENDRE LE CAMP DES TRAVAILLEURS

Suppléant



Jacques LACAILLE
Ouvrier retraité de la chimie



Hocine MIMOUNE
Ouvrier dans la chimie



Avec le soutien de
Nathalie Arthaud et d'Arlette Laguiller



FAIRE ENTENDRE LE CAMP DES TRAVAILLEURS

Suppléant



Eddy LE BELLER
Technicien chantier naval



Jean-Claude SAINT-ARROMAN
Enseignant retraité



Avec le soutien de
Nathalie Arthaud et d'Arlette Laguiller



FAIRE ENTENDRE LE CAMP DES TRAVAILLEURS

Suppléant



Marie Louise DUPAS
Retraitée hôpital public



Thibault VIDAL
Enseignant



Avec le soutien de
Nathalie Arthaud et d'Arlette Laguiller

LA GAUCHE DEBOUT POUR L'HUMAIN D'ABORD !

4^e Circonscription de la Vendée



Marie-Françoise MICHNAUD
62 ans • Retraitée
Cadre supérieur de santé
Fonction Publique hospitalière
- Notre députée -

Valentin RONDEAU
30 ans • Professeur de Lettres en Lycée Professionnel
Entraîneur dans une association sportive
- Remplaçant -

Madame, Monsieur,

C'est avec audace que nous nous présentons devant vous aux élections législatives. Les élections et débats de notre circonscription ont clairement dit non à la fermeture de nos frontières et de nos esprits en rejetant massivement l'abandon de notre travail et notre liberté. Une reconstruction de l'offre politique est en cours. Emmanuel Macron Président, Édouard Philippe 1er Ministre et son gouvernement, ont l'assurance d'une poursuite des dégâts causés par le libéralisme et

le capitalisme dans nos vies. Il nous - appartient de lutter, par les urnes, contre cette fatalité. Plus que jamais, nous sommes déterminés à agir pour l'Humain d'abord et la préservation de notre planète. Avec vous, nous sommes prêts à travailler en ateliers législatifs, dans notre circonscription, pour préparer aux luttes et les propositions de lois utiles dans vos vies, nécessaires aux défis écologiques, sociaux, économiques et humanitaires de demain.

Marie-Françoise et Valentin



2017, L'humain d'abord ! PCF FRONT DE GAUCHE



Catherine LATTARD
Citoyenne Front de gauche
Syndicaliste

Jean-Marc BURIGNAT
PCF / Front de Gauche ouvrier
Bouvier en stress

Madame, Monsieur,

Le 11 juin nous avons une nouvelle chance de décider de notre avenir. Au second tour des présidentielles, nous avons été des millions à être privés d'un vrai choix. Nous avons fait barrage au FN. Tant mieux et nous devons continuer. Face à Emmanuel Macron, nous avons besoin de députés qui s'opposent à la casse du code du travail, à la suppression de 120 000 fonctionnaires, à la remise en cause du droit à la retraite. Ces députés doivent aussi porter l'espoir qu'a incarné le vote pour Jean-Luc Mélenchon à la présidentielle. C'est le sens de ma candidature, soutenue par le PCF, Ensemble, des forces progressistes, écologistes, citoyennes.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

577 députés seront élus au suffrage universel le 18 juin. Ils voteront à l'Assemblée nationale. C'est un scrutin à 2 tours par circonscription. L'Ain en compte 5.

À qui sert une députée ?

Ce sont nos représentants élus. Ce sont les députés qui élaborent les ordonnances, ou pas !

NOUS AVONS VOTÉ JEAN-LUC MELENCHON

Nous sommes candidats pour unir dans la durée toutes ces forces: France Insoumise, Parti Communiste, Ensemble, Front de Gauche, motions de Benoît Hamon, écologistes... nous ne voulons l'hégémonie de personne, mais l'union et le respect de tous. Vous pouvez compter sur notre volonté de rassemblement.

LA FRANCE EN COMMUN

2^{ème} circonscription de Haute-Garonne



Serge NICOLO
- Titulaire -

Nicole CASTILLON
- Suppléante -

Madame, Monsieur,

Le Président de la République a reçu les votes de millions de Français allemands à l'ère barbare du FN. Cela ne signifie pas, on s'en fait, une adhésion à son programme.

Il cherche maintenant à obtenir la majorité absolue à l'Assemblée Nationale pour poursuivre la politique d'austérité et de casse sociale entamée durant le quinquennat. Le projet Macron, c'est le capitalisme débridé, une société marchande, libérale, débridée et destructrice pour les travailleurs, comme c'est continué dans le Code du Travail, un affaiblissement des services publics. A l'heure d'être seul, le projet offre l'écrite est fait de vaines recettes libérales récupérées par le patronat. Les élections législatives, des 11 et 18 juin, sont la possibilité de considérer les espoirs de tous ceux qui le

23 avril ont voté. Jean-Luc Mélenchon même si je regrette profondément l'absence d'union des forces de gauche. Vous pouvez envoyer à l'Assemblée Nationale des députés qui s'opposent à la suppression de la casse du Code du Travail, à la suppression de 120 000 fonctionnaires, à la remise en cause de notre système de retraites. Des députés qui refusent de donner à E. Macron l'autorisation de gouverner par ordonnance pour imposer sa politique de régression sociale. Vous pouvez être des députés qui travaillent au rassemblement, dans le respect de chacun, de toutes ces et ceux qui veulent la barre à page du libéralisme, de l'argentisme. De toutes ces et ceux qui veulent créer une nouvelle page de progrès social et démocratique pour notre pays.



2017, L'humain d'abord ! PCF FRONT DE GAUCHE



Mylène FERRI
PCF / Front de Gauche
Conseillère municipale, Gyronax

Patrice Robert
PCF / Front de Gauche
Militant associatif, Amberveil en Buges

Madame, Monsieur,

Le 11 juin nous avons une nouvelle chance de décider de notre avenir. Au second tour des présidentielles, nous avons été des millions à être privés d'un vrai choix. Nous avons fait barrage au FN. Tant mieux et nous devons continuer. Face à Emmanuel Macron, nous avons besoin de députés qui s'opposent à la casse du code du travail, à la suppression de 120 000 fonctionnaires, à la remise en cause du droit à la retraite. Ces députés doivent aussi porter l'espoir qu'a incarné le vote pour Jean-Luc Mélenchon à la présidentielle. C'est le sens de ma candidature, soutenue par le PCF, Ensemble, des forces progressistes, écologistes, citoyennes.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

577 députés seront élus au suffrage universel le 18 juin. Ils voteront à l'Assemblée nationale. C'est un scrutin à 2 tours par circonscription. L'Ain en compte 5.

À qui sert une députée ?

Ce sont nos représentants élus. Ce sont les députés qui élaborent les ordonnances, ou pas !

NOUS AVONS VOTÉ JEAN-LUC MELENCHON

Nous sommes candidats pour unir dans la durée toutes ces forces: France Insoumise, Parti Communiste, Ensemble, Front de Gauche, motions de Benoît Hamon, écologistes... nous ne voulons l'hégémonie de personne, mais l'union et le respect de tous. Vous pouvez compter sur notre volonté de rassemblement.

LA GAUCHE DEBOUT POUR L'HUMAIN D'ABORD !

2^e Circonscription de la Vendée



Jocelyn ABJEAN
43 ans • Technicien laboratoire
routier, Syndicaliste
- Remplaçant -

Laurence CHUSSEAU
41 ans • Animatrice socio-culturelle
secteur d'un accueil de loisirs
- Notre députée -

Madame, Monsieur,

Invisibilité dans la vie sociale à La Roche sur Yon depuis de nombreuses années, j'ai entre autres soutenu la création d'un Centre de Santé Municipal permettant l'accès de 4 niveaux médicaux sur la ville. L'égalité d'accèsibilité dans le domaine de la santé, de l'éducation, de la culture, des temps sont des domaines qui me tiennent particulièrement à cœur. La protection de l'environnement et le développement intelligent sont des préoccupations incontournables en 2017. Vivre dans une société plus juste et équilibrée qui respecte la planète est mon combat de tous les jours. En tant que députée, je vais être à votre portée des gens

qui sont dans la vraie vie, qui connaissent les réelles difficultés du quotidien. Par mon élection, je vous assure que je porterai les préoccupations des Vendéens au sein de l'Assemblée nationale. Ensemble, nous pouvons faire barrage au projet politique d'Emmanuel MACRON, de son Premier Ministre et du gouvernement. Avec l'assurance que je m'opposerai à toutes les lois qui ne défendent pas l'intérêt général. Vous voulez faire valoir vos droits, alors faites votre devoir : Votez le 11 juin. LOUVEUX et Jocelyn



LA GAUCHE DEBOUT ET COMBATIVE

1^{ère} Circonscription du Lot



Fanny Beggiato
Étudiante en 4^{ème} année
Sciences Politiques
- Notre députée -

Yves Quintal
Militant associatif de
l'Éducation Populaire
- Suppléant -

Madame, Monsieur,

Le 11 juin nous pouvons décider de notre avenir. Au second tour de la présidentielle, nous avons été des millions à être privés d'un vrai choix. Nous avons fait barrage au FN sans tergiverser.

Face à Emmanuel Macron, nous avons besoin de députés qui s'opposent à la casse du code du travail, à la suppression de 120 000 postes de fonctionnaires, à la remise en cause du droit à la retraite et de la sécurité sociale. Ces députés porteront l'espoir qu'a incarné le vote pour Jean-Luc Mélenchon à la

présidentielle. C'est le sens de ma candidature, soutenue par le PCF, Ensemble, des forces progressistes et citoyennes. Je veux être une députée de terrain qui portera à l'Assemblée les aspirations d'une gauche nouvelle et des propositions fortes, en rupture avec les politiques menées depuis des décennies. Je veux travailler dans le respect et rassemblement de toutes les forces de gauche, être à vos côtés pour porter les mauvais coups et défendre vos luttes et vos espoirs.



Avec les communistes membres du Front de gauche

LA GAUCHE DEBOUT POUR L'HUMAIN D'ABORD !



SYLVIE BAYLE
52 ans • postère
Votre députée

PHILIPPE SULTAN
57 ans • cadre
Suppléant

Madame, Monsieur,

Les 11 et 18 juin prochains nous avons une nouvelle chance de décider de notre avenir. Au second tour de l'élection présidentielle, nous avons dit non à l'ère barbare d'un vrai choix. Par notre vote, nous avons fait barrage sans embûche à Marine Le Pen. Face à Emmanuel Macron, nous avons besoin de députés qui s'opposent fermement à la casse du code du travail, à la suppression de 120 000 fonctionnaires, à la remise en cause du droit à la retraite. Nous devons porter des députés qui porteront l'espoir qu'a incarné le vote pour Jean-Luc Mélenchon: le partage avec celles et ceux indignés et ou injustices. Le temps est venu de

construire une société d'égalité et de partage. C'est le sens de ma candidature. Je veux être une députée de terrain et assidue, qui portera à l'Assemblée nationale une gauche nouvelle pour l'Humain d'abord. Je veux travailler au rassemblement à gauche pour une autre politique respectueuse des hommes et de la planète. Je veux être une élue à vos côtés pour porter les mauvais coups et défendre vos luttes et vos espoirs.

Sylvie Bayle

2017, l'Humain d'abord à Paris !



L'Humain d'Abord ! LA GAUCHE FIDÈLE À SES VALEURS !



David THIEBAUT
Remplaçant
Directeur d'une maison de quartier

Delphine CASTELLI
Titulaire
Enseignante en collège
Élue au Conseil municipal de Dunkerque

Madame, Monsieur,

Au second tour de l'élection présidentielle, nous avons été des millions à voter contre le FN, prisonniers du jeu électoral. Le 11 juin, à l'Assemblée, nous aurons l'occasion de choisir, selon nos convictions, celles et ceux qui nous représenteront à l'Assemblée nationale.

Derrière le vernis de la modernité, le programme d'Emmanuel Macron et du Premier Ministre est clair: libérer la France, les pouvoirs des grandes entreprises, des lobby, un attaché plus durablement que jamais le droit du travail, les cotisations (et donc les retraites, l'assurance Maladie, etc.), la solidarité nationale, les services publics (suppression de postes de fonctionnaires à la pelle).

Sur les 5 années de gouvernement Hollande, seuls les députés communistes se sont systématiquement opposés à toutes les régressions sociales. Dans les cinq années qui viennent, elles et il seront les seuls à résister aux idéaux du néo-libéralisme politique, avec une ligne claire: l'intérêt des travailleurs, des chômeurs, des retraités, des étudiants contre celui des délégués de capital.

Dans la situation de crise économique, sociale et politique que nous traversons, les vraies questions sociales ont fait leur temps, quand elles n'ont pas aggravé la situation: le nombre de travailleurs précaires et précaires a explosé depuis les lois insupportables par le conseil, puis par le ministre Macron (Aloïsi, le Rabibonnet, loi El Khomri). Le transport par autocar a surtout permis de casser les conditions de travail des chauffeurs de bus, mais

aussi des cheminots. La négociation à tous les étages dans les entreprises a permis de dégrader les salaires, et donc leurs droits. La baisse des budgets pour les collectivités a appauvri les associations locales, privées elles aussi de subventions. Aux présidentielles, les communistes ont soutenu Jean-Luc Mélenchon, comme porteur d'espoir de ceux qui refusent de se résigner. Aujourd'hui, il faut construire le rassemblement de toutes les voix, non seulement pour lutter contre le Front National, mais aussi et surtout pour conquérir nos nouveaux droits ! Les candidats du PCF s'y engageant.





Les animaux comptent, votre voix aussi !

Nous vivons entourés d'animaux, certains vivent avec nous, d'autres sont élevés dans des fermes ou utilisés dans des laboratoires, et beaucoup sont plus à l'écart dans la nature. Hélas, le sort qui leur est réservé n'a pas fondamentalement évolué depuis des siècles. Bien qu'ils soient reconnus comme êtres sensibles depuis 2015, ils ne sont toujours que des biens meubles devant la loi. Pourtant, il y a eu durant ces dernières décennies une réelle prise de conscience au sein de l'opinion publique.

Aujourd'hui, les citoyens attendent que les animaux soient davantage défendus par nos représentants. Le Parti animaliste souhaite porter la question animale au cœur du débat législatif et contribuer à ce que des actions concrètes soient engagées. Le Parti animaliste a rejoint un mouvement international initié il y a une dizaine d'années aux Pays-Bas par le *Parti pour les Animaux*. Ce parti a aujourd'hui 53 élus dont 8 parlementaires. Des pays comme le Portugal ou l'Australie comptent eux aussi des parlementaires de partis pour les animaux.

Une société de progrès se doit de garantir la justice et de protéger les plus faibles. De façon récurrente, les conditions d'élevage, de transport et d'abattage des animaux dits de boucherie font scandale. Les personnes âgées ou les personnes en détresse doivent quant à elles se séparer de leur animal de compagnie lorsqu'ils intègrent une maison de retraite ou un centre d'hébergement d'urgence, leur provoquant ainsi un traumatisme supplémentaire. Dans le même temps les refuges croulent littéralement sous les abandons, aboutissant à des situations dramatiques, tant pour les humains que pour les animaux. Enfin, une grande majorité de Français ne trouvent plus acceptable les actes de cruauté, qu'ils soient illicites, ou licites comme la corrida ou la castration des porcelets sans anesthésie.

La France se doit d'amorcer une transition vers plus de considération pour les animaux.

Voter pour le Parti animaliste, c'est voter sans ambiguïté pour les animaux et visibiliser un électorat pour qui il est urgent de faire avancer la protection animale aujourd'hui en France.

Voter pour le Parti animaliste c'est voter sans ambiguïté pour les animaux !

Se donner des outils pour agir

- Créer un Ministère de la protection animale.
- Créer un statut juridique à part entière pour les animaux terrestres et aquatiques.
- Augmenter les peines prévues pour les actes de cruauté.

En finir avec les pratiques particulièrement génératrices de souffrance

- Interdire sous dix ans l'élevage en cage.
- Interdire la castration sans anesthésie des animaux.
- Interdire le broyage des poussins et des canetons.
- Abolir la pratique du gavage.

Repenser les liens humains-animaux

- Faciliter l'admission des animaux de compagnie dans les Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) ou dans les foyers d'hébergements d'urgence et les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS).
- Interdire la mise à mort d'animaux dans les refuges en dehors de l'euthanasie à des fins de soulagement de l'animal.
- Interdire la mise à mort des chevaux en dehors de l'euthanasie à des fins de soulagement de l'animal.

Cohabiter autrement avec les animaux sauvages

- Supprimer le statut d'espèce "nuisible".
- Protéger toute espèce migratrice faisant l'objet d'un statut de protection dans son pays d'origine.
- Interdire les chasses traditionnelles entraînant de longues agonies (glueux, tendelles, tanderias, léguas, lacs, metolias, etc.).

Assurer la sécurité de tous

- Instaurer les mercredis et les dimanches sans chasse.
- Instaurer un périmètre de sécurité de 200 mètres autour des habitations et des enclos abritant des animaux.
- Instauration d'un taux d'alcoolémie maximal de 0,2g/litre de sang lors de la pratique de la chasse.

Accompagner l'évolution des filères professionnelles de l'agroalimentaire.

- Accompagner et aider la reconversion d'éleveurs vers l'agriculture végétale.
- Mettre en place une option de menu végétal dans la restauration collective.
- Fixer un objectif national de réduction de la consommation de produits animaux (viande, poisson, œufs, lait) de 25% en 2025 par rapport à 2015 par des politiques publiques de santé incitant à modérer la consommation de produits d'origine animale, au regard notamment de ses effets sur les animaux, le climat, l'environnement et la santé.

Retrouvez-nous sur

parti-animaliste.fr



Retrouvez l'ensemble du programme
sur parti-animaliste.fr



« Les candidats aux élections législatives de 2017 : sociographie et mise en scène de soi »

Les élections législatives de 2017 ont marqué un tournant dans le paysage politique français : trois députés sur quatre ont été élus à ce poste pour la première fois lors de cette élection. Si ce renouvellement historique a soulevé de nombreuses questions sur les profils et trajectoires de ces élus, les études menées par les chercheurs en science politique ont laissé de côté les prétendants à la députation. Plusieurs méthodologies ont été mobilisées durant cette enquête. Dans un premier temps, l'extraction de données a permis une approche sociographique de ces individus, afin de dresser un panorama des profils des candidats. Dans un deuxième temps, ce mémoire tente de dépasser cette simple présentation pour étudier les stratégies de mise en scène de soi, en se basant sur une analyse archivistique de la propagande électorale officielle, les professions de foi. Dans un troisième temps, ce mémoire a été le lieu d'une analyse de la profondeur du renouvellement des acteurs politiques durant cette période, se penchant sur la distorsion entre les profils des candidats et ceux des députés élus. Enfin, une approche socio-historique a permis d'étudier l'objet profession de foi et ses évolutions, de 1988 à 2017.

Mots-clés : politique, élections, candidats, propagande électorale, professions de foi, mise en scène de soi

*

« *Candidates in the 2017 legislative elections: sociology and self-display* »

The legislative elections of 2017 marked a turning point in the French political landscape: three out of four members of the new legislature were elected to this position for the first time. If this historical renewal has raised many questions about the profiles and trajectories of these elected representatives, studies conducted by political scientists have left aside the candidates. Several methodologies were used during this research. First of all, the data collected allowed for a sociographic approach of the candidates, in order to draw up a picture of their profiles. The second section attempts to go beyond this simple presentation to study candidates' self-presentation strategies, based on an archival analysis of official electoral propaganda. In a third part, this paper analyses the depth of the renewal of political actors during this period, examining the gap between the candidates' profiles and those of incumbents. Finally, the evolutions of electoral propaganda, from 1988 to 2017, are studied in a socio-historical approach.

Key-words : politics, elections, candidacy, electoral propaganda, self-promotion